

P8971B

CLIO

Périodique trimestriel

NUMERO 50

2^{me} trimestre 1977



Bruxelles

Liège

Centre de la pédagogie de l'histoire et des sciences de l'homme

SCIENCES DE L'HOMME
ET DE SON ENVIRONNEMENT



COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUWIER - Giovanni BUSINO -
Roger CHRISTE - Gilbert DE LANDSHEERE - Huguette
DUSSAULT-DUMAS - Pierre GOUBERT - Paul HARSIN -
Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - André JORIS -
Christian LAVILLE - Jacques LE GOFF - Louis-Théo MAES -
Lucile MARBEAU - Philippe MOUREAUX - Albert SOBOUL -
Jacques STIENNON.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJZENBERG-KARNY - Pervenche BRIEGLEB - Josette
DEBACKER - Liliane DE KEYSER - Gérard DELCROIX -
Jacqueline DELROT - Jean DUGNOILLE - Arlette GOD-
FROID-LAURENT - Maggy HODEIGE - Nicole JOZIC-
HIERNAUX - Michel REVELARD - René ROBBRECHT -
Freddy SCHANER - Gérard TURPIN - Jenny VANROELEN -
René VAN SANTBERGEN - Marie-Rose VILLE.

ABONNEMENT ANNUUEL (4 numéros) :

Professeurs, bibliothécaires, etc.	400 fr. b.
Professeurs retraités	350 fr. b.
Etudiants	300 fr. b.

En Belgique, paiement au n° 704-0420050-97 de la Caisse
d'Epargne IPPA, à Liège, avec la mention « D.S.10.750.713,
abonnement **Cahiers de Clio** »;

A l'étranger, paiement au n° 704-0423333-82 de la Caisse
d'Epargne IPPA, à Liège (Belgique), avec la mention
« abonnement **Cahiers de Clio** ».

Correspondance concernant les abonnements à adresser à
Maggy HODEIGE, rue Saint-Gilles, 343 - boîte 054 —
B - 4000 LIEGE (Belgique).

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques

SECRETARIAT :

Liliane DE KEYSER, avenue Télémaque, 51 - 1190 Bruxelles.

CAHIERS DE CLIO

TRIBUNE LIBRE



POUR UNE POLITIQUE DE LA DOCUMENTATION

Avoir servi l'Etat belge pendant trente ans, c'est avoir assisté à une hécatombe de réformes, de projets et de bonnes résolutions. Vivre en Wallonie, au sein d'une des populations les plus vieilles du monde, c'est subir le triomphe quotidien des routines éprouvées par ceux-à-qui-on-ne-la-fait-pas, sur les tentatives de jeunes-qui-ont-bien-le-temps-d'attendre. Etre historien, pour comble, n'est-ce pas ressembler à cet automobiliste qui explorait la route à venir en scrutant son rétroviseur ?

Toutefois, l'Histoire c'est d'abord une manière de pénétrer dans un monde radicalement différent et, à partir de là, de rendre intelligible le changement.

LES SIGNES AVANT-COUREURS DU CHANGEMENT

Il y a plus de cinq siècles que le servage est tombé en désuétude, près de deux siècles que les Wallons ne sont plus décimés par la famine. Qui prétendra pourtant que nous ne restons pas asservis aux modèles culturels d'une oligarchie et que nous ne végétons pas dans la sous-alimentation culturelle ? Exemple des distorsions entre le rapide progrès économique, la rigidité des structures sociales et l'inertie foncière des mentalités. Par bonheur, aucune dictature n'est encore venue résorber ces contradictions et le « stupide XIX^e siècle », en menant à bien la lutte contre l'analphabétisme, a brisé le monopole qui jusqu'alors, réservait le savoir aux détenteurs du pouvoir. Pour être poussive, la réaction en chaîne déclenchée par les instituteurs se poursuit sous nos yeux.

Plus personne ne croit à la suprématie d'une culture sur toutes les autres, avec ses corollaires obligés : une élite parée de tous les prestiges, une masse vouée à la tardive digestion du *Kitsch*, aux vaines mimiques du parvenu. « L'honnête homme » que l'on proposait (sans rire) comme idéal aux lycéens de l'entre-deux-guerres, a rejoint le preux chevalier et le docte humaniste aux Invalides des croisades perdues.

Quelle idole n'a été profanée ? En revanche, la ménagère découvre Zola grâce au supermarché. Il n'y a plus ni lettrés ni cancre, ni artistes ni bourgeois ; en chacun désormais, le barbare, l'amateur et le spécialiste doivent, vaille que vaille, cohabiter. L'*apartheid* des intellectuels est sur le point de crouler. Que va-t-il en résulter ?

Un gonflement de la demande tout d'abord. Qui n'a vu une classe envahir une salle de lecture ? un documentaliste harcelé par vingt coups de téléphone en une matinée ? Fini le temps des longues correspondances et des semaines de recherches consacrées à un particulier recommandé en haut lieu. Depuis les

années '70, les « lecteurs invisibles » (c'est-à-dire ceux qui reçoivent par la poste microfilms ou xerox) dépassent en nombre ceux qui fréquentent les salles de lecture. Les étudiants discutent les directives dans un auditoire aménagé à côté des magasins à livres et, après chaque séance de travail, on procède sur le champ à la confrontation des découvertes. Dans les bibliothèques et les archives, le personnel ne se contente plus de remplir des fichiers ; il sait en justifier le classement et l'étendue. Le travail en groupe ne s'improvise pas ; il requiert l'usage d'équipements nouveaux, les contraintes du partage et la discipline du calendrier.

La fin d'un mimétisme aussi. Le temps n'est plus où la Ville louchait vers la Cours ; les bourgeois singeaient la vie de château ; les « enfants de condition modeste » étaient dressés à imiter « les gens comme il faut ». Ce n'est pas verser dans le social-chauvinisme que de reconnaître l'originalité d'une culture populaire voire pauvre. Plus positivement, une telle culture doit se re-définir, à peine d'être niée et nivelée par une société d'abondance. Comment y parvenir sinon en créant, au lieu d'emboîter le pas ? Ce qui suppose non seulement l'accès aux circuits d'information, mais surtout leur exploitation à des fins nouvelles. Des comités se mettent à rédiger des notices archéologiques en vue d'empêcher le saccage d'un quartier ; de jeunes architectes entreprennent de photographier fermes et églises dans l'espoir de mettre fin au pillage qu'organisent antiquaires et curés iconoclastes ; des militants épiluchent la presse afin de composer une anthologie des promesses électorales. D'autres épient les ressources publicitaires, inventorient les slogans.

Tout cela reste proche de la protestation politique ou du défi esthétisant, car il n'est pas commode de larguer d'un coup toutes les amarres. Dans les pays de langue française, la culture est lente à se dépouiller d'une auréole d'excellence littéraire. Ce qui ne va pas sans quelque condescendance à l'égard de cultures fondées sur la maîtrise des techniques ou sur l'actualité scientifique. Le professeur estime plus formatif d'annoncer l'*Anabase* que d'apprendre à regarder des photos, et pourtant il n'en manque pas depuis la guerre de Sécession jusqu'à celle du Vietnam ! Dans les librairies, l'oracle du Goncourt relègue encore à l'arrière-plan des chefs-d'œuvre qui ne sont jamais diffusés parce qu'ils relèvent de l'ethnologie ou de la psychologie.

En matière scientifique, l'instinct du territoire linguistique équivaut à se mettre des œillères. La Wallonie n'a guère à se féliciter de vingt-cinq ans d'accords culturels bilatéraux : un saupoudrage d'initiatives individuelles, des expositions éphémères, quelques voyages de conférenciers ne sont que la phase embryonnaire de courants d'échanges. Encore une fois, il faut commencer par les jeunes : apprentissage sur place des langues vivantes, valorisation des cours suivis à l'étranger, stages prolongés. Alors seront réunies les conditions pour réussir la mise au point d'instruments de travail : lexiques multilingues, répertoires thématiques. Le catalogue automatisé, mis au point par la bibliothèque du Congrès à Washington (plan MARC⁽¹⁾) et adopté dans la plupart des pays de la C.E.E., est

(1) Il en est de même de l'*E.R.I.C. System* (*Educational research and information center*) rassembleur et distributeur mondial aux conditions les plus avantageuses de toute documentation de caractère scientifique liée à l'enseignement et dont le siège se trouve à l'Université de BOULDER (Colorado, U.S.A.) (N.D.L.R.).

à peine connu en Wallonie, et cependant l'accès aux circuits de l'information scientifique est le préalable à n'importe quelle recherche et *a fortiori* à la moindre innovation.

Cela suppose à la fois une concertation des politiques et, bien davantage encore, l'**ouverture** de chaque unité de recherche, de chaque chercheur, aux mondes extérieurs à notre microcosme. Un récent colloque l'a proclamé : « Seul un véritable dialogue Europe - Région peut sortir la Wallonie de son marasme actuel ». Pour dialoguer, il vaut mieux comprendre la langue de ses partenaires et en tous cas l'anglais, langue du travail international.

* * *

Bref, les nouveaux besoins qui obligeront les centres de documentation de Wallonie à se transformer consistent en autant d'élargissements : public plus nombreux, plus contestataire et plus ouvert aux progrès scientifiques, plus impatient de secouer les cloisons que lui imposent encore l'Etat national et le particularisme linguistique.

DU BON USAGE DES CRISES

Inflation de l'information d'abord. Il n'y a plus de valeurs stables. En chimie et en médecine, une innovation risque d'être périmée après quelques mois ; en sciences humaines, la longévité des actualités scientifiques est probablement inférieure à une décennie. Passé ce délai, elle est intégrée dans un programme de cours ou un manuel de vulgarisation. A ces rythmes correspondent une rapide rotation des publics et une plus criante inégalité des chances : certains Départements restent dans la course, d'autres sortent en série des fossiles diplômés.

La hausse du prix du papier et celle des salaires dans les imprimeries rendent inéluctables les difficultés des quotidiens qui n'ont pas réussi à tirer parti de la photo-composition et de l'ordinateur. Suivent la réduction des surfaces rédactionnelles au profit de la publicité, la prime aux gros tirages, l'agonie des revues locales, le coût prohibitif des livres qui requièrent une illustration et une typographie soignée ; c'est le cas des ouvrages scientifiques.

Bibliothèques et centres de documentation n'ont pas leurs crédits adaptés à l'index. Dans l'espoir de ne rien changer, la plupart attendront (en vain) la fin des vaches maigres et continueront à acheter un peu de tout dans tous les domaines. Fatalement, ce sera au détriment de l'originalité car les collections à bon marché ont un faible pour les vieilles gloires consacrées. D'autres se regrouperont : le cas vient de se produire à Liège. Si les avantages sont indiscutables pour l'amortissement des frais généraux (personnel, locaux, appareils didactiques, recours à l'ordinateur), il se pourrait que trop de distance sépare le public des bibliothécaires. Comme pour les universités et les magasins, la taille *optimum* n'a rien à voir avec des considérations de prestige.

Dans les services universitaires et dans les écoles techniques, trop d'habitudes font obstacle à une rationalisation méthodique. Toutefois les autorités académiques rechignent de plus en plus à subventionner des bibliothécaires invisibles

ou des réserves de livres interdits aux étudiants. Les demandes de crédit doivent désormais formuler explicitement les objectifs du service, définir à long terme une politique d'achats, la justifier par un taux d'utilisation. La réaction la plus saine est alors de se concerter entre services analogues. La crainte de la facture est le commencement de la sagesse. Il aura fallu les restrictions budgétaires des années '70 pour mettre fin à des doubles emplois d'autant plus scandaleux qu'il est impossible de faire deux heures de route sans trouver un centre universitaire. La rigueur scientifique, si souvent invoquée à propos d'un iota, ne serait-elle plus de mise lorsqu'il s'agit des millions dont nous sommes redevables à la communauté wallonne ?

Le gaspillage d'argent n'est peut-être pas sans remède. Qui fera le bilan des occasions perdues par l'euphorie des trente dernières années ? Les mois passés à rassembler une bibliographie criblée de lacunes, les chercheurs prisonniers d'une problématique bornée, les étudiants de 1977 s'essouffant sur les pistes abandonnées depuis 1950...

La crise actuelle serait salutaire si, au creux de la vague, elle plaçait les Wallons en face de quelques choix trop longtemps éludés : individualisme ou concertation ; dépenses en ordre dispersé ou priorité délibérée en faveur d'instruments de travail collectif.

LES MOYENS A NOTRE PORTEE

Pluri-disciplinaire, *team work*, collectifs anonymes... Y a-t-il, derrière ces mots trop à la mode, autre chose que des utopies ? Jugeons l'arbre à ses fruits. Voici une brochure éditée en 1975 à Bergen (Norvège) par un consortium européen de recherches politiques : elle signale plus de 400 collections de données immédiatement disponibles : fichiers, réponses à des enquêtes, tests de popularité, mesures hebdomadaires de l'opinion publique. Plus près de nous, à Louvain-la-Neuve, les *Belgian Archives for Social Sciences* (BASS) comptent parmi leurs fondateurs des experts en enquêtes sur le Tiers Monde, de sorte que, sur les 194 séries répertoriées (fin de l'année 1975), beaucoup se rapportent au contrôle des naissances dans des pays tels que le Liban, la Martinique, Hong-Kong, le Chili. Mais bien d'autres sont déjà représentés (Etats-Unis, France, Belgique) tandis que l'éventail des thèmes est ouvert au large puisqu'il va depuis les résultats électoraux jusqu'aux origines sociales et aux aspirations des étudiants en passant par les opinions sur le Marché Commun et les budgets des ménages. Quelques centres, — à Montréal, le *Département de Démographie* ; à Liège, le *Service de Traitement Automatique de la Documentation Sociale* (STADS), — s'efforcent de rendre complémentaires et de combiner les variables relatives à une même population et, bien entendu, à ses composantes : strates sociales, générations successives. L'aire étudiée est alors forcément régionale.

Qu'il s'agisse d'une province ou du monde entier, de fréquentation scolaire ou de mobilité sociale, les objectifs sont les mêmes : rendre accessible une documentation inédite, explorer (notamment par l'analyse factorielle) l'interaction d'un grand nombre de variables, étendre les comparaisons. Une banque de don-

nées est aux antipodes de la démarche traditionnelle du chercheur isolé qui passe le plus clair de son temps à accumuler ses matériaux documentaires. Faute de points de comparaison dûment contrôlés, ses généralisations sont ou trop timides ou trop hasardées et, de surcroît, il ne publie qu'un fragment de ses résultats.

Stigmatiser l'impuissance des efforts individuels ne suffit pas à tuer le vieux réflexe *amon nos-ôtes*⁽²⁾. On ne gagnerait pas grand'chose si la Wallonie organisait ses banques de données comme autant de chasses gardées au profit des seuls initiés. La vigilance est de mise, même si le coût de l'informatique oblige jusqu'à présent la plupart des centres de recherches à s'insérer dans des consortiums : la division internationale du travail y découle de la nécessité d'amortir les frais de programmation.

Les tarifs des Centres de Traitement sont connus. Dans l'ensemble du processus de recherche, l'informatique ne se taille nullement la part du lion : au Danemark, une bibliothèque assurant la diffusion sélective mensuelle de 6.000 documents techniques ne consacre que 25% de ses dépenses à l'ordinateur. Le prix de 5 minutes de dialogue, grâce à une console qui permet d'interroger un ordinateur à 500 km de distance, le coût d'un tableau à double entrée, d'un cartogramme, d'un index, tout cela est calculé à un franc près et peut donc être intégré dans un plan.

Le coût des informations obtenues par l'utilisateur d'une bibliothèque traditionnelle n'a jamais été évalué. Dans un tel brouillard, une politique scientifique relève davantage de la foire d'empoigne que de la stratégie volontaire d'un Etat moderne.

Voici plus de dix ans que l'ordinateur a bouleversé les perspectives des sciences humaines, de la pratique administrative, de l'enseignement. Nous n'avons à évoquer ici ses immenses capacités de mémoire, sa souplesse, que pour nous étonner de ce que tant de performances soient encore si peu utilisées. Sans doute son irruption a-t-elle ravivé, au sein de chaque institution, la vieille querelle entre Anciens et Modernes. L'issue n'en est pas douteuse. Plus inquiétant est le retard qui s'accumule. Dans les bibliothèques, l'indexation automatique, qui a déjà fait ses preuves à échelle réduite, se répand avec une lenteur désespérante. L'Administration des Archives commence à établir des tables et à rédiger des inventaires par ordinateur. Mais c'est le vaste secteur de la presse, des archives filmées et sonores, de la tradition orale, bref ce que l'on commence à appeler l'histoire immédiate, qui devrait bénéficier de répertoires de thèmes et de mots-clefs. La plupart de nos universitaires ne soupçonnent pas ce qu'est un système informatisé de documentation, un langage documentaire combinatoire, un profil d'intérêts. L'informatique, en 1977, reste l'affaire d'un trop petit nombre de spécialistes. Dans quelques années, elle obligera à diffuser dans les écoles la logique, la théorie des ensembles, la sémantique. Elle exige une rigueur qui est déjà une éducation.

Elle peut devenir aussi le garant des intérêts du consommateur, en l'occurrence du public. L'automatisation du prêt des livres rend manifestes les goûts et les besoins des lecteurs : une enquête menée à Liège en 1972 a mis en évidence, entre autres, la prépondérance des jeunes (étudiants et personnel scientifique) et le succès des sciences humaines. Ces habitudes de lecture varient selon la nature

(2) « Chez nous autres » (N.D.L.R.).

des études, la profession, l'âge. Pourquoi une politique d'achats n'en tiendrait-elle pas compte ? Ce serait réduire d'autant le bluff publicitaire de ceux qui prétendent parler au nom du lecteur moyen ou du gros public. Sauf dans les services archi-spécialisés, on a d'ailleurs affaire à plusieurs publics qu'il ne s'agit pas tant de dénombrer ou de cliquer une fois pour toutes que d'observer, afin de prendre au sérieux leurs *desiderata* et de pressentir, en temps utile, les orientations novatrices.

Pas de démocratie sans respect du travail d'autrui. Et cependant l'élite pensante usagère des bibliothèques a-t-elle le moindre égard pour la besogne abrutissante qu'impose un classement alphabétique ? Dans des services évolués, la même tâche est exécutée en quelques secondes par un ordinateur et le personnel, libéré des gestes répétitifs qui n'apprennent rien, peut se consacrer à des perfectionnements et à des initiatives que ne prendra jamais aucun robot. L'indexation rapide des auteurs et des titres n'est qu'une performance ; une gestion automatisée assume désormais les commandes, les prêts, la continuation des périodiques.

DES MEMOIRES POUR QUOI FAIRE ?

Le livre de raison, l'illustré à bon marché, l'album de photos, les cartes dont les perforations désignent l'ouvrier qui touche sa paie ou l'étudiante qui réussit un test, ce ne sont nullement des objets de collection, mais de modestes supports d'une mémoire encore fragmentée. La tâche qui nous attend consiste à rendre possibles les synthèses auxquelles nous ne faisons que rêver : la mentalité populaire, la « mise en scène de la vie quotidienne », les travaux et les jours de tous les Wallons... En somme, ce n'est que poursuivre l'œuvre accomplie par le XIXe siècle qui inventa les dépôts d'archives pour les curieux d'un passé insolite, les Conservatoires pour les amateurs de virtuoses, les bibliothèques publiques pour la propagation des bons livres. Notre temps est moins fasciné par l'exceptionnel ; plus exactement, une de ses ambitions est d'immerger chaque chef-d'œuvre dans le contexte qui lui restitue ses multiples dimensions et, par là, sa souveraineté.

Pareil élargissement des perspectives coïncide avec le foisonnement de nouvelles dialectiques entre les chercheurs et les documents sur lesquels ils se fondent. Il ne s'agit plus tant d'exploiter une source déjà captée, analysée, cataloguée, que d'emprunter, au sein d'amas documentaires qui défient l'imagination — c'est en kilomètres de rayons que se mesurent les archives contemporaines tandis que les périphériques d'ordinateurs stockent par centaines de millions des informations plus rigoureusement sériées encore — des données dont l'agencement fait tout l'intérêt et dont les significations ne seront jamais épuisées par un seul homme. Elle est évanouie la croyance aux dépouillements exhaustifs et aux synthèses définitives. Il est plus réaliste de se contenter d'approches, mais à la condition expresse de préparer le relai à prendre par une plus jeune génération. La banque de données est justement conçue afin de garantir cette continuité dans l'effort : elle vise à engranger chaque récolte individuelle pour la rendre accessible à tous les coopérateurs.

Le terminal d'ordinateur donne la chance unique d'une décentralisation du

savoir. Un écran TSO installé à Mons ou à Namur en apprend aussi long que son frère jumeau de Bruxelles ou de Liège. L'interconnexion des centres de documentation atténue le monopole des capitales. En France, le C.N.R.S. transforme peu à peu ses tardives fiches signalétiques en bibliographies automatisées. A Bruxelles, la Bibliothèque Royale diffuse une information sélective et qui colle à l'actualité. Le télécatalogage permet en outre de rédiger à distance, au profit de dizaines de petits centres, les fiches bibliographiques des articles qui sortent de presse. Les Universités wallonnes qui se proclament « au service de la région », ont là une occasion d'étendre leur rayonnement *extra muros*.

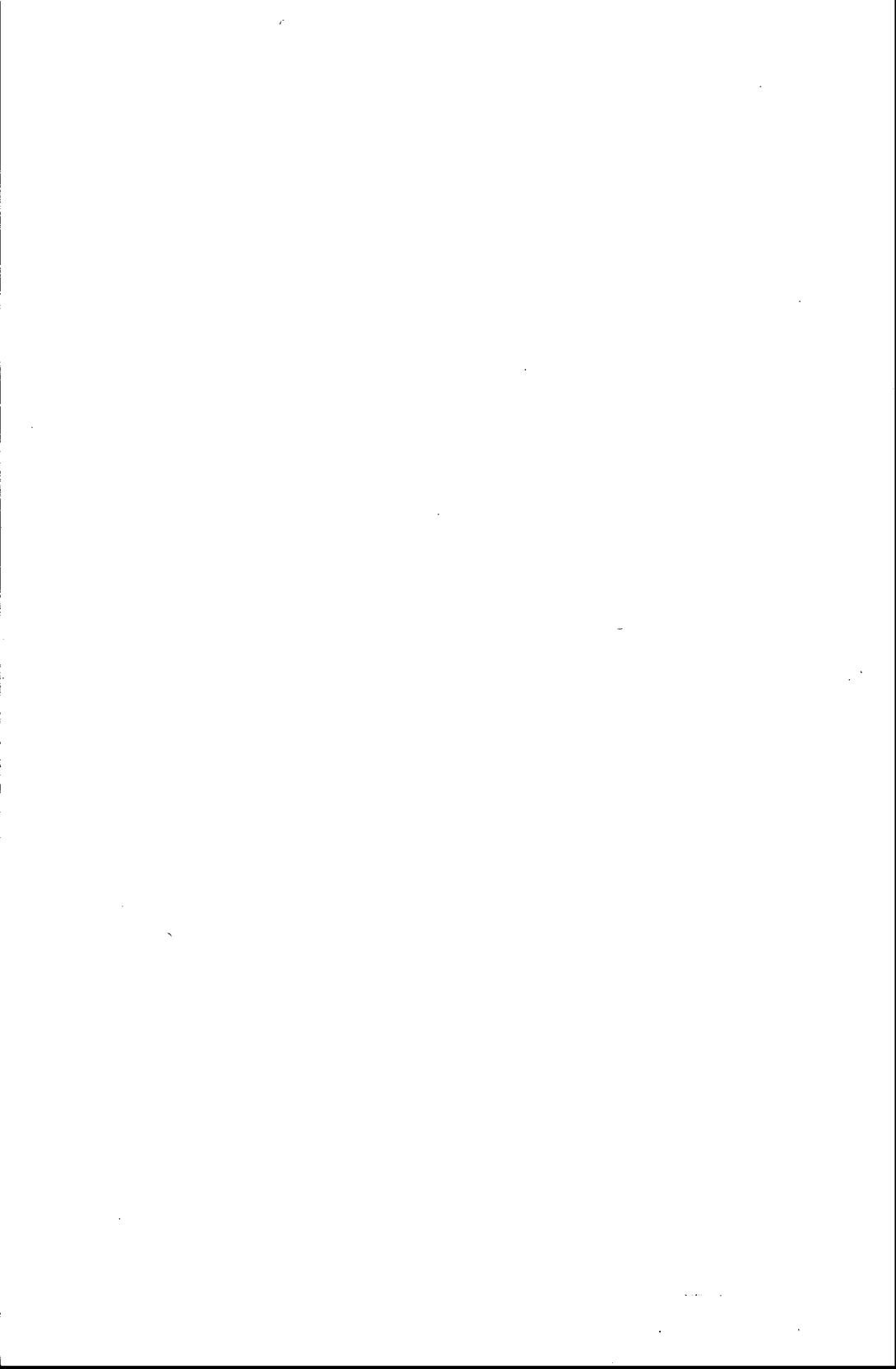
En réduisant au minimum la distance entre le chercheur et sa documentation, le bibliothécaire et ses lecteurs, la Wallonie et ses voisins, en traitant des avalanches de données et en organisant la maîtrise de systèmes complexes, l'informatique court-circuite les labyrinthes où l'on inculque aux débutants la peur de changer. Elle sonne le glas des mandarins. Que leur reprochons-nous, sinon d'avoir mutilé le Passé : l'histoire réduite à un podium réservé aux potentats et aux vedettes, la culture à des acrobaties de forts en thème, l'enseignement à un prêchi-prêcha d'idéologues. Pour un tel passé, tant mieux s'il n'y a plus d'avenir !

On n'expulsera jamais la dimension qu'est le Temps ; pas plus qu'on n'éteindra la curiosité à l'égard des changements de toute nature et l'espoir d'en infléchir quelques-uns.

Plus rapide que l'écriture, plus souple que l'imprimé, l'informatique est le nouveau type de mémoire que nous offre le XXe siècle. Reste à savoir si les Wallons réussiront à la domestiquer afin de créer une histoire totale, une culture pratiquée (et pas seulement consommée) par le grand nombre, un enseignement qui soit un continuuel apprentissage.

Etienne HELIN,
Université de l'Etat à Liège

DIALOGUE AVEC...



... LES HISTORIENS SUISSES

PRESENTATION DU SEMINAIRE DE DIDACTIQUE DE L'HISTOIRE AUX FUTURS STAGIAIRES

Préambule

Ce n'est pas sans une certaine perplexité que nous commençons la rédaction de ce texte de présentation, car si nous pouvons effectivement concevoir un modèle cohérent de séminaire pour l'année prochaine, nous savons aussi que les choses ne se dérouleront pas comme prévues. Chaque année pédagogique apporte son contingent de problèmes nouveaux. Chaque volée, chaque groupe a une manière particulière de formuler, de définir et de redéfinir, généralement à la lumière d'une expérience pédagogique toute neuve, ses besoins spécifiques de formation. Tracer trop nettement un cadre général, c'est nous exposer à laisser percevoir notre séminaire comme une structure de travail figée, alors qu'il se veut essentiellement un lieu où on échange des expériences, des idées, des moyens d'enseignement, un lieu où on réfléchit d'abord sur la pratique d'un métier, celui de maître d'histoire.

Nos objectifs

Parmi les idées-forces défendues par le SPES⁽¹⁾ ces dernières années, la notion d'objectif occupe une place éminente. Pas de séminaire de didactique sans objectifs. Nous avons les nôtres aussi. Nous voulons d'abord rendre service :

- faciliter le départ dans la profession, transmettre des informations utiles tout de suite (programme, bibliographie, savoir-faire destinés à faciliter la préparation des leçons, etc.) ;
- rechercher les meilleurs emplois possibles du manuel ;
- apprendre à utiliser la documentation audio-visuelle.

Nous désirons également stimuler la réflexion :

- développer une prise de conscience globale des problèmes en classe d'histoire : niveau méthodologique et niveau psycho-pédagogique ;
- susciter une interrogation personnelle sur l'histoire comme branche du savoir et sa finalité culturelle.

(1) Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire de Lausanne (N.D.L.R.).

Nous aimerions aussi, d'une certaine façon, faire découvrir l'importance du vécu professionnel :

- établir des relations de confiance, fondement d'un apprentissage responsable ;
- encourager la pratique du travail en groupe ;
- amorcer un processus de prise en charge du séminaire par les stagiaires eux-mêmes.

Les lieux du travail de formation

En rapport avec les objectifs, trois procédures de travail :

- les séances plénières,
- les séances en groupes restreints,
- les visites.

Les séances plénières, relativement peu nombreuses, ont un caractère administratif et informatif (organisation du travail, discussion du calendrier du séminaire, communication inter-groupes). Elles conviennent également à la présentation de certains types de documents (films cinéma ou tv, par exemple) ou de problèmes (actualité nationale et histoire, grande presse et histoire, etc.).

Les séances en groupes restreints (un animateur, dix personnes en moyenne enseignant de préférence au même niveau d'âge) conviennent à l'approfondissement des problèmes méthodologiques et pédagogiques. C'est le lieu privilégié d'une réflexion sur la pratique du maître d'histoire.

L'expérience des dernières années a amené les animateurs à proposer une « lecture » du travail à deux niveaux :

- la tâche, dont le groupe définit le cadre, les objectifs et les procédures d'évaluation ;
- le fonctionnement du groupe lui-même, car il nous est apparu que le progrès dans l'accomplissement de la tâche passait généralement par une analyse et une explicitation par le groupe de son « vécu ».

Cette dernière précision apportée, il demeure évident pour nous, si on veut tenir compte des objectifs cités plus haut, que la centration sur la tâche conserve un caractère prioritaire.

Lors des entretiens qui suivent les visites que nous faisons aux stagiaires dans leurs classes, nous nous efforçons d'ajuster notre aide à des besoins de formation personnalisés. Si nous continuons, à cette occasion, de nous occuper de méthodologie de l'enseignement de l'histoire, notre tâche ne s'arrête pas là : c'est l'ensemble du processus pédagogique, tel qu'il se déroule en classe d'histoire, que nous essayons de saisir et de faire saisir, au cours d'un face à face souvent repris, et dont le fondement ne peut être que la confiance.

Les sujets d'histoire

Rien de bien original à signaler à propos des sujets d'histoire sur lesquels nous travaillons dans notre séminaire : le programme des études, pour chaque année, propose une grande période, tranche chronologique à l'intérieur de laquelle il est convenu de pratiquer des choix motivés. Nous cherchons, dans toute la mesure du possible, à inviter les stagiaires à s'interroger sur la portée pédagogique et culturelle de ces choix.

Remarques terminales

On pourra s'étonner, à la lecture de cette notice, du caractère ouvert de notre séminaire, lieu de parole et d'échange d'expériences, comme il est dit plus haut, par opposition à une officine culinaire qui transmettrait des recettes...

A ceux qui attendraient des menus variés et pré-cuits, et au risque de les décevoir, nous voudrions dire qu'en matière de formation d'adultes, nous ne croyons pas à l'efficacité d'un enseignement qui serait une simple transmission de savoirs et d'expériences, encore que notre séminaire ne soit pas tout à fait exempt d'une telle préoccupation. A ceux-là particulièrement, et à tous ceux qui viendront travailler dans notre séminaire, nous voudrions dire que ce que nous préférons leur offrir, c'est une certaine qualité d'écoute et de dialogue.

Pour les animateurs du séminaire
de didactique de l'histoire : Roger CHRISTE,
Séminaire pédagogique
de l'enseignement secondaire de Lausanne,
Mai 1976

INFORMATION SCIENTIFIQUE

DE L'IMPERIALISME ANCIEN A L'IMPERIALISME MODERNE : L'AVATAR COLONIAL⁽¹⁾

Cet essai provient de la constatation du *hiatus* qui ressort de la plupart des écrits contemporains sur l'impérialisme : ceux-ci se présentent, soit comme l'analyse théorique d'un concept de portée mondiale, soit sous la forme d'études de cas. Dans la première hypothèse, ils émanent de spécialistes divers (philosophes, sociologues, économistes...) que leur connaissance quelque peu schématique des faits historiques entraîne à des abstractions parfois insuffisamment fondées. Dans la seconde, en revanche, ils relèvent de monographies (l'impérialisme britannique, français, etc.) où l'historien reste attaché à souligner les traits originaux du pays étudié. Qu'il s'agisse d'ajuster le modèle à l'une de ses incarnations nationales dans le cadre de la théorie léniniste⁽²⁾, ou au contraire de rejeter, au nom des inadéquations constatées, la théorie marxiste dans son ensemble, le spécialiste sort avec réticence de son domaine particulier. De ce fait, il s'interdit de confronter la théorie à la réalité historique globale.

Or le va-et-vient constant entre la théorie et le concret nous paraît indispensable. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris de cerner de plus près l'un des épisodes-clés de l'impérialisme : *le phénomène colonial*, à la lumière d'une analyse historique comparée des différents « types » d'impérialisme, — au premier chef de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis, auxquels il faudrait adjoindre le reste du monde (Allemagne, Japon, etc.). Certes, l'étude est prématurée. Les enquêtes approfondies font encore largement défaut. Aussi bien cet essai de synthèse, tout provisoire, a-t-il seulement pour objet de relancer, sur des bases peut-être légèrement modifiées, la discussion théorique, destinée à son tour à susciter de nouveaux thèmes de recherches historiques, dans un domaine où presque tout est encore à défricher.

Reste à s'entendre sur la définition de l'impérialisme. A lire la plupart des historiens (surtout anglo-saxons) qui ont repris à leur compte le terme, communément utilisé au tournant du siècle par les artisans mêmes de l'expansion occidentale, le mot paraît simplement désigner le phénomène d'appropriation du monde, sous la forme privilégiée de la constitution d'empires. Comme le partage de

(1) Cet article, publié avec l'aimable autorisation du Centre d'Etudes et de Recherches marxistes et de son auteur, relate une communication faite au 7^e Congrès Mondial de Sociologie tenu à Varna en septembre 1970. Il a également été publié, avec quelques aménagements, dans le recueil publié par J. BOUVIER et J. GIRAULT, *L'impérialisme français d'avant 1914*, coll. « Le savoir historique », n° 10, Paris-La Haye, Mouton, 1976. Vous pourrez lire un compte rendu de cet ouvrage dans le n° 51 des *Cahiers de Clio*.

Nos vifs remerciements à tous ceux qui, soucieux de l'information des professeurs du secondaire, nous ont accordé cette liberté (N.D.L.R.).

(2) Selon l'expression de J. BOUVIER, *Seconde note sur l'état de la discussion concernant l'impérialisme français*, Paris, CERM, novembre 1969.

l'Afrique en constitua la manifestation majeure, cela permît, à l'aide d'un sophisme rapide, à un certain nombre d'auteurs, *using the classic model of the African partition*, — lequel ne révélait guère à l'analyse de causes économiques immédiates, — de dénoncer *the historical truth of modern theories of imperialism* (c'est-à-dire des théories marxistes)⁽³⁾.

Cette définition, — nous aurons l'occasion de revenir longuement là-dessus, — nous paraît à la fois restrictive, parce que l'impérialisme ne se réduit pas au partage politique et imprécise puisqu'il ne se distinguerait guère non plus de l'exploitation du monde telle qu'elle put s'exercer depuis les origines de l'histoire. Nous partirons ici, explicitement, de la définition de Lénine qui, à partir de la même expérience concrète de la compétition du monde au début du XXe siècle, établit la liste des caractères fondamentaux de l'impérialisme ; mais la portée de son analyse dépassait singulièrement son point de départ puisque la valeur actuelle de l'impérialisme, stade monopoliste du capitalisme, surpasse à nos yeux celle qui pouvait lui être impartie à l'époque.

Rappelons brièvement ces points définis :

1. par une concentration de la production et du capital génératrice de *monopoles* ;
2. ceux-ci, par suite de la fusion du capital bancaire et du capital industriel, prenant la forme d'un *capital financier* au rôle économique décisif ;
3. d'où le rôle croissant de *l'exportation des capitaux*, prenant le pas sur l'exportation des marchandises ;
4. et le poids de *l'internationalisation* des monopoles visant au partage économique du monde ;
5. le tout aboutissant à l'achèvement du partage politique du globe entre les grandes puissances : c'est ce dernier point dont nous discuterons le bien-fondé car, à la différence des précédents qui virent au XXe siècle leur essor définitif, il apparaît aujourd'hui comme dépassé et révèle, de ce fait, son caractère étroitement conjoncturel.

Lénine qui fondait sa réflexion sur un phénomène contemporain, raisonnait naturellement dans le cadre de son temps : l'impérialisme aurait coïncidé avec la fin du dépècement colonial, à partir des années 1880-1890. Une interprétation trop littérale de sa pensée a eu tendance à figer à l'époque du partage, donc à assimiler à ce partage une analyse en fait, prospective, où le partage du monde, s'il apparaissait alors comme l'aboutissement logique du système, n'en était pas une condition, mais tout au plus une « commodité »⁽⁴⁾.

Qui plus est, le stade monopoliste ne s'est pleinement réalisé qu'entre les deux guerres mondiales, précisément au moment où il commençait de se dégager du handicap colonial qui, loin d'en être l'achèvement, fut un avatar du processus

(3) R. ROBINSON et J. GALLAGHER, *Africa and the Victorians*, Londres, 1962, introduction. Pour les références précises des ouvrages consultés, se reporter à la bibliographie en fin d'article.

(4) Il va de soi que ce qui donne au capital financier les plus grandes « commodités » et les plus grands avantages, c'est une soumission telle qu'elle entraîne, pour le pays et les peuples en cause, la perte de leur indépendance politique. LENINE, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, p. 104, Moscou, Edit. du Progrès, 1969.

impérialiste, en son temps inévitable et nécessaire, compte tenu du niveau économique ambiant. L'accession au « stade suprême » (ce que d'aucuns appellent le *néo-impérialisme*, mais auquel nous préférons réserver l'appellation d'*impérialisme stricto-sensu*), se situerait donc dans la première moitié du XX^e siècle. Cependant, au sens large, si l'on cherche à déterminer l'époque où apparurent les premiers signes d'un impérialisme véritable, — bien qu'encore entaché de traits archaïques dont certains se prolongèrent jusqu'à nos jours, — ce fut un siècle auparavant, sous la forme de l'*impérialisme britannique*, dont l'apogée fut nettement antérieure à la ruée coloniale, dans les années 1850-1870. La distinction fondée sur une césure brutale vers 1880-1890, celle du *scramble*, de la « course au clocher », apparaît dans une large mesure caduque, en dépit des apparences historiques et économiques à court terme. C'est du moins ce que nous nous efforçons de démontrer.

I. L'IMPERIALISME BRITANNIQUE

Dès avant le milieu du XIX^e siècle, le « deuxième empire » britannique (par opposition à l'empire mercantile des XVII^e et XVIII^e siècles) était une réalité. Dans la période 1850-1870, on peut véritablement parler d'impérialisme puisque la Grande-Bretagne détenait le monopole de la domination du monde. Et le problème se pose de savoir dans quelle mesure le capitalisme britannique ne fut pas impérialiste par essence. Certes, au XVIII^e siècle, sa genèse fut, on le sait, consécutive aux transformations du secteur rural. Stimulés par un accroissement rapide de la population et la protection des *corn laws* (droits sur les blés importés) qui favorisèrent les innovations techniques (assolement et sélection du bétail), les propriétaires terriens entreprirent d'accaparer les petits domaines et de fermer les communaux aux usagers par le mouvement des *enclosures*. Leur politique d'expropriation des campagnes favorisa l'enrichissement d'une classe nouvelle de « fermiers » capitalistes. Le phénomène une fois enclenché fit boule de neige. L'extension agricole, attestée jusque vers 1870⁽⁵⁾ par la mise en culture des zones marginales et la spécialisation accrue (*Corn countries* et *Grass countries*) encouragea l'accumulation de capitaux disponibles et l'essor du machinisme.

Chaque progrès technique (machines à filer, à vapeur vers 1830 ; métier à tisser vers 1840) déterminait un nouvel exode des paysans, contraints de renoncer, avec la terre, à leurs activités artisanales pour venir grossir, dans les villes, un prolétariat misérable où puisait l'industrie nouvelle. La « révolution industrielle » put donc, à la limite, s'épanouir à l'intérieur des frontières, une fois dépassé le stade de l'accumulation primitive où l'empire mercantiliste avait fortement contribué à l'édification de fortunes fondées sur le commerce et arrivées en Angleterre à point nommé pour financer l'essor industriel⁽⁶⁾.

(5) Bien que la protection douanière des *Corn Laws* eût disparu en 1846.

(6) Marx a insisté sur le rôle du domaine indien dans l'accumulation primitive. A. DEMANGEON, *L'Empire britannique, Etude géographique coloniale*, Paris, 1923, p. 227-229, a de vigoureux accents pour évoquer l'ampleur des bénéfices de l'Empire mercantiliste. Cependant, certains auteurs anglais tendent à minimiser aujourd'hui la contribution de l'Inde à l'accumulation primitive.

Mais dès le début du XIX^e siècle, l'économie du Royaume-Uni, déjà inséparable de l'Inde, la plus riche des colonies d'exploitation, ne pouvait se concevoir en dehors de l'empire et de son emprise sur le reste du monde. Celle-ci présentait un triple aspect : l'exportation des hommes, des marchandises et des capitaux.

De la fin du XVIII^e siècle à 1851, la population du pays s'éleva de 16 à 27 millions. En 1900, elle était de 40 millions et demi. L'industrie ne suffisait pas à absorber cette masse supplémentaire. A la fin du XVIII^e siècle commença le départ des *Highlanders* d'Ecosse, chassés par l'extension des pâtures à moutons parallèlement au développement de l'industrie textile. De 1815 à 1880, tandis que se poursuivait à l'intérieur, sauf en Irlande, l'accroissement démographique, il sortit du Royaume-Uni plus de 12 millions d'individus qui allèrent peupler les Etats-Unis et les « colonies blanches ».

Le mouvement d'accroissement massif des échanges commerciaux, déjà réalisé avec l'Inde (la valeur des exportations quintupla au XVIII^e siècle), se poursuivait au siècle suivant. Avec l'Afrique, les importations d'huile de palme décuplèrent de 1820 à 1850. Celles du bois de teck centuplèrent. Les exportations britanniques de cotonnades, d'alcool, de sel, de fer, crûrent dans de formidables proportions⁽⁷⁾.

Il ne s'agissait plus seulement, dans cette phase finale de l'accumulation primitive, d'un capitalisme mercantile, d'autant que les échanges triangulaires fondés sur le circuit des esclaves d'Afrique et les produits de l'ancien empire de plantations (café et sucre des Antilles) avaient été désorganisés par l'interdiction de la traite en 1807. L'Angleterre, première exportatrice de produits manufacturés, première importatrice de matières premières et de denrées alimentaires, organisait son hégémonie. On sait comment elle ruina délibérément l'industrie indienne par des tarifs prohibitifs⁽⁸⁾. Dans la période suivante, la révolution des transports⁽⁹⁾ lui permit en exigeant de ses colonies, non seulement les matières premières, mais aussi certaines des denrées alimentaires qui commençaient de lui faire défaut (blé et fromages du Canada, puis, après 1885, avec l'essor des procédés frigorifiques, beurre d'Australie) d'organiser définitivement cette « nouvelle division internationale du travail » dont parle Marx, « une division adaptée aux exigences des centres principaux de l'industrie moderne [qui] surgit et transforme une partie du globe en un secteur de production surtout agricole dont le rôle est

(7) Huile de palme, 1820-1850 : de 17.000 à 440.000 quintaux anglais. Cotonnades, 1820-1850 : de 355.000 yards à 16 millions de yards. Alcools, 1827-1850 : de 100.000 à 155.000 gallons. Sel : de 150.000 à près de 500.000 boisseaux. C.W. NEWBURY, *Prix et rentabilité du Commerce ouest africain au début du XIX^e siècle*, Colloque de l'International African Institute, Freetown, décembre 1969.

(8) De 1814 à 1835, le nombre de pièces d'étoffes importées d'Inde tomba de 1.226.000 à 306.000. Dans le même temps, les étoffes britanniques passèrent de 818.000 à 51 millions de yards, A. DEMANGEON, *op. cit.*, p. 230.

(9) La première ligne à vapeur régulière avec l'Afrique remontait à 1852. Sur l'essor des importations de denrées alimentaires, voir S.B. SAUL, *Studies in British Overseas Trade*, ch. 2 et Fr. CROUZET, *Commerce et empire*, dans les *Annales, R.S.C.*, n° 2, p. 284-294, Paris, mars-avril 1964.

d'être le fournisseur de l'autre partie qui demeure principalement un secteur industriel »⁽¹⁰⁾.

Mais le trait majeur de l'impérialisme britannique, celui qui permet d'y retrouver, à côté de certains aspects « archaïques », un impérialisme véritable, ce fut l'*exportation des capitaux*. Quel que fut le volume du commerce extérieur, les investissements à l'étranger acquirent, pour l'Angleterre, un rôle déterminant puisque, d'une façon continue du début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, sa balance commerciale fut déficitaire ; mais jusqu'en 1935, la balance des paiements demeura largement positive. Certes elle bénéficiait du surplus des « revenus invisibles » : vente de services aux pays étrangers (flotte, assurances, etc.) et revenus des investissements antérieurs⁽¹¹⁾. Mais la balance des investissements eux-mêmes contribua, de plus en plus, à fournir les surplus nécessaires à de nouveaux investissements. La Grande-Bretagne avait déjà investi à l'étranger, entre 1815 et 1830, cent millions de livres sterling (M.£. 100) supplémentaires. Les investissements extérieurs, qui atteignaient un total d'environ M. £. 10 en 1816 et 250 en 1854, passèrent en vingt ans à plus de un milliard⁽¹²⁾.

On ne rencontre cependant, dans l'Angleterre victorienne, ni une concentration notable de la production et du capital, ni la fusion du capital bancaire et du capital industriel. Mais on ne la trouve guère non plus dans la période suivante, seule qualifiée « d'impérialiste » par les historiens. La puissance industrielle britannique s'était édifiée sur le charbon et l'industrie textile. Elle resta tardivement le fait de petites exploitations. En 1913, plus de 3.000 mines étaient en activité. En 1945, 676 (sur 1.500) employaient encore moins de cent ouvriers. La productivité était faible : en 1913, 8% seulement du charbon était abattu mécaniquement. Bien que les industries de Manchester eussent organisé une répartition du travail entre les petites entreprises de la région, l'industrie textile resta de même extrêmement spécialisée, caractérisée par la séparation financière et matérielle des principales étapes de la production (filature, tissage, finissage, vente). Le Pays, qui fournissait, en 1913, les 2/3 des exportations mondiales de cotonnade, ne connaissait encore de concentration ni verticale ni horizontale. En 1914, les 3/4 de l'ensemble des entreprises britanniques avaient moins de dix employés, 90% en utilisaient moins de 50. Certes, l'évolution vers la concentration était incontestable, puisqu'en 1935, 40% des ouvriers étaient répartis entre 1650 firmes seulement. Mais plus de la moitié des travailleurs restaient dans les petites et moyennes entreprises (60% dans les établissements de moins de 500 employés, dont 20%

(10) K. MARX, *Le Capital*, I, ch. 13, section 4. En 1877, pour la première fois, la valeur des importations de denrées alimentaires surpassa celle des matières premières. Mais il ne faut pas, en ce domaine, exagérer le rôle de l'Empire : en 1913, plus de 1/3 des vivres importés provenaient d'Europe continentale (M.£. 106 sur 282). L'outre-mer y participait seulement pour M.£. 76. S.B. SAUL, *op. cit.*, p. 17 et 30.

(11) De 1816 à 1870, les profits résultant des services maritimes excédèrent £.M.M. Le tableau détaillé de la balance des paiements britanniques a été dressé de 1816 à 1913 par A.H. IMLAH, *British balance of payments...*, dans *Economic History Review*, V, 1952.

(12) Chiffre de 1874-1875. A.H. IMLAH, *op. cit.* En 1857, il y avait déjà, en Inde, plus de 400 km de voie ferrée. La politique d'irrigation, déjà bien avancée en 1868, permit de juguler la grande famine du Radjputana. Les chemins de fer canadiens furent entrepris dès 1850-1860. Celui des Provinces Maritimes au Saint-Laurent fut achevé en 1876. Le transcontinental fut construit entre 1870 et 1885.

dans ceux de moins de 50). L'accélération définitive de la concentration remonte seulement au lendemain de la seconde guerre mondiale⁽¹³⁾.

Comblée par la prospérité de ses entreprises industrielles et la capacité de crédit d'un système bancaire antérieur bien rôdé, la Grande-Bretagne ne ressentit pas non plus le besoin d'augmenter de façon radicale l'efficacité de son marché des capitaux. Elle respecta tardivement la césure entre le monde industriel et celui des banques de dépôt qui continuaient de concevoir le commerce de l'argent comme des usurières à grande échelle, par la pratique généralisée des escomptes à 90 jours. Elle n'expérimenta que bien après la France, le système du *Crédit Mobilier* inauguré par les frères Pereire⁽¹⁴⁾. J. Bouvier constatait récemment le retard de la France où le capital bancaire, en pleine période « impérialiste » ne contrôlait pas encore le capital industriel⁽¹⁵⁾. En dépit des apparences, il fut pire en Grande-Bretagne : c'est que l'Angleterre, précisément parce qu'elle avait été la première puissance impérialiste, fut ensuite gênée par le vieillissement prématuré de structures paralysantes, là où les nouveaux venus, au premier chef les pays neufs (U.S.A.), purent faire sans entraves le bond en avant.

Enfin, dernier trait de l'impérialisme britannique et non des moindres puisque, ainsi que nous le verrons, il restera déterminant de l'impérialisme économique, il était « informe »⁽¹⁶⁾. Economie dominante du XIX^e siècle, mais adepte du libre-échange à partir des années 1850, l'Angleterre tendit à mettre en valeur à son profit de nombreux pays d'outre-mer, dont une partie seulement lui était annexée.

Que « l'empire informel » joua un rôle au moins aussi important que l'« empire formel », c'est d'abord une évidence économique. Même l'Inde, base de l'édifice, ne renfermait en 1885 que le 1/5 des investissements outre-mer (M.£.270). L'empire n'en détint jamais qu'un peu moins de la moitié : quelque 40% dans la période 1850-1875⁽¹⁷⁾, 47% en 1913 où l'on estimait que M.£.1780 était investi dans l'Empire contre 1900 au dehors, (principalement aux U.S.A. et en Amérique latine).

Principaux investissements britanniques outre-mer (en M.£)⁽¹⁸⁾

	1870	1885	1900	1911	1913
U.S.A. et Amérique latine	285	450	879	1275	1500 (total étranger 1900)
<i>Empire</i> (Canada - Austra- lasie - Egypte Afrique du Sud)	274	687	1145	1499	1779

(13) Fr. CROUZET, *L'économie du Commonwealth*, p. 39 et p. 57-58.

(14) L.H. JENKS, *The migration of british capital to 1875*, p. 40.

(15) J. BOUVIER, *Origines et traits particuliers de l'Impérialisme français*, Paris, C.E.R.M., 1969.

(16) R. ROBINSON et J. GALLAGHER, *op. cit.*

(17) *Cambridge History of the British Empire*, II, p. 788.

(18) R. ROBINSON et J. GALLAGHER, *op. cit.*

Au plus fort du partage impérialiste, en 1907-1913, la Grande-Bretagne investissait M.£. 655 à l'extérieur, contre 481 seulement, dans l'Empire⁽¹⁹⁾. Or, elle n'avait même pas l'« alibi » des pays dits « semi-coloniaux » français (Russie et Turquie par exemple), qui, plus que les colonies tropicales, drainaient les capitaux, puisque ces colonies de peuplement (Canada, Australie, Afrique du Sud) les remplaçaient avantageusement : les consommateurs des *dominions*, aux goûts européens, nantis de l'argent nécessaire et pourvus d'institutions relativement stables, garanties du capital et de la propriété, ne représentaient-ils pas les meilleurs associés possibles de la « mission victorienne » ? Ce sont d'ailleurs eux qui, en 1913 avaient absorbé les 3/4 des investissements impériaux, les pays tropicaux (Inde comprise) se contentant du reste⁽²⁰⁾.

Outre la moitié des investissements le reste du monde n'en continue pas moins de drainer les 2/3 du commerce extérieur britannique.

Commerce extérieur anglais (en pourcentage)⁽²¹⁾

	1854-1857	1913
Empire	25,4	30,7
Etranger	74,6	69,3

Enfin, l'immigration britannique vers les Etats-Unis fut tardivement très largement supérieure aux courants dirigés vers l'Empire :

Emigration (milliers)⁽²²⁾

	U.S.A.	Empire
1870	153	44
1885	138	23
1891-95	66	54
1911	122	297

(19) H. FEIS, *Europe, the worlds banker...*, p. 3-26 ; - Fr. CROUZET, *Commerce et Empire...*, p. 68.

(20) S.B. SAUL, *op. cit.*, p. 68.

(21) W.K. HANCOCK, *Survey of british commonwealth affairs...*, p. 18 ; - Fr. CROUZET, *op. cit.*, p. 282, n. 1.

(22) W.K. HANCOCK, *op. cit.*, p. 28, n. 1. En chiffres absolus, l'émigration vers les USA l'emportait largement. De 1812 à 1914, les estimations sont les suivantes (en millions), non compris les mouvements internes du Canada vers les USA :

U.S.A.	13,5
Amérique du Nord britannique	3,8
Australie:	2,2
Cap et Natal	0,7
Total	20,2

Non que l'appropriation politique fut exclue de la domination britannique du XIX^e siècle. Celle-ci avait reçu en héritage un domaine qui, à la différence de l'empire français, avait survécu aux guerres napoléoniennes. La conquête de l'Inde jusqu'alors exploitée commercialement par la compagnie, avait débuté au XVIII^e siècle avec la prise en main du Bengale (1757). L'*India Bill* (1784) régularisa le contrôle du Gouvernement sur la gestion de la colonie. La conquête du Deccan était chose faite en 1803. Après celle de l'Assam (1826), du Pendjab (1849) et à la suite de la Révolte des Cipayes (1857) qui entraîna le *Government India Act* (1858), il ne restait plus qu'à préciser les confins (Beloutchistan en 1880, Birmanie en 1885). Le Canada, acquis en 1763, reçut en 1841 l'indépendance politique pour éviter une « révolution américaine », et devint en 1863 le premier *dominion*. En Australie, la colonie pénitentiaire des Nouvelles Galles du Sud remontait à 1788 ; les autres se développèrent entre 1834 et 1859 ; l'autonomie politique était acquise en 1851.

L'expérience de colonisation systématique de la Nouvelle-Zélande avait débuté en 1837. La colonie du Cap était acquise depuis 1815, et l'occupation du Natal remontait à 1842⁽²³⁾. Enfin, en Afrique de l'Ouest, le partage implicite était chose faite dès le milieu du siècle : Freetown fut repris en 1808 par la Couronne à la *Cie du Sierra Leone* ; en *Gold Coast*, à partir de 1830, le gouverneur Mac Lean établit une situation de fait légalisée par le Parlement en 1843. Enfin, au Nigeria, un protectorat fut établi sur Lagos en 1853.

La constitution de l'Empire fut donc bien antérieure à la période dite « impérialiste ». Le problème se pose de déterminer pourquoi cet empire libre-échangiste conquiert, en définitive, de si vastes territoires qui ne le cédaient en rien aux acquisitions de la fin du siècle. Les historiens britanniques ont montré, avec juste raison, qu'il s'agissait d'un *Reluctant Empire*⁽²⁴⁾. Le moteur de la domination était l'entreprise privée. Mais le Gouvernement n'en était pas moins présent, *to open and secure the roads for the merchants*⁽²⁵⁾. Or le commerce impliquait nécessairement des incidences politiques et militaires. Les négociants se heurtaient tôt ou tard aux structures pré-existantes. Ils appelaient à la rescousse les forces de l'Etat, qui se trouvaient dans la nécessité d'occuper les places stratégiques pour protéger l'empire commercial. Le cas de la colonie du Cap est, à ce titre, exemplaire⁽²⁶⁾. Occupée en 1795 à seule fin défensive, pour éviter qu'elle ne devint, entre des mains françaises, une arme redoutable, elle constitua jusqu'à la fin du siècle un boulet dont l'Etat ne cessa de déplorer le coût. Mais, aux prises avec le dynamisme *Boer*, il ne put entraver la progression vers l'intérieur dont il s'efforça vainement de limiter les effets en refusant d'assurer aux fermiers la protection d'une frontière en constante expansion. La tentative de résister à leur prospérité des affaires, en exacerbant le nationalisme *Boer*, ne fit qu'aggraver les conflits internes des colons. Lorsque dans les années 1870-1880 la découverte successive des diamants du Rand (*Kimberley* 1867) puis de l'or de Transvaal (1886)

(23) A la suite du *Grand Trek* (1835-1843) les Etats *Boers* du Transvaal et de l'Orange furent reconnus en 1852 et en 1854.

(24) Titre de l'ouvrage de J.S. GALBRAITH, Berkeley, 1963.

(25) *Lettre de Palmerston*, 22 janvier 1841, citée par R. ROBINSON et GALLAGHER, *op. cit.*, p.5.

(26) L'histoire en est analysée par W.K. HANCOCK, *op. cit.*, II, 1, p. 10-12.

donna le « coup de pouce » nécessaire à l'adoption d'une politique de force prônée par les missionnaires depuis le début du siècle (au nom de la protection des peuples *Bantu*), l'intervention directe était, en fait, devenue inévitable.

L'attitude des Anglais en *Gold Coast* fut aussi révélatrice : alors que leur ingérence politique n'avait fait que s'accroître en pays *Fanti* depuis le début du siècle, alors même qu'elle venait de provoquer, en 1863, une nouvelle invasion de la côte par les *Ashanti* inquiets de leur progrès, un *Select Committee* du Parlement, inspectant les lieux en 1865, conclut à la nécessité de renverser l'évolution : il fallait prévoir le transfert aux Africains de l'administration et se retirer de toute la côte occidentale à l'exception, peut-être, du *Sierra Leone*. Mais la situation était désormais irréversible, trop d'intérêts étaient impliqués, liant entre eux les commerçants, les missionnaires et les Africains « évolués ». Alarmés, ceux-ci, déjà déconcertés par l'absence de riposte anglaise devant la descente *Ashanti*, suscitérent la *Confédération Fanti*, première manifestation du nationalisme ghanéen qui contribua à rendre inévitable la conquête britannique⁽²⁷⁾.

Le même problème se reproduisit partout. Même en Inde, l'occupation avait moins pour but de construire un empire que de protéger les intérêts existants. Le mot d'ordre était de se maintenir et de s'étendre par le commerce et l'influence pacifique si l'on pouvait, mais par la règle impériale si l'on devait⁽²⁸⁾. L'administration et surtout l'armée, étroitement imbriquées au commerce qui en couvrait les frais, devenaient à leur tour le rempart de l'Empire, susceptibles d'assurer la sécurité des investissements en Inde et au-delà, dans l'Asie du Sud-Est et en Extrême-Orient⁽²⁹⁾.

Mais l'expérience de la révolution américaine, puis celle de la terrible révolte des Cipayes, avait enseigné aux Anglais le danger de l'intervention autoritaire. En ce sens, il est vrai que la Grande-Bretagne constitua son empire malgré elle : au plus fort du partage, les hommes politiques auraient volontiers fait l'économie de la conquête. Mais ils la savaient inévitable : l'impérialisme, secrétant sa propre contradiction, impliquait une domination politique d'un coût élevé qui contrevenait à son objet économique.

II. LE NATIONALISME IMPÉRIAL

Voici donc situé à sa juste valeur le « partage de l'Afrique ». Il fut tout relatif. Mais il donna au problème une dimension nationaliste qui fit, précisément, l'originalité de la période d'après 1880, car elle contrevenait à la signification proprement *économique* de l'impérialisme.

Pour la plus grande puissance mondiale, l'« achèvement du partage »⁽³⁰⁾ consista surtout à étendre et préciser des zones déjà réservées. Quant à la France, elle avait depuis un demi-siècle jeté son dévolu sur sa colonie fondamentale,

(27) J.E. FLINT, *Nigeria and Ghana*, Prentice Hall, 1965, p. 125-126.

(28) Sir C.W. DILKE, *Greater Britain*, 1868, II, 394-395, cité par R. ROBINSON et J. GALLAGHER, *op. cit.*, p. 10.

(29) R. ROBINSON et J. GALLAGHER, *op. cit.*, p. 11-13.

(30) Selon l'expression de Lénine.

l'Algérie. En-Afrique occidentale, le Sénégal et le Dahomey constituaient depuis longtemps des « chasses gardées »⁽³¹⁾. Des jalons sérieux avaient été jetés dans la presque île indochinoise⁽³²⁾.

Il ne restait donc (outre le problème chinois) que l'intérieur de l'Afrique et que l'Océanie : c'est-à-dire des zones dont nul ne mettait en doute le faible intérêt économique, — sinon certains esprits rêveurs, tel que le roi Léopold ou que Brazza, dont on ne sait pas toujours s'ils utilisaient l'argument de la « richesse » de leurs découvertes par conviction personnelle ou comme arme de propagande destinée à décrocher quelque nouveau crédit.

Il y eut, avec la période précédente, une incontestable continuité de la politique économique des grandes puissances, — au premier chef de l'Angleterre. Mais il y eut aussi un changement qualitatif certain, celui de la représentation que l'Occident se faisait de lui-même. Un signe en fut la multiplication des sociétés géographiques et coloniales ; en France, onze nouvelles sociétés naquirent entre 1871 et 1881 ; *Le Comité de l'Afrique française* se constitua en 1890 ; *L'Union coloniale française* apparut en 1893. L'ouvrage d'économie coloniale de Paul Leroy-Beaulieu, passé inaperçu en 1874, eut pour sa seconde édition, en 1881, un prodigieux retentissement. Ce vaste mouvement touchait au même moment les pays voisins, — Angleterre, Allemagne, Belgique. L'opinion se révéla particulièrement sensible au phénomène le plus visible de son temps : la lutte en Afrique.

Elucider les causes du partage devrait donc contribuer à faire saisir l'originalité de la période, et son rôle dans l'élaboration de l'impérialisme.

Les « causes » du partage de l'Afrique

Les auteurs contemporains ont mis l'accent sur les causes non économiques du partage de l'Afrique. Robinson et Gallagher ont insisté sur le rôle déterminant des hommes politiques, agissant au nom d'impératifs diplomatiques, par le jeu subtil des rapports de force entre le gouvernement de la métropole et les groupes de pression coloniaux, pas nécessairement économiques. Sur place, un rôle déterminant fut joué, plus que par les commerçants de l'Afrique de l'Ouest acquis à l'idée de l'annexion, par les missionnaires, — au nom de la « mission civilisatrice » de l'Occident tenu de « délivrer » les peuples du joug négrier de leurs potentats ou, comme en Afrique australe, d'entraver la spoliation entreprise par les *Afrikaanders*, — et par les fonctionnaires locaux et les militaires impatients d'effectuer quelque prouesse ou de résister au progrès des Français. En France, H. Brunschwig a démontré, de façon analogue, combien l'opinion redouta, de façon durable,

(31) Les Escales sénégalaises avaient survécu au « premier empire colonial ». Au Dahomey, la maison Régis de Marseille s'était pratiquement vu garantir par l'Etat, depuis 1841, le monopole du commerce d'exportation.

(32) La flotte française était intervenue dès 1848 en Annam pour protéger les missionnaires. Saïgon reçut une garnison l'année suivante. Les initiatives commerciales de Jean Dupuis étaient anciennes. L'occupation de la Cochinchine fut réalisée de 1862 à 1867 et la souveraineté de la France y fut reconnue par traité en 1874. Depuis l'expédition du Mékong (1866-1868), la France visait à l'expansion au Tonkin. Mais seule sa conquête (1883-1885) releva, à proprement parler, de la période du *scramble*.

l'« aventure coloniale » dont les hommes d'Etat supputaient le coût, tandis que les hommes d'affaires redoutaient l'ingérence de la métropole. A la veille de la prise du Tonkin, le gouvernement écrivait encore qu'il ne voulait « à aucun prix une guerre de conquête » (1882)⁽³³⁾. Il recommandait à Brazza, qui allait fonder le Congo, de rester dans « les sages limites que vous ne devez pas dépasser dans un pays où jusqu'ici nos intérêts sont relativement faibles »⁽³⁴⁾. Mais la politique de prestige l'emporta sur les réalités économiques.

L'avis des auteurs diffère seulement sur la « goutte d'eau » qui aurait déclenché le mécanisme du partage. Chaque spécialiste tend à la découvrir dans son domaine. Pour Robinson et Gallagher, ce serait l'intervention britannique en Egypte. Non qu'elle eût lieu pour des motifs économiques : l'essor du commerce britannique était bien antérieur à l'occupation ; au contraire, les affaires avaient subi un coup d'arrêt à la suite de la banqueroute du *Khédive* Ismaïl, et peu de nouvelles entreprises emboîterent le pas à la mainmise sur le pays. Celle-ci fut avant tout stratégique ; il s'agissait d'assurer la sécurité en Méditerranée et sur la route de l'Inde, menacée par le déclin de l'autorité turque sur les bouches du Nil : le partage aurait donc été entrepris moins pour édifier un nouvel empire africain que pour protéger le vieil empire d'Asie.

Newbury insiste, en revanche, sur le caractère progressivement envenimé des rivalités politiques et commerciales franco-britanniques dans l'Afrique de l'Ouest⁽³⁵⁾. H. Brunschwig, pour sa part, assigne au traité de Makoko (1880) obtenu par Brazza au Congo un rôle déterminant⁽³⁶⁾. D'autres mettent en relief la diplomatie européenne, avec l'intervention inopinée de Bismarck dans le champ des rivalités coloniales⁽³⁷⁾ et l'ambition personnelle du roi Léopold, désireux de créer en un endroit quelconque du globe, et à n'importe quel prix, un empire belge.

Tout ceci est juste. Tout survint à peu près en même temps, et l'on aurait grand-peine à trouver, en Afrique même, des arguments strictement économiques de valeur justifiant le partage. Le rôle économique de l'Afrique noire coloniale était alors et est longtemps demeuré négligeable⁽³⁸⁾.

La part africaine des investissements outre-mer effectués par les grandes puissances resta réduite : en 1913, malgré l'étendue des superficies concernées, la Grande-Bretagne n'avait investi en Afrique que M. £ 407 sur 4 milliards et seule-

(33) *Le Myre de Vilers au Cdt Rivière*, janvier 1882, cité par R. BRUNSCHWIG, *La colonisation française*, p. 162.

(34) *Instructions du Quai d'Orsay à Brazza*, février 1883, Archives de la Marine, B B 4, 1941.

(35) C.W. NEWBURY, *The Western Slave Coast and its Rulers*, Oxford, Un. Press, 1966.

(36) *L'avènement de l'Afrique noire*, ch. 8 et 9, Paris, 1963.

(37) Intervention d'abord *politique*, même si elle visait à terme à développer un empire économique, ainsi que P. Guillen le montre fort justement à propos de l'intervention marocaine (*L'Allemagne et le Maroc*, de 1870 à 1905, Paris, P.U.F., 1967).

(38) Sauf pour la Belgique, parce qu'elle n'avait pas d'autre colonie.

(39) H. FEIS, *op. cit.*, p. 23.



ment M.£ 37 si l'on exclut l'Afrique du Sud⁽³⁹⁾. En 1936, le total des investissements étrangers en Afrique noire était estimé à seulement M.£ 1 200⁽⁴⁰⁾.

Mais en invoquant la faible rentabilité de l'Afrique pour rejeter le bien-fondé des facteurs économiques du partage au profit d'une sorte de mégalomanie politique, il semble que les auteurs précédemment cités confondent deux plans : les origines du partage ne sont pas à rechercher en Afrique même. Toutes les « causes » énumérées ci-dessus n'en étaient pas, et il nous paraît vain de s'attacher à déterminer quelle fut la première en date : elles se présentaient, dans leur ensemble, comme des manifestations localisées, comme autant d'éléments de réponse aux formes diverses (politiques, diplomatiques, nationalistes, et même... économiques) à une situation globale, qui dépassait de beaucoup le continent africain, élément effectivement mineur de l'échiquier mondial, en dépit des apparences.

Le capitalisme occidental

Ce qui fut l'originalité de la période qui s'ouvrait vers 1880, ce fut l'intervention de l'ensemble des puissances occidentales, et non plus de l'Angleterre seule⁽⁴¹⁾. Ainsi se posait le problème de la constitution d'empires concurrents, dont Lénine dit fort bien qu'ils luttèrent moins « pour eux » que « contre les autres ». Ce fut cette interaction qui exigea de codifier un partage amorcé depuis un siècle. Dans le champ clos du continent africain, les rivalités internationales furent particulièrement lisibles, schématisées comme elles le furent par la Conférence de Berlin (1885), réunie à l'instigation de Bismarck appuyé par la France, à la suite des ambitions simultanément manifestées par Léopold, par l'accord anglo-portugais sur les bouches du Congo (1879, finalement non ratifié), par la fréquence des incidents franco-britanniques et par l'Allemagne.

Elucider la cause profonde du partage de l'Afrique revient donc à déterminer les raisons de cette conjonction des expansions.

Or celle-ci traduisait l'arrivée du monde capitaliste occidental dans son ensemble à un niveau économique comparable. Jusqu'alors la Grande-Bretagne s'était étalée sans rivale, donc sans ressentir la nécessité de se ménager des « chasses gardées ». Désormais, les autres puissances étaient devenues mûres pour l'expansion. Cela ne signifie pas que l'achèvement du partage fut lié à la situation économique mondiale par une simple relation de cause à effet. La plupart des puissances ne pratiquaient pas encore une économie impériale. Mais le fait même qu'elles aient proclamé très haut leur volonté de le faire prouve, à tout le moins,

(40) Alors que le total des investissements britanniques à l'étranger, approchaient la même année M.£ 4.000. Même si l'on admet avec J. Dresch (B.A.G.F., 1946) que le chiffre (donné par Frankel), sousestimant le secteur privé, doit être multiplié par 2 ou 3, il reste faible. 77% des investissements concernaient alors les territoires britanniques, 11,7% le Congo belge, et 7,3% seulement les territoires français y compris les pays sous mandat. Par opposition, les investissements français en Afrique du Nord avoisinaient vers la même date, B.A.G.F., 1953, et M. PICQUEMAL, *Les exportations des capitaux français...*

(41) J.A. HOBSON, *Imperialism, a study*, p. 8.

qu'elles en étaient devenues capables, bien plus, qu'elles en ressentaient le besoin⁽⁴²⁾.

Pourquoi l'action politique précéda-t-elle si souvent le fait économique (comme pour Léopold au Congo ou pour Bismarck au Maroc) ? C'est que les nations occidentales avaient un modèle sous les yeux, — celui de l'Empire britannique, — et qu'elles se sentaient de taille à l'égaliser, voire à le surpasser grâce à des armes nouvelles qu'elles lui avaient empruntées, mais qu'elles avaient aussi, mettant à profit leur retard, améliorées d'abord sur le plan intérieur : l'industrialisation, la concentration des capitaux, les travaux publics. De ce point de vue, dans le monde capitaliste de la fin du XIX^e siècle, le stimulant majeur fut l'innovation déterminante du chemin de fer qui absorba près de la moitié de tous les investissements privés de la période et entraîna une transformation radicale de la géographie économique, en ouvrant des débouchés énormes à l'investissement, en élargissant les marchés et en accélérant les migrations⁽⁴³⁾ ; ce n'est pas un hasard si les projets de transsahariens ou de transsoudaniens se multiplièrent en Afrique noire⁽⁴⁴⁾, si les Allemands lancèrent leur Berlin-Byzance-Bagdad⁽⁴⁵⁾, si l'expansion française se traduisit par des investissements massifs dans les chemins de fer (Turquie-Russie).

A cette cause majeure, — l'arrivée sur la scène mondiale du capitalisme occidental, — s'ajouta un élément favorable à l'extension des domaines coloniaux. La domination britannique et, dans une moindre mesure, française, qui trouvait ses racines dans l'époque mercantiliste, avait depuis longtemps amorcé la décomposition des Etats exploités, — principautés indiennes, provinces de l'empire turc, communautés africaines minées par l'économie de traite. La plupart se trouvaient, de ce fait, en état de moindre résistance. Dans le cas d'une province de l'Empire « informe » (Royaume *Ashanti*, Royaume du Dahomey), la prise en main paraissait naturelle. Mais dans celui d'une zone périphérique (Egypte, Birmanie...) elle s'imposait d'autant plus que cet affaiblissement rendait le pays particulièrement vulnérable aux risques nouveaux de concurrence européenne⁽⁴⁶⁾.

La colonisation entrave à l'impérialisme ?

Le partage de l'Afrique ne traduit donc pas la naissance de l'impérialisme. Il

(42) J. BOUVIER a montré comment, dans les années 1870-1890, au moment même où se renforçaient les grandes banques (Crédit Lyonnais, 1863 ; Société Générale, 1864 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1872), où se gonflait le volume de l'épargne qu'elles contrôlaient, le marché intérieur se dérobaît : dans cette phase de récession, les placements de capitaux sur le plan national se firent de moins en moins rentables. L'exportation devenait la seule issue possible (*Note sur les origines de l'Impérialisme français, op. cit.*).

(43) Entre 1850 et 1900, l'investissement ferroviaire excéda l'investissement de toutes les autres branches industrielles réunies, P.A. BARAN et P.M. SWEEZY, *Le capitalisme monopoliste*, p. 201-206.

(44) H. BRUNSCHWIG, *Note sur les technocrates de l'impérialisme français en Afrique noire*, dans *Rev. Fr. Hist. O.M.*, n° 194-197, 1967, p. 171-187.

(45) Concession obtenue en 1902.

(46) Mais contrairement à l'assertion de R. ROBINSON et J. GALLAGHER, il ne s'agit pas là de la cause essentielle. L'essentiel, ce fut la confrontation européenne avec cette situation de crises intérieures, elles-mêmes héritées, en grande partie, du contact antérieur avec les économies dominantes.

— révèle le décalage historique de l'accession des pays capitalistes à l'impérialisme, et son adoption comme système occidental.

Est-ce à dire que l'époque coloniale fut véritablement *impérialiste*, c'est-à-dire directement assimilable au stade monopoliste, stade suprême du capitalisme? Non sans quelque réserve.

De même que Marx avait fondé son œuvre sur l'examen du capitalisme britannique, ou qu'Hilferding était parti de l'analyse de la banque autrichienne⁽⁴⁷⁾, Lénine énonça sa théorie à partir de l'étude de la compétition européenne, — chacun se référant à l'exemple le plus marquant et le plus avancé de son temps. Lénine eut l'immense mérite de discerner la tendance au rôle prédominant des monopoles. Mais l'histoire contemporaine nous a enseigné ce qu'il était alors hors d'état de concevoir, car, quelque fut son génie, il n'était pas devin, que la phase coloniale était, à son tour, susceptible d'être dépassée, qu'elle contredisait, à la limite, les objectifs même de l'impérialisme.

Expliquons-nous. Dans la période 1850-1870, la Grande-Bretagne avait conçu un impérialisme véritable, — et non pas seulement un « archéo-impérialisme » caractérisé par une économie de pillage, de traite ou de plantations limitée à la transformation élémentaire des produits de cueillette ou des ressources minérales⁽⁴⁸⁾.

Vis-à-vis de ses colonies blanches⁽⁴⁹⁾, mais aussi de l'Inde, cet impérialisme s'était manifesté par la vigueur des flux d'investissements et par la relative autonomie laissée au relai d'une bourgeoisie nationale naissante ou déjà constituée⁽⁵⁰⁾. Il reposait sur le principe que l'accroissement des revenus outre-mer, favorisé par les investissements métropolitains, ne pouvait qu'élargir le marché britannique. Il s'était développé de façon exemplaire, précisément parce que les mobiles économiques, assurés de l'impunité diplomatique, ne rencontraient pas d'obstacle. Mais l'Angleterre occupait une position exceptionnelle, isolée et précoce. D'où la survivance des formes archaïques précédemment évoquées.

L'époque coloniale, en revanche, quelque paradoxale que puisse paraître la formulation, était le signe d'un impérialisme dénaturé. La convergence entre les mobiles et les intérêts des hommes d'affaires et des gouvernements, qui avait caractérisé les débuts de l'Angleterre victorienne, disparut. Du fait des rivalités internationales, le politique, voir le psychologique (dans le cas de Léopold) tendit à se tailler la part du lion. D'où une série de conquêtes effectuées sans raison économique apparente, et qui purent même apparaître comme économiquement

(47) Qui, relativement indifférente jusqu'alors, s'était à partir de 1898 ruée sur l'industrie. Voir à ce propos la traduction de l'ouvrage d'HILFERDING, *Le capital financier, Banques et Banquiers en Autriche au début du XX^e siècle*, Paris, 1970.

(48) Sur la définition de l'« archéo-impérialisme », voir le rapport de K.M. CHEVALIER, G. DHOQUOIS, A. LEFEBVRE et M. PIERRE, *Contribution à l'étude des formes contemporaines de l'impérialisme*, CERM, 1969.

(49) Dont le développement était, de ce fait, encore entravé. L'émancipation économique ne prendra son essor que dans la période suivante.

(50) L'Inde posséda très tôt un réseau ferré et l'industrie commença de s'y implanter dans les années 60.

aberrantes, telle, pendant quinze ans, l'aventure léopoldienne⁽⁵¹⁾, ou la « course au Tchad » dont la France se fit le champion.

Le partage de l'Afrique tropicale, effectué sans mobile économique majeur préexistant, ne donna pas non plus lieu à la « mise en valeur » que l'on aurait pu en attendre. Son exploitation releva tardivement de l'« archéo-impérialisme ». L'économie de traite y resta jusqu'à la seconde guerre mondiale fondée sur le pillage : on exportait l'or, le diamant et le cuivre et l'on achetait à des prix dérisoires des produits bruts ou médiocrement élaborés selon des méthodes artisanales (cueillette du caoutchouc sauvage, chasse à l'ivoire, fabrication villageoise d'huile de palme, concassage à main des palmistes, plantations « indigènes » de cacaoyers, de caféiers, d'arachides) ; ces produits étaient échangés contre des marchandises d'importations fortement surévaluées et destinées à l'autodestruction, à la consommation immédiate ou à la thésaurisation ostentatoire (armes à feu jusqu'en 1909, alcools, pagnes, pacotille). Les entreprises commerciales dominaient. Dans les cas extrêmes (compagnies concessionnaires du Congo) elles ne pratiquèrent, au moins jusqu'en 1920, aucun investissement, sinon des frais minimes de « premier établissement ». Elles ne prévirent donc aucun amortissement (puisqu'il n'y avait rien à amortir) et n'exercèrent aucun autofinancement : la quasi-totalité des profits étaient distribués annuellement aux actionnaires, si bien que, en cas de chute des cours sur le marché mondial, les sociétés pouvaient se retirer d'un jour à l'autre, avec le minimum de pertes, d'un pays laissé exsangue aussi bien en hommes qu'en produits⁽⁵²⁾. Les investissements se limitèrent à la construction relativement tardive de voies ferrées : celle de l'Etat Indépendant du Congo (Matadi-Léopoldville, 1890-1898) fut l'une des premières. Le Congo-Océan (Brazzaville- Pointe-Noire) fut seulement entrepris entre les deux guerres (1922-1934).

Après la première guerre mondiale apparurent les chantiers forestiers (bois du Gabon puis de Côte d'Ivoire) et les plantations européennes (Cameroun, Afrique orientale). Mais l'économie resta « singulièrement primitive et paresseuse »⁽⁵³⁾. Sauf dans les pays miniers (Congo belge, Rhodésie), la part des investissements commerciaux était largement prédominante (Unilever - S.C.O.A.-C.F.A.O.). Or les sociétés commerciales n'intervenaient guère dans la production, abandonnée au secteur traditionnel⁽⁵⁴⁾. Elles prirent l'habitude de laisser à l'Etat la charge des énormes dépenses d'équipement : face aux réticences des investisseurs, les travaux d'infrastructure furent surtout redevables aux capitaux publics (en 1936, 25% des investissements étaient d'origine publique au

(51) Où le roi engloutit jusqu'en 1895 une grande part de sa fortune personnelle, et qu'il dut à deux reprises renflouer à l'aide de deux emprunts massifs (31 millions) arrachés à grand-peine à la Belgique.

(52) Voir, à ce propos, notre thèse sur *Le Congo français au temps des grands concessionnaires, 1898-1930*, Paris, 1970.

(53) J. DRESCH, *Sur une géographie...*, p. 63.

(54) Au début du XX^e siècle, le progrès de la production du cacao de Gold Coast (Ghana), devenu en vingt ans le premier producteur mondial, fut entièrement le fait des planteurs africains. P. HILL, *The migrant Cocoa Farmers of Southern Ghana*, Cambridge, 1963, et R. SZERES-ZEWSKI, *Structural Changes in the Economy of Ghana, 1891-1911*, Londres, 1965.

Congo belge et 43% en Union Sud Africaine, mais le pourcentage atteignit 68% dans le Sud Ouest Africain et 71% en A.E.F.)(55).

La « mise en réserve » des territoires conquis apparut donc, paradoxalement, comme un frein à l'exploitation. On comprend, dès lors, les réticences des gouvernements manifestées au plus fort du partage : la conquête et l'occupation étaient coûteuses. Elles n'étaient peut-être pas payantes. Au début du siècle, les dépenses militaires et stratégiques occupaient la quasi-totalité des budgets (pour la France, non compris l'Afrique du Nord : 96 millions sur 115 en 1902, 83 sur 100 en 1910⁽⁵⁶⁾). On comprend aussi le bien-fondé des fameuses questions posées par les expansionnistes eux-mêmes : combien les colonies ont-elles coûté à la métropole, — aussi bien à l'époque de la conquête qu'à celle de l'effondrement du système ? Certainement fort cher et, dans le cas français tout au moins, peut-être plus cher qu'elles n'ont rapporté durant la période coloniale proprement dite⁽⁵⁷⁾. Il est probable, comme le constatait Hobson, que les métropoles avaient fait fausse route, de même que le Japon aurait eu avantage à procéder de façon pacifique en Mandchourie ou que l'Italie avait plus à perdre qu'à gagner, à long terme, à vouloir s'emparer de l'Ethiopie⁽⁵⁸⁾.

Le nationalisme impérial

C'est que l'« impérialisme colonial », tel que le définissait ses promoteurs, impliquait des éléments qui contrevenaient à son essence économique : le nationalisme et le protectionnisme.

L'optique impériale était, en effet, moins celle d'une gestion bien comprise du monde que celle d'une exaltation de l'idée nationale. De ce point de vue, le cas de la France fut exemplaire ; ce ne fut pas un hasard si le plus fort de l'expansion eut lieu entre la crise boulangiste et l'affaire Dreyfus. Coloniser représentait une occasion d'aventures, une école d'énergie, en même temps qu'une revanche aux déceptions individuelles et collectives (défaite de 1870, récession intérieure). L'entreprise, « acte de foi sonore dans les destinées territoriales illimitées de notre domaine d'outre-mer », relevait davantage de l'épopée que de la mise en valeur : on cherchait à conquérir l'empire le plus vaste possible, mais secondairement à en faire le plus riche possible⁽⁵⁹⁾.

Le phénomène fut général. C'était l'époque de l'éclosion du pangermanisme, de la conviction britannique d'exercer un devoir moral envers le reste de l'humanité : le « fardeau de l'homme blanc » apparaissait comme la ran-

(55) S.H. FRANKEL, *Capital Investment in Africa*,... ; - J. DRESCH, *op. cit.*

(56) Cité par H. BRUNSCHWIG, *Mythes et Réalités*..., p. 140.

(57) Encore faudrait-il distinguer entre ceux qui ont fourni l'argent (l'Etat) et ceux qui ont encaissé les profits (le capital privé) et noter que les dépenses (militaires ou d'équipement) étaient en même temps sources de profit. En tout état de cause, nous limitons cette hypothèse à l'Afrique noire non minière. Elle resterait à vérifier, surtout pour l'Indochine dont la prospérité fut probablement surestimée (voir ci-dessous).

(58) J.A. HOBSON, *Imperialism, A study*.

(59) T. HOFFHER, *La politique commerciale de la France*, p. 55.

çon inévitable de la « mission » occidentale, exaltée par la littérature de l'époque (Kipling).

Exacerbée par les rivalités européennes, l'idée d'empire coïncidait avec le retour au protectionnisme. Les barrières douanières s'élevèrent les unes après les autres : en 1884 en Allemagne, en 1892 en France (Tarif Méline), en 1890 aux Etats-Unis (Tarif Mac Kinley), qui ne se lancèrent pourtant dans la conquête qu'à partir de 1898 (prise aux Espagnols de Cuba, de Porto-Rico et des Philippines). L'Angleterre seule ne se rallia pas à cette politique, précisément parce que son empire reposait sur le libre-échange. Mais les nationalistes impériaux, avec à leur tête Chamberlain, auraient souhaité un « libre-échange impérial », c'est-à-dire un empire sans barrière douanière intérieure, mais isolé du monde. Ce programme se transforma en 1897 en « préférence impériale », plus conforme aux aspirations des colonies blanches qui, commençant de constituer des ensembles nationaux, tenaient à obtenir la garantie du marché britannique tout en réservant leur propre avenir⁽⁶⁰⁾. Mais le plan de « tarif impérial », proposé en 1902, fut rejeté par le pays en 1906.

Il fut rejeté parce que, comme l'a admirablement montré S.B. Saul, l'Empire n'était profitable à la Grande-Bretagne qu'« en tant qu'organisme dynamique, ouvert, intégré dans le grand courant de l'économie mondiale [...], et non pas en tant que mécanisme défensif grâce auquel elle aurait pu s'abriter de la concurrence étrangère, comme le pensaient les protectionnistes »⁽⁶¹⁾.

En permettant à l'Angleterre d'organiser une première division internationale du travail, l'expansion impériale l'avait progressivement établie au centre d'un système mondial de règlements multilatéraux : jouissant de surplus croissants dans ses transactions avec ses colonies d'Afrique occidentale, avec l'Australie et surtout avec l'Inde, elle pouvait aussi compenser ses balances de paiement déficitaires avec l'Europe continentale et les U.S.A., auxquels elle achetait de plus en plus d'objets manufacturés. De plus ces pays, qui ressentaient un besoin croissant de matières premières, les achetaient directement dans l'Empire britannique (laine d'Australie, coton indien, caoutchouc de Malaisie, huile de palme d'Afrique occidentale) dont la production avait augmenté plus vite que la capacité d'absorption de la métropole. L'empire était donc pour l'Angleterre une source de richesse dans la mesure où il lui donnait le moyen de régulariser ses relations avec le reste du monde⁽⁶²⁾.

Ce fait montre bien le caractère fallacieux de la propagande « impérialiste » de l'époque qui reposait sur un postulat naïf d'autarcie contrevenant au but recherché.

La crise britannique

Qui plus est, l'idéologie impérialiste se propagea au moment même où

(60) Fr. CROUZET, *Commerce et Empire*, p. 306. L'auteur résume, p. 303-306, la thèse de S.B. Saul. L'article des *Annales*, et l'ouvrage du même auteur de la collection « Que sais-je » constituent les meilleures études en langue française de l'histoire récente du Commonwealth.

(61) S.B. SAUL et Fr. CROUZET, *op. cit.*

(62) S.B. SAUL et Fr. CROUZET, *op. cit.*

l'essor économique de la Grande-Bretagne marquait le pas. La crise amorcée en 1870 et toujours actuelle est le leitmotiv des historiens de la période⁽⁶³⁾. Ce déclin résultait de l'apparition de rivaux sérieux face à une nation qui s'était accoutumée au monopole. L'Angleterre, qui assurait encore 20% de la production industrielle mondiale en 1900, mais seulement 14% en 1913, fut rattrapée et dépassée par les pays européens puis, après la guerre, par les U.S.A. et le Japon ; elle perdit sa supériorité technique, fondée sur l'industrie textile, le charbon, la vapeur et le chemin de fer, lorsqu'à partir des années 1880 la « deuxième révolution industrielle » fit prévaloir l'électricité, le pétrole et les industries chimiques. Certes, dans l'immédiat, le retard était tout relatif. La masse des capitaux investis à l'étranger continua de s'accroître de plus en plus rapidement (M. £ 1300 en 1885, M. £ 4 milliards en 1913), passant de 13 à 16% du total des investissements britanniques. Cependant, les *nouveaux* investissements extérieurs, sauf vers la fin des années 1890 et juste avant la guerre, devinrent nettement inférieurs aux *revenus* des investissements antérieurs qui, passés de 4 à 10% du revenu national, avaient fait boule de neige et quadruplé en trente ans⁽⁶⁴⁾.

Années	Revenus tirés des propriétés à l'étranger (£ M.)	Période quinquennale	Moyenne annuelle des nouveaux investissements à l'étranger (£ M.)
1883	50	1880-1884	23,9
1891	100	1890-1894	45,6
1903	115	1900-1904	21,3
1907	140 à 153	1904-1909	109,5
1913	205 à 210	1910-1913	185

Bref, en même temps que l'équipement de la Grande-Bretagne devenait de plus en plus dépendant de la prospérité du reste du monde, la métropole insufflait proportionnellement, de moins en moins d'argent frais : elle devint un *pays rentier*, qui consommait plus qu'il ne produisait.

Enfin, malgré le bond en chiffres absolus, le commerce de l'empire apparaissait en relative stagnation, puisqu'il passait de 25,4% à 27,5% seulement du total entre 1854-1857 et 1909-1913, en dépit de l'accroissement massif des superficies (6.000.000 km² entre 1880 et 1900)⁽⁶⁵⁾.

(63) Consulter à ce propos : A. SIEGFRIED, *La crise britannique au XX^e siècle*, coll. « U », Paris, A. Colin, 1931 et Fr. CROUZET, *op. cit.*

(64) De M. £ 50 en 1880 à M. £ 200 en 1913, alors que le revenu national total avait seulement doublé (de £ M. 1200 à £ M. 2250), d'après H. FEIS, *op. cit.*

(65) Fr. CROUZET, *op. cit.*

La crise s'accéléra entre les deux guerres mondiales. La volonté de retrouver, à tout prix, la parité de la livre sterling avec l'étalon-or (1925) entraîna une déflation qui laissa l'Angleterre désarmée devant la concurrence des pays à monnaie dépréciée⁽⁶⁶⁾. Elle ne connut pas, dans la période 1920-1929, l'élan de prospérité des U.S.A. et de la France ; le volume de ses exportations tomba de 30% entre 1913 et 1937. Les investissements à l'étranger diminuèrent : de 1903 à 1913, 50% des capitaux épargnés étaient exportés, mais seulement 33% en 1919, et 0% en 1937 (quand la balance des paiements fut devenue déficitaire). Le repli sur le *Commonwealth* (qui détenait dorénavant plus de 50% du total des investissements extérieurs) traduisait, en fait, un état de crise, entériné finalement par le recours au protectionnisme défensif auquel la Grande-Bretagne s'était jusqu'alors refusée : « au milieu de la ruine générale, on se raccorcha à la bouée du commerce impérial » par la Conférence Impériale d'Ottawa en 1932. Dès lors, les vieilles industries (charbon, coton) ressentirent avec moins d'acuité encore le besoin d'être rénovées pour s'adapter aux conditions nouvelles de l'économie mondiale.

Le poids de l'empire français

Du côté français, en dépit des apparences, le nationalisme colonial joua un rôle de frein. Celui-ci fut masqué, il est vrai, par le dynamisme d'une économie pressée à combler son retard. La France, qui possédait une population largement plus agricole que la Grande-Bretagne, avait jusqu'alors put vivre relativement refermée sur elle-même ; l'industrialisation avait progressé lentement. Les investissements à l'étranger, stoppés par la guerre de 1870 (après certaines expériences comme celles du Canal de Suez), restèrent à peu près nuls jusqu'en 1885. Mais ils progressèrent ensuite très rapidement.

Investissements étrangers français⁽⁶⁷⁾ (à long terme ou à caractère permanent)

Moyennes de la période	Millions de francs
1871-1875	Très peu
1876-1880	- 50 à + 50
1881-1885	rien ou très peu
1886-1890	443- 533
1891-1896	519- 619
1897-1902	1157-1257
1909-1913	1239-1339

(66) Fr. CROUZET, *L'économie du Commonwealth*, p. 14-16.

(67) D'après H.G. MOULTON et Cl. LEWIS, *La dette française*, et H. FEIS, *op. cit.*, p. 44.

En un peu plus de trente ans (1880-1914), le total des investissements extérieurs, qui avait triplé (de 14 à 45 M.M.), avait suivi un essor très supérieur à l'accroissement du capital du pays, passant de 1/12 au 1/6 de la richesse nationale (environ 300 MM). Mais en dépit de tapageuses manifestations nationalistes, cette progression se fit presque entièrement hors du domaine colonial. Les investisseurs préféraient les « semi-colonies » pour des raisons analogues à celles des Anglo-Saxons dans leurs *dominions* (encore qu'il ne s'agit pas de pays neufs aux populations homogènes à celles de la métropole) : à la veille de la guerre, les investissements coloniaux représentaient, au plus, 4 M.M. francs-or, dont 1,25 d'emprunts d'Etat⁽⁶⁸⁾.

Distribution géographique des investissements extérieurs français
(en pourcentages)⁽⁶⁹⁾

Régions	1900	1914
Europe ⁽⁷⁰⁾	19,9	27,5
U.S.A.-Canada	0,8	2
		(y compris l'Australie)
Amérique latine	2	6
Asie	0,8	2,2
Egypte-Suez		
Afrique du Sud	3	3,3
Colonies françaises	1,5	4 (71)

Malheureusement, nous ne disposons pas encore, à ce jour, d'étude économique systématique du domaine colonial français. Tout laisse à penser, cependant, que l'Outre-Mer fut plus un boulet qu'une incitation à l'expansion. Grâce à la loi des Finances de 1900 qui stipulait l'autonomie financière des colonies supposées se suffire à elles-mêmes (d'où une réduction draconienne des subventions métropolitaines), le territoire colonial, une fois conquis, ne coûta plus très cher. Mais il rapportait peu. Les investissements, presque tous destinés à des travaux d'infrastructure entrepris par l'Etat (voies ferrées, routes, ponts), n'étaient pas rentables à court terme dans des pays généralement dépourvus de richesse

(68) H. DE PEYERIMHOFF, *Entreprises et capitaux français à l'étranger* ; Fr. BLOCH-LAINE, *La zone franc*, p. 109, Paris, 1956.

(69) D'après H.G. MOULTON et Cl. LEWIS repris par H. FEIS.

(70) Dont Russie : 7 et 11,3% ; Turquie : 2 et 3,3%.

(71) La discordance entre le chiffre brut (4 MM., cité par Peyerimhoff) et le pourcentage (4%, qui correspondrait à un total de moins de 2 MM.) demanderait à être éclaircie. Peut-être provient-elle du déplacement de la rubrique Suez. Même à supposer que le pourcentage eût atteint 10%, il demeurerait relativement très faible.

minière⁽⁷²⁾. Ils supposaient un développement parallèle du commerce d'exportation.

Or, celui-ci continuait de se diriger en majeure partie vers l'étranger ou, s'il s'adressait à la France, lui posait de graves problèmes de concurrence au lieu de lui être complémentaire.

C'est qu'en dépit des nouvelles conquêtes, le domaine privilégié de l'expansion française demeurait l'Algérie : dans la période 1914-1930, l'Afrique du Nord reçut 81% des emprunts coloniaux ; le pourcentage était encore de 41% dans la période 1931-1939 (Algérie : 30 et 24,5%). En 1940, l'Algérie avait reçu 61% du total des investissements privés outre-mer (environ 130 MM francs courants sur 200)⁽⁷³⁾. En 1938, le commerce général avec l'Afrique du Nord représentait 48% du commerce colonial français (15,2 sur 31,7 MM. francs courants, dont 10,6 avec l'Algérie)⁽⁷⁴⁾. A la veille de la seconde guerre mondiale (1937), sur un lot de 5.500 tonnes de denrées alimentaires issues des colonies (avec, au premier rang, le blé et le vin d'Algérie), 4260 (soit 77%) étaient déjà produites sur le sol métropolitain, tandis que sur 5,2 M. tonnes d'importations agricoles venues de l'étranger, 3,6 étaient des matières premières nécessaires à l'industrie (soit près de 70%). Très tôt se développèrent des antagonismes tels qu'ils aboutirent à une série de mesures de contingentement⁽⁷⁵⁾.

H. Brunswick a montré comment, jusqu'à la première guerre mondiale, en dépit des mesures protectionnistes, le volume du commerce des colonies avec l'étranger, presque toujours supérieur à la moitié, s'accrût sensiblement⁽⁷⁶⁾. Bien plus, le progrès du commerce avec la France fut nettement inférieur à celui du commerce avec l'étranger (accroissement de 67,6% contre 84% entre 1901 et 1913).

Certes, la part du commerce colonial dans le commerce extérieur augmenta (passant de 5,71% en 1882-1886 à 10,2% en 1909-1913, et 12,5% pour l'année 1913). Mais elle resta ensuite stationnaire jusqu'à la grande crise, et dépassa rarement le quart du total.

Part des colonies dans le commerce total de la métropole (en pourcentage)

1913	12,5	1935	28,2
1927	13	1936	30,4
1929	15,4	1937	26
1932	25		

(72) Il y eut parfois des exceptions : ainsi, à la surprise de ses promoteurs la première voie ferrée sénégalaise (Dakar-Saint-Louis) achevée en 1885 à des fins exclusivement stratégiques, pour contrôler la région jusqu'alors insoumise et inculte du Cayor, vivifia presque immédiatement la zone, devenue de ce fait, la première exportatrice d'arachides.

(73) M. PICQUEMAL, *Economie et Politique*.

(74) D'après la *Statistique Générale de la France*, t. 55, 1939.

(75) Accords de contingentement général sur les produits de base de l'agriculture (1931). Accord sur le sucre de mai 1934, limitant à 14% environ le pourcentage d'approvisionnement du marché français en sucre colonial, R. HOFFLER, *op. cit.*, p. 55.

(76) Il passa de 46% en 1894 à 56,9% en 1910, avec une pointe à 60% en 1907, H. BRUNSCHWIG, *Mythes et réalités...*, p. 89.

Le « repli sur l'empire » résultait alors des mesures de protection rigoureuse prises à partir de 1931 pour juguler le déficit commercial : contingentements, licences d'importation, relèvements des droits de douane⁽⁷⁷⁾. Il traduisait une phase de récession évidente ; le progrès apparent, en pourcentage, résultait de la réduction de moitié du commerce français avec l'étranger, et non d'une augmentation massive du commerce colonial qui demeura à peu près constant⁽⁷⁸⁾.

Même phénomène en ce qui concerne l'exportation des capitaux. Certes, la France avait connu une expansion incontestable après 1920. Mais elle restait mal-thusienne en matière coloniale ; le fer de Konakry, découvert en 1904, resta inexploité jusqu'après la seconde guerre mondiale. Les diamants d'Oubangui-Chari, découverts en 1913, ne suscitèrent qu'à partir de 1928 des entreprises minières reprises après 1935. Le « repli sur l'empire » résultait non d'un dynamisme interne, mais du resserrement du marché mondial, et notamment des pertes éprouvées dans la Russie tsariste (évalués à 11 MM francs-or). Mais en dépit de la protection impériale, les investissements à l'étranger restaient en 1938 probablement supérieurs à ceux exportés dans l'Empire⁽⁷⁹⁾.

En outre, la médiocrité des échanges des colonies avec la métropole n'était pas compensée, comme dans le système britannique, par un rétablissement spectaculaire de la balance des paiements par le truchement du commerce de l'Outre-mer avec les pays étrangers : à la veille de la seconde guerre mondiale (1936), toutes les balances commerciales des colonies avec l'étranger étaient déficitaires, sauf pour Madagascar (tout juste équilibrée : + 29 M. francs) et surtout l'Indochine (+ 228 M. francs)⁽⁸⁰⁾. En francs courants, la balance commerciale de l'ensemble de l'Outre-Mer avec l'étranger atteignait un déficit de plus d'un milliard (1352 M. de francs).

Tout ceci ne constitue que des indications éparses. Il faudrait, répétons-le, procéder à des études quantitatives détaillées : dans quelle mesure, par exemple, les colonies furent-elles importatrices ou exportatrices, c'est-à-dire agissent-elles plutôt comme des marchés pour les produits manufacturés français ou comme des fournisseurs de matières premières ? Il faudrait retracer l'évolution, situer et expliquer les renversements de courant ; le premier résultait de la soif d'équipement des colonies qui se manifesta au tournant du siècle, mais parfois (comme pour l'A.E.F.) seulement après la première guerre mondiale⁽⁸¹⁾. Le second eut-il lieu, et à quelle date ? En 1935, dans son histoire de l'A.E.F., Georges Bruel signalait déjà la carence des études françaises en la matière. S'il reconnaissait que

(77) Le pourcentage s'abaisse de nouveau dès que le Front populaire libéralisa quelque peu l'économie. A. SAUVY, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, II, p. 448-450, Paris, 1967.

(78) X. YACONO, *Histoire de la colonisation française*, coll. « Que sais-je », 1970.

(79) Ceux-ci représentaient environ 20 MM de francs-or. Travaux récents de J. MARSEILLE (*Revue historique*,). A noter que les investissements à l'étranger étaient peut-être tombés à la moitié de ceux de 1913 (en valeur-or). L'accroissement des investissements à l'extérieur provenant *exclusivement* des investissements coloniaux (investissements globaux 1913 : 45 MM, dont seulement 4 ou 5 dans l'Empire).

(80) R. HOFFHER, *op. cit.*, p. 55 et sv.

(81) Généralement les colonies, exportatrices avant la conquête, devinrent importatrices à la suite du ravitaillement des corps d'occupation puis de l'outillage économique.

l'A.E.F., la « cendrillon coloniale » naguère dénoncée par le G.-G. Merlin en 1911 n'avait pas encore « acquis sa majorité », il se rangeait à l'avis de ses contemporains pour vanter, en revanche, la prospérité « de nos autres grandes colonies ». Mais on peut se demander si des études monographiques ne seraient pas toutes plus ou moins décevantes en ce domaine. Car, en dépit de l'optimisme officiel, il se dégagait aussi, des textes d'époque, une insatisfaction permanente des milieux expansionnistes : les colonies « sont mal exploitées » ; sont-elles donc « rentables », puisqu'il ne s'agit point d'« un fait naturel », mais d'« une construction progressive et continue », nullement apparente⁽⁸²⁾ ?

En dépit du battage organisé autour de l'Exposition coloniale de 1931, l'Empire français était en crise. La métropole, aux prises à un équipement périmé, insuffisant, s'essouffait et réagissait par des réflexes malthusiens ; elle souffrait surtout d'une ignorance généralisée des conditions d'un essor véritablement impérialiste⁽⁸³⁾. Car la politique protectionniste était un remède à court terme (sauf lorsqu'il s'agissait de protéger la jeune industrie d'un pays neuf) qui se révélait être, à la longue, un obstacle à l'expansion : fondé sur les contrôles, les restrictions de la production, les quotas sur les marchés, les contingentements, elle supprimait le stimulant d'une vigoureuse concurrence extérieure. Elle ne pouvait qu'accentuer à long terme le vieillissement de l'économie.

L'avatar colonial

Entre 1880 et 1920, l'« esprit impérial » se développa donc indépendamment et parfois même en dépit du domaine colonial. Celui-ci servit seulement ensuite de repli, et surtout de parade à la grande crise, dans la brève période qui précéda la seconde guerre mondiale. Entendons-nous : nous ne prétendons évidemment pas que l'époque ne fut pas impérialiste. Elle le fut, mais d'abord ailleurs ; ce que nous récusons c'est l'identité fallacieuse impérialisme = colonisation. Celle-ci traduisait plutôt la crise de croissance de l'impérialisme. Elle agit bientôt comme une entrave à son développement. Mais entrave finalement légère car, en dépit de la volonté des nationalistes impériaux, les mesures juridiques et politiques pesaient d'un faible poids face aux forces dynamiques de l'impérialisme.

Ignorant les frontières politiques, niant la réalité des barrières douanières, la concentration se poursuivait, parachevant la formation d'unions internationales capitalistes monopoleuses qui se partageait le monde au nom du vieil adage « le profit n'a pas d'odeur ». Bien que le mouvement de concentration, impétueux au temps de sa jeunesse, au début du siècle, se fût considérablement ralenti entre les deux guerres⁽⁸⁴⁾, les coalitions financières surmontèrent finalement les décisions impériales, impuissantes à juguler le jeu fondamental de la concurrence présidant aux relations économiques mondiales. Ce fut l'époque où s'épanouirent, par-dessus les frontières, les grandes firmes d'Outre-Mer, dont l'un des exemples les plus représentatifs fut en Afrique et ailleurs, *Unilever* : le groupe était né de l'entreprise William Lever (1851-1925) qui bâtit les débuts de sa fortune sur les

(82) R. HOFFHER, *op. cit.*

(83) A. SAUVY, *op. cit.*

(84) P. JALEE, *l'Impérialisme en 1970*, p. 76.

savonnettes *Sunlight* (1888). A la suite des recherches menées sur les oléagineux⁽⁸⁵⁾, il acquit une série de plantations coloniales destinées à son approvisionnement en matières premières, principalement au Congo belge (S.E.D.E.C.), au Congo français (Compagnie Propriétaire du Kouillou, Niari, 1911), au Nigeria (Royal Niger Co) et en A.O.F. (Niger français, acquis en 1921)⁽⁸⁶⁾. Résultant de la fusion d'un trust britannique de la savonnerie et d'un trust néerlandais de la margarine, le groupe qui s'était associé les margarineries germano-hollandaises en 1928, prit sa forme définitive en 1937⁽⁸⁷⁾.

En 1946, plus du tiers du commerce mondial des matières premières oléagineuses était entre ses mains. D'une façon générale, la centralisation bancaire et l'internationalisation des firmes, favorisées par la concentration verticale et horizontale, aboutissait normalement à dépasser la contrainte des différenciations politiques.

Le rôle historique du partage colonial

Que le partage colonial n'eut pas, en lui-même, une signification impérialiste (au sens léniniste du terme) n'en atténue pas, pour autant, son caractère à la fois inévitable et indispensable au progrès de l'impérialisme.

Inévitable parce que, compte tenu de l'évolution mondiale vers la constitution des empires concurrents, le partage du monde en zones d'influences garanties par la domination politique apparaissait, à la fin du XIX^e siècle, comme une nécessité historique. En ce sens, la colonie joua le rôle qui lui était imparti dans le processus impérialiste, celui d'une assurance pour l'avenir, même si elle ne constituait pas, dans l'immédiat, une source accrue de richesses. *A contrario*, les pays qui entrèrent en retard dans le cycle impérial (U.S.A.) purent « faire l'économie » de la dépense coloniale, pour se lancer directement dans l'impérialisme des monopoles.

C'est à partir du partage que l'impérialisme mondial prit son essor, à la fois à cause et en dépit des entraves nationalistes et protectionnistes du temps : le « recueillement colonial », — malgré l'expansion générale de la période, — était un seuil nécessaire, qui permit à nouveau de repartir et d'organiser la division internationale du travail, sur le plan mondial et non plus seulement anglo-saxon.

Cependant, la phase coloniale engendrait ses propres contradictions, un moment inévitable, mais devenues peu à peu insupportables : nationalisme mais expansion internationale, malthusianisme mais progrès accéléré des moyens de production, protectionnisme mais utopie de l'autarcie impériale. L'exigence de les dépasser conduisait inéluctablement à la phase postérieure : celle des monopoles internationaux, désormais dégagés des contraintes territoriales.

Si l'on quitte maintenant le point de vue du pays dominant pour se placer

(85) La margarine, élaborée par Mège-Mouriès, en 1869, fut mise au point par la découverte de l'hydrogénation des graisses végétales en 1910.

(86) Qui, à la suite de son association avec le groupe Shell, donna naissance en 1929, à l'*United Africa Co.*

(87) J. SURET-CANALE, *L'Afrique noire*, p. 228-229.

dans l'optique du pays dominé, on perçoit combien le phénomène colonial, en lui-même déviation politique de l'impérialisme, contribua aux origines du sous-développement. La première phase, 1890-1920, se traduisit par un phénomène généralisé : celui de la liquidation des embryons de bourgeoisie autochtone. L'épisode est sans doute révélateur des implications économiques d'une prise en main politique. Il avait déjà eu lieu en Inde. Il contraste avec l'utilisation des classes moyennes par la métropole, caractéristique aussi bien de la phase précoloniale (par manque de moyens) que de l'impérialisme contemporain (soucieux de reconstituer une bourgeoisie à sa dévotion). Il fut souvent bref, mais décisif.

Les exemples sont innombrables. Au Sénégal, au siècle dernier, le gouvernement de Faidherbe et les maisons coloniales avaient d'abord appuyé l'essor des traitants sénégalais qui, avant la confrérie religieuse des Mourides, avaient introduit et développé l'arachide dans les campagnes de leur pays. Mais la conquête de l'intérieur avait entraîné leur liquidation au profit des maisons coloniales ou de nouveaux agents subalternes entrés à leur service, Libanais et petits Blancs⁽⁸⁸⁾. Au Sierra Leone, où la population acculturée des « esclaves libérés » avait joué tout au long du siècle un rôle important dans la propagation du commerce de traite jusqu'au Nigéria (où ils constituèrent, par exemple, le noyau de la colonie anglophile et marchande d'Abéokuta), la conquête provoqua leur massacre. En Gold Coast la main-mise coloniale sonna aussi le glas des grandes familles de négociants *Fanti* « évolués » chargés du courtage avec les *Ashanti*. Ils furent jetés en prison à la suite de leur remarquable tentative pour harmoniser sous la protection britannique les intérêts de la vieille aristocratie et de la nouvelle élite, lors de la *Confédération Fanti* (1871)⁽⁸⁹⁾.

La désorganisation autoritaire des structures socio-économiques préexistantes, accélérée par la généralisation du camion dans l'arrière-pays au lendemain de la première guerre mondiale, favorisa la pénétration du capitalisme occidental et prépara les conditions du sous-développement. Les « évolués », détournés des secteurs productifs de l'économie, furent condamnés à se mettre au service des firmes européennes ou à entrer dans les carrières administratives. Ils constituèrent une masse de commis, représentatifs de la catégorie locale la plus favorisée : formés, dans les écoles des missionnaires, à la culture occidentale et acquis à ses méthodes, ils furent à l'origine de cette « aristocratie bureaucratique » hypertrophiée qui pèse si lourdement sur les régimes politiques contemporains.

Mais ce fut aussi dans leurs rangs que se recruta, au sortir de la phase coloniale, une nouvelle bourgeoisie d'affaires, constituée surtout de capitalistes modestes, condamnés aux secteurs les moins rentables de l'économie (transports-commerce de détail), toutes activités désormais délaissées par les firmes métropolitaines qui s'étaient réservées l'industrie et les banques. Ils donnèrent ainsi naissance à une seconde bourgeoisie locale, désireuse de s'identifier à l'ancienne métropole et toute disposée à collaborer avec elle.

(88) S. AMIN, *Le Monde des Affaires Sénégalaises*, Paris, Ed. de Minuit, 1969 et *La politique coloniale française à l'égard de la bourgeoisie commerçante sénégalaise, 1820-1960* ; Séminaire sur le Commerce en Afrique occidentale, Freetown, Institut International Africain, décembre 1969.

(89) M. PRIESTLEY, *West African Trade and Coast Society. A Family Study*, Oxford, Un. Press, 1969.

Enfin, la « mise en réserve » des territoires coloniaux fut, en lui-même, un facteur d'accélération du processus de sous-développement : maintenues tardivement au stade de l'économie de pillage garanti par l'octroi de monopoles plus juridiques qu'économiques (les compagnies à charte et les grandes concessions), certaines colonies tropicales furent directement plongées dans l'impérialisme monopoliste sans avoir connu la transition de la domination concurrentielle (cas de l'A.E.F., du Congo Kinshasa, dans une moindre mesure du Nigeria). D'où leur incapacité à s'adapter au monde contemporain, et le caractère aujourd'hui inéluctable de leur sous-développement.

III. L'IMPERIALISME CONTEMPORAIN

Il paraît donc naïf de s'étonner de la facilité de la décolonisation de l'Afrique, presque toute entière expédiée en quelques années (1957-1960). Elle résultait directement du processus impérialiste, qui visait à éliminer les contraintes non économiques, au premier chef la « couverture » de la domination politique. La France avait attendu l'achèvement de la seconde guerre mondiale pour revenir sur ses principes financiers coloniaux (loi du 30 avril 1946) : la création du F.I.D.E.S. et de la C.C.F.O.M.⁽⁹⁰⁾ marquait désormais sa volonté d'assumer les charges du développement. De 1947 à 1956, pour la seule A.O.F., les investissements s'élevèrent à 210 MM. francs (1956) contre 90 (en francs constants) de 1903 à 1946⁽⁹¹⁾. D'où la vigueur de la poussée « cartériste », qui redécouvrait le coût de la politique coloniale. Les milieux d'affaires se rallièrent volontiers à une décolonisation dont le G.G. Delavignette soulignait qu'« elle n'a rien de démocratique. Elle a été dictée par l'argent, dans l'indifférence du peuple français »⁽⁹²⁾.

Non qu'il n'y eût, tardivement, des guerres coloniales qui visaient à entraver l'évolution. Mais celles-ci traduisaient, plus que les mobiles économiques fondamentaux du capital international, la vigueur des intérêts locaux renforcée par un contexte nationaliste hérité du passé : le meilleur exemple en fut peut-être donné par le rôle passionné des colons dans la guerre d'Algérie. Ainsi est-on entré, après la seconde guerre mondiale, dans l'ère de l'*impérialisme véritable* tel qu'il fut défini par Lénine (à l'exception du 5^e point). Nous n'entendons pas ici en reprendre l'analyse, laissant cette tâche aux économistes, infiniment mieux armés que nous en la matière.

Rappelons seulement que les exportations de capitaux reprirent à un rythme extraordinairement accéléré : le flux mondial annuel d'investissements qui, au sommet de l'entre-deux-guerres, n'exédait pas 3 MM. dollars, atteignit 3,3 MM. en 1951-1955, mais déjà 6 MM. en 1956-1959, et 14 MM. en 1965⁽⁹³⁾. En même temps, la concentration monopoliste et l'internationalisation de la vie économique prit des formes sans commune mesure avec la période précédente.

Les puissances capitalistes s'étaient rendu compte qu'elles avaient désormais

(90) Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social des Territoires d'Outre-Mer et Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer.

(91) YACONO, *op. cit.*, p. 103.

(92) Cité par YACONO, *op. cit.*

(93) P. JALEE, *L'Impérialisme en 1970*, p. 77.

intérêt à larguer les charges d'une administration devenue exagérément coûteuse, dès lors que, affrontant le problème du sous-développement, elles voyaient la mise en valeur des colonies apparaître comme un gouffre exigeant d'énormes investissements à fonds perdu. La fourniture des matières brutes, et même l'essor localisé de certaines industries n'impliquaient pas nécessairement la promotion sociale des populations locales aux frais de la métropole : il devenait plus rentable de s'en remettre aux *cash crops* des paysans du Nigeria, du Ghana, de l'Ouganda ou du Sénégal, sans assurer du même coup la totalité des risques de la production.

Cependant, la décolonisation était loin de signifier l'arrêt des investissements Outre-Mer. L'« aide » publique resta prédominante. Mais, si la part des investissements privés tend aujourd'hui à s'amenuiser dans le Tiers-Monde en faveur des échanges privilégiés entre pays capitalistes développés⁽⁹⁴⁾, il faudrait nuancer cette affirmation à propos des anciennes colonies, auxquelles les entrepreneurs ne commencèrent vraiment de s'intéresser qu'après la disparition des contraintes coloniales. Ce ne fut pas un hasard. Auparavant, l'exploitation des colonies, nous l'avons dit, s'était trouvée freinée par le recours toujours possible à l'Etat dont on attendait la prise en charge des investissements de base, non rentables à court terme. Dans une certaine mesure, ceux-ci finirent par avoir lieu, mais au sein d'une « économie administrative » où l'équipement non productif (administration, armée) tendait à occuper une place démesurée : au Moyen-Congo, par exemple, tandis que la valeur ajoutée pour l'ensemble des activités productrices s'élevait en 1958 à 15,5 MM.⁽⁹⁵⁾, les seules dépenses administratives courantes atteignaient 6,1 MM. et celles d'équipement 3,5 MM. L'Etat français se trouvait dans l'obligation d'en assurer largement le financement (1,6 MM. au titre du budget civil, 3 MM. au titre du budget militaire, 0,8 MM. au titre du F.I.D.E.S.)⁽⁹⁶⁾.

Une fois tombées les frontières politiques, le recours au gouvernement colonial devenait impossible. La concurrence internationale reprenait tous ses droits : le maintien de la domination économique exigeait de chacun des apports considérables sous peine de voir le nouveau marché succomber au plus offrant.

Sur le même plan du Congo-Brazzaville, on constate que si le financement extérieur privé des investissements resta inférieur au financement extérieur public, la progression du premier devint beaucoup plus rapide : la part, dans le financement global 1960-1968, de l'apport extérieur public tomba de 48 à 36%⁽⁹⁷⁾. L'étude systématique de cette tendance, pays par pays, au lendemain de la seconde guerre mondiale, serait assurément révélatrice : c'est seulement au moment où l'on renonçait à la « chasse gardée » que l'on songeait à l'équiper.

Comme pour l'impérialisme britannique du XIX^e siècle, mais à une autre échelle, le facteur économique est donc redevenu, au sortir de la phase coloniale,

(94) P. JALEE, *op. cit.*, p. 79-84.

(95) Au coût des facteurs, c'est-à-dire fiscalité indirecte exclue.

(96) S. AMIN, *Histoire économique du Congo*, p. 61, Paris, 1970.

(97) Le financement extérieur privé des investissements passa de 4 à 11,5 MM. francs, tandis que le public passait de 8,1 à 14,7 MM. En outre, le public gratuit (non remboursable) déclina en faveur des prêts, passant de 5,5% à 4,8% du P I B, S. AMIN, *op. cit.*, p. 78-79.



le fondement sans partage de l'impérialisme. Le rôle prédominant est imparti à la puissance parvenue au plus haut point de la concentration monopoliste. Les U.S.A., premiers exportateurs de capitaux depuis l'entre-deux-guerres, auraient fourni, entre 1951 et 1967, 70% des investissements extérieurs mondiaux à long terme, et près de 80% des seuls investissements privés⁽⁹⁸⁾. Ils sont désormais en voie de dominer non seulement la plupart des anciens territoires d'Outre-Mer, mais aussi les puissances capitalistes occidentales entravées par le vieillissement de leurs structures. Ainsi surgit un nouveau point d'analogie avec le XIX^e siècle : la primauté de l'économique ressort moins d'une situation de concurrence relativement équilibrée que de l'écrasement des autres puissances par une seule, — ce que P. Jalée appelle le « superimpérialisme » des Etats-Unis. Cette supériorité permet à l'économie dominante d'atténuer la portée des conflits qui peuvent surgir avec les empires concurrents, parce qu'ils lui sont, en définitive, soumis. Et ce développement inégal apparaît bien comme le propre de l'impérialisme, plutôt que l'équilibre relatif des forces tel qu'il advint dans une phase qu'il faudrait considérer, non pas comme caractéristique, mais comme exceptionnelle de l'impérialisme : la période coloniale⁽⁹⁹⁾.

Mais parce que l'économie et le politique demeurent dans une situation permanente d'interaction et d'interdépendance, les Etats-Unis, pas plus que l'Empire britannique du XIX^e siècle, ne peuvent éviter les moyens de contrainte extra-économiques exercés de façon plus ou moins dissimulés. Ces interventions ne prennent plus aujourd'hui la forme de la conquête coloniale. Celle-ci est restée le fait de puissances attardées, où le développement impérialiste n'a pas acquis une force suffisante pour leur permettre de s'imposer sans le concours de la combinaison directe, — tel le Portugal, qui mène un combat d'arrière-garde, seul moyen pour lui de préserver quelques bribes de son empire de l'hégémonie américaine. Dans une moindre mesure, le phénomène est du même ordre pour la Grande-Bretagne, qui depuis 1918, n'a pas réussi à s'adapter aux conditions nouvelles de l'impérialisme. Certes, elle a créé, à partir du *Commonwealth*, le bloc *sterling*, vaste unité économique relativement intégrée, représentant le 1/4 de la population et près de 1/3 du commerce mondial. La zone, où l'Angleterre vend plus qu'elle n'achète, lui assure un surplus considérable dans ses transactions.

Mais le problème demeure d'un grave déséquilibre avec la zone *dollar*, c'est-à-dire essentiellement, les Etats-Unis et le Canada. Pour le résoudre, elle devrait comprimer soit la consommation intérieure, — ce qui paraît exclu, — soit les exportations vers le reste du monde, en mettant fin aux départs de capitaux vers la zone *sterling*. Cette politique de restriction conduisit le gouvernement, en 1956, à envisager l'arrêt des subventions aux membres du *Commonwealth* qui accédaient à l'indépendance. Mais la mesure aurait entraîné de trop graves conséquences pour l'ensemble et l'avenir des nouveaux Etats ; elle fut partiellement révisée⁽¹⁰⁰⁾ : la Grande-Bretagne demeure écartelée entre son opiniâtreté à restau-

(98) P. JALEE, *op. cit.*, p. 78.

(99) Lénine soulignait ce phénomène de renforcement des « différences entre le rythme de développement des divers éléments de l'économie mondiale [...] car il ne peut y avoir, en régime capitaliste de développement uniforme des entreprises, des trusts, des industries, des pays », dans *L'impérialisme, stade suprême...*, p. 124 et 155.

(100) F. CROUZET, *op. cit.*, et H. GRIMAL, *Histoire du Commonwealth britannique*, p. 119-124, coll. « Que sais-je », 1962.

rer les bases traditionnelles de son Empire et la tentation d'abandonner ce lieu d'échanges privilégié. Bien qu'il s'y ajoute d'autres éléments (notamment le problème intérieur, fondamental, de la faible productivité et du caractère très élevé des coûts sociaux), et tout en lui posant des problèmes financiers insolubles (par le remboursement des « balances *sterling* » issues de la guerre), le rejet définitif de l'isolement impérial lui permettrait, au prix d'une modernisation rapide et d'un rééquipement complet de son industrie, de libéraliser son économie et de reprendre une expansion continue sur le plan mondial. De ce point de vue, la décision, en 1961 de poser sa candidature à l'entrée dans la Communauté Economique Européenne marquait un tournant révélateur.

La forme privilégiée de domination impérialiste est devenue celle de l'intervention occulte de groupes de pression qui suscitent, renforcent et utilisent une bourgeoisie nationale disposée à reprendre à son compte les intérêts des monopoles : ainsi la Cominière du Haut-Katanga subventionnant Tshombé, ou la puissance américaine soutenant les dictatures militaires d'Amérique latine.

Ces interventions impliquent des investissements qui, pour ne pas être directement économiques, n'en sont pas moins de plus en plus considérables, consacrés par exemple à l'enseignement ou à la recherche. De nombreuses firmes (Shell, United African Co, etc.) s'enorgueillissent de consacrer un part croissante de leurs profits à la formation de cadres Africains, non plus seulement subalternes, mais aussi, et de plus en plus, moyens, et destinés, à terme, à constituer leurs équipes dirigeantes, disposant d'une plus large audience que les Occidentaux auprès des gouvernements locaux. Cependant, les formes violentes subsistent, soit de façon directe (débarquement de Cuba, guerre du Vietnam), soit par la provocation et l'exacerbation de conflits nationalistes internes (tribalisme congolais, guerre du Biafra). On y retrouve la prise en compte, par le budget de l'Etat dominant, des dépenses militaires, caractéristiques de la phase coloniale, et l'on peut parler d'un nouvel « achèvement du partage » non plus seulement territorial, mais à la fois insidieux et plus total, parce que le politique s'y trouve directement inféodé aux impératifs économiques. Ces guerres correspondent toujours aux vieux principes des Britanniques en Inde : se maintenir par la paix si l'on peut, mais par la force si l'on doit.

C'est que l'impérialisme contemporain suscite en son sein de nouvelles contradictions : sa domination même entraîne les peuples soumis à réagir, révélant leur volonté de conquérir, après l'émancipation politique, l'autonomie économique. Nés parfois seulement de l'éveil du sentiment national, mais de plus en plus souvent de la volonté de transformer les structures profondes de la société, ces conflits d'une violence extrême, apparaissent aujourd'hui comme susceptibles d'ébranler l'hégémonie américaine. Gardons-nous d'en conclure comme le firent, avec un peu trop d'optimisme, les théoriciens du début du siècle, que l'impérialisme engendre irrévocablement sa propre perte. Mais constatons, à tout le moins, que ces contradictions paraissent devenir à leur tour de plus en plus insupportables et exigeront probablement d'être surmontées par un nouveau système mondial. Elles engendrent, en tous les cas, des formes nouvelles de l'évolution. Progressivement, le poids de monopoles devient tel que le seul jeu des forces économiques ne suffit plus. Il implique de plus en plus, une concertation politique au niveau des grandes firmes nationales et internationales, autrement dit la reprise

en compte de l'économique par le politique. D'où ce terme de *superimpérialisme* utilisé pour désigner l'impérialisme de notre temps, dont la spécificité n'a pas été, et pour cause, cernée par Lénine en son temps⁽¹⁰¹⁾. Cependant rien ne dit que l'hégémonie américaine, qui paraît aujourd'hui invincible, ne puisse être surpassée comme le fut avant elle celle de la Grande-Bretagne. Mais quelles forces pourraient vaincre les U.S.A. ? L'Angleterre souffrait, malgré son écrasante supériorité technique et financière, de graves handicaps. C'était un pays, suivant le mot de Fr. Crouzet qui avait réussi à édifier une immense puissance industrielle, capable de faire vivre, sur une petite île faite pour en nourrir 25, 50 millions d'individus⁽¹⁰²⁾. Elle avait contre elle l'exiguïté de son territoire et, par suite, le nombre relativement réduit de ses habitants, dans un monde qu'elle était encore loin de maîtriser.

Elle fut surpassée par ses propres colonies, pays neufs que ses investissements avaient contribué à équiper mais dont la population s'était avérée apte à annexer les profits parce qu'elle présentait des structures sociales identiques donc, par définition, tout aussi propres à tirer parti du système.

En revanche, il semble exclu que les Etats-Unis puissent être à nouveau dépassés dans le cadre du capitalisme occidental⁽¹⁰³⁾. Quant au Tiers-Monde, il est composé de sociétés hétérogènes à celles du centre. Le mode de production capitaliste, jusqu'à présent, s'y est greffé comme un corps étranger qui, bien que drainant une part considérable des forces vives de la nation, accélère dans le reste du pays le processus de « développement du sous-développement »⁽¹⁰⁴⁾. Enfin le bloc socialiste, tel qu'il se présente à ce jour, paraît encore hors d'état de triompher sur le plan de la compétition mondiale. Certains esprits chagrins voient cependant se profiler à l'horizon l'éventualité d'un « impérialisme » d'un nouveau style, où la première place serait conquise par le monde chinois. Mais pour combattre la contradiction inhérente à l'impérialisme qui en même temps le rend peut-être inévitable, celle d'un inégal développement autorisant l'hégémonie d'un seul, l'unique issue reste celle d'une révolution socialiste *mondiale*, la seule susceptible de célébrer l'avènement du Tiers-Monde.

Catherine COQUERY-VIDROVITCH

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

- AMIN, S., *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos, 1970.
- BARAN, P.A. et SWEEZY, P.M., *Le capitalisme monopoliste*, Paris, Maspero, 1968.
- BLOCH-LAINÉ, Fr., *La Zone franc*, Paris, 1956.
- BOURCIER DE CARBON, L., *L'investissement dans les territoires dépendants*, dans *Cahiers de l'I.S.E.A.*, n° 8 et 9, 1951.

(101) Il ne faut, en effet pas confondre ce concept avec le « surimpérialisme » lénifiant de Kautsky, contre lequel s'élevaient Lénine et Boukharine.

(102) Fr. CROUZET, *op. cit.*, p. 93.

(103) Consulter à ce propos le dernier chapitre de P. JALEE, *op. cit.*, *La contradiction principale, Perspectives politiques*.

(104) D'après le mot de A. GUNDER FRANK repris par S. AMIN, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, p. 30.

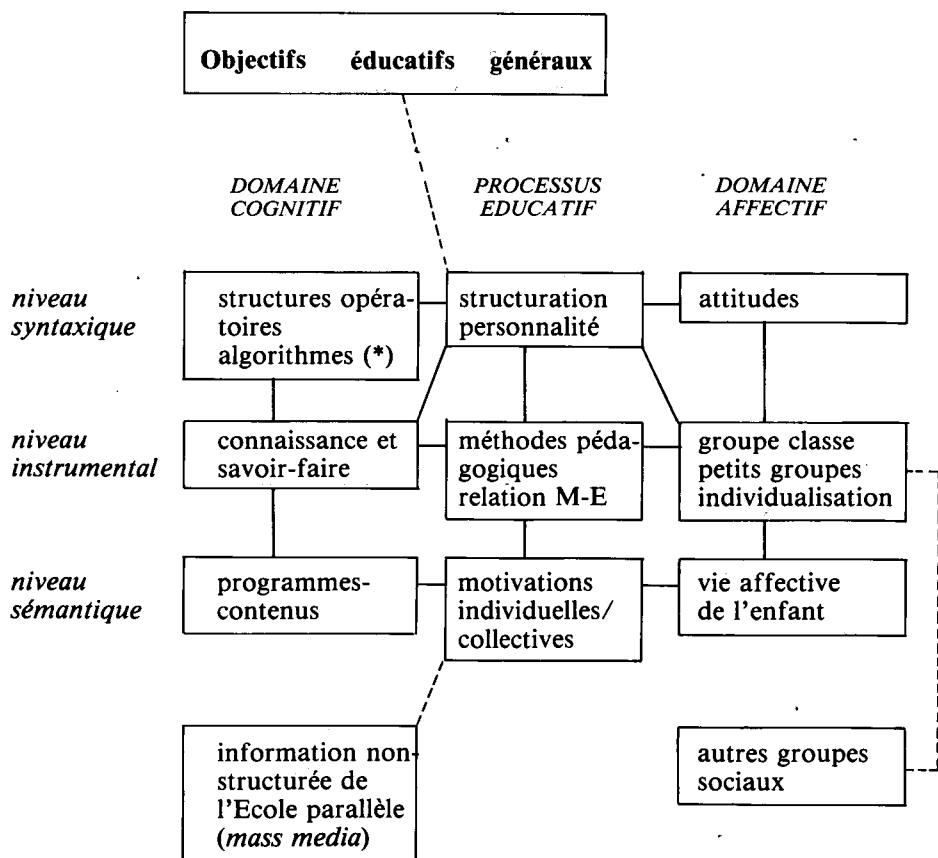
- BRUNSCHWIG, H., *Mythes et Réalités de l'Impérialisme colonial français, 1871-1914*, Paris, Colin, 1960.
- *Cambridge History of the British Empire*, t. II, *The Growth of the new Empire, 1783-1870*, t. 3, *The Empire-Commonwealth, 1870-1919*.
- CAIRNCROSS, A.K., *Home and Foreign Investment, 1870-1913, Studies in Capital Accumulation*, Cambridge, Un. Press, 1953.
- CROUZET, Fr., *L'économie du Commonwealth*, coll. « Que sais-je », Paris, P.U.F., 1950.
- CROUZET, Fr., *Commerce et Empire : l'expérience britannique du libre-échange à la première guerre mondiale dans Annales E.S.C.*, n° 2, p. 281-310, Paris, Colin, mars-avril 1964.
- DEMANGEON, A., *L'Empire britannique, Etude géographique coloniale*, Paris, 1923.
- DRESCH, J., *Sur une géographie des investissements de capitaux. L'exemple de l'Afrique Noire*, dans *Bull. Ass. Géog. Fr.*, 177-178, p. 59-64, 1946.
- DRESCH, J., *Recherches sur les investissements dans l'Union Française dans B.A.G.F.*, n° 231-232, p. 2-13, 1953.
- DRESCH, J., *Les investissements en Afrique noire*, dans *Présence Africaine*, n° 13, p. 232-241, 1952.
- FEIS H., *Europe, the World's Banker, 1870-1914*, Yale, Un. Press, 1930, rééd. New-York, 1965.
- FRANKEL, S.H., *Capital Investment in Africa*, Oxford, Un. Press, 1938. 487 p.
- HANCOCK, W.K., *Survey of British Commonwealth Affairs, II. Problems of Economic Policy, 1918-1939*, Oxford, Un. Press, 1937 et 1942.
- HOBSON, C.K., *The Export of Capital*, Londres, 1914.
- HOBSON, C.K., *Imperialism, A study*, Londres, 1902 (3e éd. 1938).
- HOFFHER, R., *La politique commerciale de la France*, Paris, 1939.
- IMLAH, A.H., *British balance of payments and exports of capital, 1816-1913*, dans *Economic History Review*, V, p. 237-239, 1952.
- IMLAH, A.H., *Economic Elements in the pax britannica*, Cambridge Mass., 1958.
- JALEE, P., *Le pillage du Tiers-Monde, Etude économique*, Paris, Maspéro, 1965 ; - *Le Tiers-Monde dans l'économie mondiale*, Paris, Maspéro ; - *L'Impérialisme en 1970*, Paris, Maspéro, 1969.
- JENKS, L.H., *The migration of British Capital to 1875*, New York, 1927.
- LACAM, G., *Inventaire économique de l'Empire*, Paris, 1938.
- LENINE, V., *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme (Essai de vulgarisation)*, Moscou, Ed. du Progrès, 1969.
- MANTOUX, *La révolution industrielle en Angleterre*, Paris, 1959.

- MARX, K., *Le Capital*, Paris, Ed. Sociales.
- MOULTON, H.G., et LEWIS, Cl., *La dette française* (tr. de l'anglais), Paris, 1926.
- DE PEYERIMHOFT, H., *Entreprises et capitaux français à l'étranger, Intérêts économiques... à la veille de la guerre*, Paris, 1915.
- PICQUEMAL, M., *Les exportations de capitaux français dans les colonies*, dans *Economie et Politique*, p. 66-75, août-sept. 1957.
- ROBINSON, R., et GALLAGHER, J., *Africa and the Victorians. The Official Mind of Imperialism*, Londres, 1961.
- SARRAUT, A., *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, 1923.
- SAUL, S.B., *Studies in British Overseas Trade, 1870-1914*, Liverpool, Un. Press, 1960.
- SCHLOTE, W., *British Overseas Trade from 1700 to the 1930's* (trad. de l'all.), Oxford, Un. Press, 1952.
- SCHNAPPER, B., *La fin du régime de l'exclusif : le commerce étranger dans les possessions françaises d'Afrique tropicale (1817-1870)*, dans *Annales Africaines*, 1959.
- SURET-CANALE, J., *L'Afrique Noire, L'ère coloniale. 1900-1945*, Paris, 1964.
- WHITE, H.D., *The French International Accounts, 1880-1913*, Havard, Un. Press, 1933.

INFORMATION PEDAGOGIQUE

POUR UNE APPROCHE GLOBALE DES PROBLEMES DE L'APPRENTISSAGE EN HISTOIRE

Une représentation sous forme de schéma sera notre cadre de référence. Le classement des « variables » par catégories et par niveaux permet d'analyser les principales implications (indiquées dans la schéma au moyen des graphes). Dans une seconde étape, il sera possible d'énumérer et de classifier des objectifs (cf. commentaires).



(*) suite d'opérations permettant de résoudre un problème particulier.

OBJECTIF DU DOMAINE COGNITIF

1. Structures opératoires

Notions de temps, d'espace, de causalité et de hasard⁽¹⁾.

Compréhension, application, analyse, synthèse, évaluation⁽²⁾.

2. Algorithmes

Une meilleure définition de cette catégorie d'objectifs devrait permettre la mise au point de stratégies de recherche.

Exemple d'une démarche (algorithmique ?) courante en analyse documentaire :

- Définition des unités d'information $\Rightarrow$ critères de sélection.
- Analyse des unités d'information (inventaire).
- Analyse des rapports entre les unités d'information (regroupement, synthèse).
- Définition, par inférence, des nouvelles hypothèses de recherche.
- Contrôle de la valeur des hypothèses (jugement, évaluation).

Nous avons de bonnes raisons de penser que la mise en évidence d'algorithmes dans l'enseignement de l'histoire permettrait d'abandonner partiellement la pratique du questionnaire, qui cantonne encore trop souvent l'élève dans le cercle des questions fermées. Dans la mesure du possible, nous cherchons à proposer à l'élève, non plus un questionnaire élaboré par le maître en fonction de ses critères à lui, mais un « programme de résolution du problème », comportant à chaque étape une marge d'initiative personnelle.

3. Les connaissances

Dans l'optique qui est la nôtre, les connaissances de base, ce sont principalement les notions (concepts), qui délimitent les grands champs sémantiques de la discipline. En établir la liste reviendrait à construire un lexique spécialisé, dont la structure profonde serait constituée par deux axes :

- le temps,
- les niveaux de l'histoire.

En abscisse, nous trouverions différents types de périodisations :

premier exemple : Préhistoire, Antiquité, Moyen Age, Temps Modernes, Epoque contemporaine

deuxième exemple : économie de subsistance (chasse, cueillette, pêche), éconograire, économie industrielle (1re, 2e, 3e révolutions industrielles).

(1) J. PIAGET et B. INHELDER, *La psychologie de l'enfant*, Paris, P.U.F., 1967.

(2) B. S. BLOOM, *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, t. 1 : *Education nouvelle*, Montréal, 1969.

Notons, pour mémoire, les principaux « niveaux » (à situer en ordonnée) :

- histoire politique, événementielle,
- histoire démographique,
- histoire économique et des techniques,
- histoire sociale,
- histoire des mentalités.

Chacune de ces histoires a forgé un certain nombre de concepts importants, qui nous apparaissent comme autant de connaissances de base, permettant à l'étudiant de se situer ou de se réorienter sur « le territoire de l'historien »⁽³⁾. *En voici quelques exemples*, qui respectent la succession des rubriques indiquées plus haut :

- Etat, gouvernement, roi, assemblée, événement,
- natalité, mortalité, nuptialité, conjoncture,
- structure, conjoncture, cycle, crise, outillage,
- société, aristocratie, clergé, Tiers Etat, bourgeoisie, prolétariat, famille élargie, famille nucléaire,
- religion, éducation, sorcellerie, Renaissance, Romantisme.

Etablir un vocabulaire fondamental de l'histoire apparaît, dans le contexte vaudois actuel, comme une entreprise prématurée. Il faudrait préalablement qu'un consensus puisse intervenir sur l'extension à donner au « territoire de l'historien » ainsi qu'à l'importance relative des différents « niveaux ».

Pour l'instant, et dans l'attente du consensus, nous proposons aux jeunes maîtres de déterminer eux-mêmes ce qu'ils jugent utile de proposer aux élèves comme vocabulaire de base. Nous avons montré, par ailleurs, qu'une approche du discours historique sous l'angle de la linguistique structurale se révélait, à cet égard, très efficace⁽⁴⁾.

Il importe que les connaissances historiques ne constituent pas des flots dispersés à travers un océan mal délimité, celui du savoir universel. On visera autant que possible à faire trouver les relations entre les concepts, première étape vers l'élaboration de systèmes conceptuels. A noter que les concepts et les systèmes n'ont d'intérêt que s'ils collent à la réalité et s'ils sont continuellement réajustés. A travers l'unité du savoir et du discours, il s'agit de retrouver l'unité de la vie, l'unité du monde, l'unité des choses.

N.B.

La périodisation est fonction du niveau considéré, ce qui a permis à F. Braudel de développer l'hypothèse selon laquelle le temps, pour l'historien, ne serait pas une dimension homogène⁽⁵⁾ :

- temps court, précipité, de l'histoire événementielle, nervosité de la conjoncture ;
- temps moyen des groupes sociaux, des sociétés, des civilisations ;
- temps long, « histoire quasi immobile de l'homme dans ses rapports avec le milieu ».

(3) E. LE ROY LADURIE, *Le territoire de l'historien*, Paris, Gallimard, 1973.

(4) Exemples donnés dans le cadre du séminaire et article dans *Les cahiers de Cléo*, n° 41, p. 9-26, Bruxelles, 1975.

(5) F. BRAUDEL, *Ecrits sur l'histoire*, Paris Flammarion, 1969.

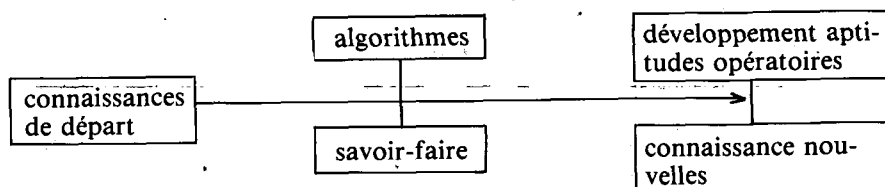
4. Les savoir-faire

Nous proposons la définition suivante des savoir-faire : ce sont les connaissances considérées du point de vue de celui qui les construit. *En voici quelques exemples :*

- être capable d'identifier un document historique,
- être capable de « faire parler » les documents : déceler une/des signification(s),
- être capable de rédiger une fiche-résumé,
- être capable d'analyser le contenu d'un texte, d'une image, d'un film,
- construire une définition (par implication, par opposition),
- construire une chronologie, une généalogie,
- cartographier une situation,
- construire un diagramme, une courbe arithmétique, logarithmique,
- construire un schéma,
- construire un tableau de classification,
- construire un modèle (à la portée des grands élèves seulement !),
- etc.

* * *

En résumé, nous avons dégagé, par souci de clarté, quatre niveaux d'objectifs. Dans le processus d'apprentissage, ces quatre niveaux sont étroitement imbriqués, comme le montre le schéma ci-après :



On pourra constater que les connaissances sont au départ et à l'arrivée du processus d'apprentissage. Éléments d'un processus, elles sont progressivement et constamment remises en cause, perfectibles, renouvelables.

OBJECTIFS DU DOMAINE AFFECTIF

La plupart des praticiens ont plus ou moins le sentiment que le domaine affectif est celui où se joue la réussite ou l'échec de l'enseignement. Paradoxalement, c'est celui que nous défrichons avec le plus de difficulté.

Étant actuellement incapables d'embrasser l'ensemble du problème, nous préférons décrire une démarche qui nous est propre, à partir de *deux exemples* :

- contribuer au développement d'une attitude critique ;
- susciter chez les élèves une attitude compréhensive à l'égard d'autrui. (à noter que ces deux propositions sont implicites dans les objectifs généraux de la future Ecole vaudoise).

Premier exemple : développer une attitude critique

Il ne s'agit pas, comme d'aucuns sont enclins à le penser, d'une attitude de dénigrement à l'égard de tout ce qui existe, mais d'un comportement proche de celui de Montaigne qui, ne se fiant qu'à sa « raison doutante », « fonde un rationalisme modeste, qui part de l'expérience, la filtre, la contrôle, y revient sans cesse pour mieux la critiquer »⁽⁶⁾.

L'objectif implique, au niveau cognitif, la possibilité pour l'élève d'accéder à une information diversifiée. Il y a aussi les méthodes critiques (savoir-faire fondés sur la comparaison) que le maître peut transmettre avec plus ou moins de bonheur. Mais ce qui permet l'éclosion et le développement d'une telle attitude, n'est-ce pas bien davantage le climat de classe ? Les sciences de l'homme ont mis en évidence l'effet conditionnant des modèles transmis par les aînés à leurs cadets, et intériorisés par les uns et les autres. Peut-on, dès lors, prétendre développer une attitude critique sans faire de la relation maître-élève l'objet d'une réflexion commune ? En d'autres termes, le maître peut-il garder le masque de l'autorité, peut-il continuer de se laisser investir de tout ce que l'inférieur projette sur le supérieur, et atteindre l'objectif cité ?

Deuxième exemple . l'attitude compréhensive à l'égard d'autrui

L'objectif peut se situer à plusieurs niveaux :

- les relations entre les élèves ;
- les relations entre les adultes et les enfants ;
- les relations entre peuples, entre civilisations, ou entre individus appartenant à des cultures différentes.

De l'avis de nombreux spécialistes des sciences humaines, les individus deviennent surtout sensibles à la relation à autrui lorsque cette relation est analysée à travers un vécu. Ici plus que dans le premier exemple encore, le maître d'histoire devra s'interroger sur le rapport des méthodes pédagogiques à l'objectif. Dès lors, quelles sont les procédures adéquates pour permettre aux élèves de mieux se connaître comme personnes et dans leurs rapports avec autrui ? Comment le maître va-t-il se situer, et comment va-t-il intervenir pour aider chacun à prendre conscience de sa singularité et à accepter l'autre dans son altérité ?

Au niveau plus général des rapports entre cultures, l'aspect cognitif redevient important : une culture, ce sont des valeurs, une histoire, des héros et des mythes, des traditions artisanales, un mode de vie. C'est aussi un ensemble d'attitudes et de conditionnements. Comment opérer la décentration à la fois cognitive et affective qui permettra au maître et à ses élèves de briser le cercle de l'ethnocentrisme, si ce qui est à la base même de notre vie collective ne devient pas l'objet d'analyse et de notre réflexion ? Nous croyons très sincèrement que la « raison doutante » n'est pas l'ennemie de la patrie, que la lucidité n'est pas nécessairement subversive.

* * *

(6) ETIEMBLE, *Montaigne*, article de l'*Encyclopedia universalis*.

Les deux exemples cités montrent à l'évidence qu'on ne peut pas isoler arbitrairement les domaines cognitif et affectif. Il n'est pas possible non plus de dissocier, « sur le terrain », la didactique (méthodologie d'une discipline) et la pédagogie (conduite, animation de la classe). Ceux qui enseignent le savent bien...

Si, comme nous le pensons, la vie affective des enfants, la prise en considération de leurs motivations individuelles et collectives tendent à envahir de plus en plus l'enseignement, au point d'en perturber le cours normal, traditionnel, ne conviendrait-il pas d'assouplir rapidement les programmes-cadres ? Déjà, chez nos collègues français a été lancée l'idée de les redéfinir « sur objectifs ». Rien ne justifie, à l'heure actuelle, leur maintien en la forme que leur a donnée l'historiographie du XIX^e siècle. Dans l'immédiat, on pourrait déjà faire une plus large place à l'Ecole parallèle (*mass media*) et à l'actualité. Si les maîtres d'histoire se laissent cantonner dans le passé, en oubliant que le passé n'a de sens que par rapport au présent, d'autres maîtres, qui n'auront pas toujours une formation historique, ne manqueront pas de s'emparer de ces motivations essentielles que sont pour nos élèves le présent et l'avenir.

Pour le groupe des animateurs du Séminaire pédagogique de l'Enseignement
secondaire de Lausanne (Didactique de l'histoire) : Roger CHRISTIE,
Lausanne, mai 1974

NOTICE SUR LES OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

« L'histoire est description de l'individuel à travers des universaux »

(Paul Veyne)

OBJECTIFS COGNITIFS

1. Connaissances de base

- Les principaux *niveaux*, qui constituent un profil de la matière historique :
 - histoire politique et événementielle,
 - démographie historique,
 - histoire économique et sociale,
 - histoire des mentalités.
- (*) • Les *concepts* construits ou empruntés par la recherche historique pour éclairer chaque niveau.
- Les *méthodes d'analyse* de contenu (cf. ci-après : procédures).

N.B. Il est essentiel que la connaissance des niveaux et des concepts aille au-delà d'une simple connaissance nominale. Chez les jeunes enfants, le terme de concept sera remplacé avantageusement par celui de « mot-clef ». Le concept est une clef pour l'historien : il permet d'ouvrir une porte sur un aspect particulier de la réalité étudiée. De notre point de vue, les connaissances ne peuvent se construire efficacement que par la pratique effective ou tout au moins simulée du travail historique (pédagogie active).

2. Savoir-faire et méthodes

- (*) • Apprendre à faire la distinction entre *document* historique et documentation.
- (*) • Apprendre à utiliser les *outils d'analyse* et de représentation en usage dans les sciences humaines : cartes thématiques, schémas, graphiques, tableaux de classification, etc.
- (*) • Apprendre à analyser les documents en appliquant les *procédures* en usage dans les sciences humaines. Il s'agit de méthodes transmissibles (et par seulement intuitives...), qui n'exigent pas toutes une culture préalable.

- (*) • Apprendre à « *conceptualiser* » :
 - construire le concept dont on a besoin,
 - vérifier la pertinence d'un concept emprunté en le mettant en relation avec un contenu d'information,
 - utiliser un concept comme instrument de comparaison : par exemple, le concept de « féodalité » permettra de comparer deux organisations sociales éloignées dans l'espace, l'anglaise et la française.
- Apprendre à *explicit*er une situation, un événement.
L'explicitation suppose une mise en relation des éléments de la situation : concepts et unités d'information. Cette mise en relation peut être visualisée sous forme de schéma.
- Apprendre à *mobiliser les connaissances* de base (en particulier les concepts et les notions fondamentales) pour :
 - sélectionner l'information utile ;
 - poser les « bonnes questions » : celles qui conduisent à la compréhension et à la découverte.

N.B. C'est dans l'aptitude à mobiliser les connaissances et à les agencer sous forme de schémas d'hypothèses que se manifeste la « créativité » du jeune historien.

3. Notions fondamentales : le temps et la causalité

Ces notions, qui appartiennent au sens commun, sont essentielles dans l'élaboration du travail historique. Selon la psychologie génétique, l'acquisition des concepts fondamentaux de temps et de causalité comporte un double mouvement :

- (*) — passage d'un temps vécu à un temps conçu ;
- (*) — passage d'une causalité intentionnelle, de type finaliste, à une causalité objective (liée aux choses, à un état de fait).

L'historiographie a développé des catégories plus précises, plus opératoires, de ces notions fondamentales de temps et de causalité :

3.1. Temps, chronologie, périodisation

- Problème de la *mesure* du temps et du *calendrier* ;
- Relativité de la chronologie et du calendrier ;
- Relativité des *périodisations* ;
- Notion d'évolution.
- *Temps linéaire* de l'histoire événementielle et *temps pluriel* de la nouvelle historiographie.

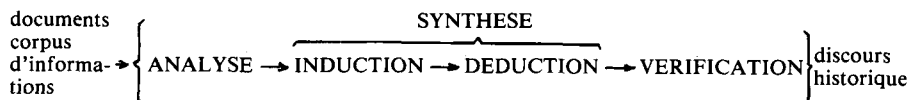
3.2. Causalité, hasard et liberté humaine

- (*) • *Causes superficielles* au niveau de l'histoire événementielle.
Exemple : le nez de Cléopâtre ;
- *Causes profondes* au niveau d'une histoire des structures économiques, sociales, politiques.
Exemple : la montée de la bourgeoisie comme cause profonde de la Révolution française ;

- Les *interactions* qui font de l'événement ou du fait historique un agrégat d'éléments qui réagissent les uns sur les autres. C'est dans une telle *structure causale* que s'inscrit généralement l'action humaine, celle d'un Napoléon ou d'un Lénine ;
- Avec les *corrélations*, on sort du domaine de ce qui est strictement déterminable pour mettre en évidence une dépendance statistique entre deux ou plusieurs variables.

4. Démarche (stratégie logique)

L'ordre dans lequel se suivent les opérations de la pensée est en lui-même un aspect spécifique de notre enseignement. La stratégie la plus courante est formée des opérations suivantes :



(*) • Induction

La pensée inductive est la plus fréquemment sollicitée dans les études sociales. Traduite en action pédagogique, elle devient pédagogie de la découverte.

• Dédution

La pensée déductive intervient au stade de la synthèse, lorsque l'historien applique une théorie à titre d'hypothèse ou, le plus souvent, lorsqu'il cherche à combler les lacunes de l'explication.

• Vérification

Les hypothèses (induites) et les déductions sont soumises à l'épreuve des faits, tels que l'état de la documentation permet de les entrevoir. C'est à ce stade, en particulier, que le jeune historien doit faire preuve d'*esprit critique* et d'*honnêteté intellectuelle*.

* * *

⇒ Les items précédés de l'(*) nous semblent constituer le premier stade à atteindre avec des élèves, si on se préoccupe d'introduire une certaine progressivité dans l'apprentissage de l'histoire.

* * *

B. OBJECTIFS AFFECTIFS

Ce sont des *attitudes* (dispositions si on se réfère au système ZEM). Il serait facile d'en dresser une liste fort longue, tant notre enseignement est riche de possibilités au plan de la formation de la personnalité individuelle et sociale. Nous en mentionnons quelques-unes, que nous aimerions susciter chez nos élèves :

3. Milieu = réalité complexe, tissu d'inter-relations :

Le milieu, ce n'est pas cette réalité globale plus ou moins confuse, mais une réalité complexe qu'il convient d'analyser et de comprendre.

En effet le milieu c'est à la fois :

- le milieu de la *nature physique et biologique* qui nous entoure et nous conditionne ;
- le *milieu humain*, c'est-à-dire les rapports obligatoires que nous entretenons avec les autres et avec les réalités sociales et psychosociologique ;
- l'univers *technologique et ses incidences* sur notre vie quotidienne, notre manière de vivre et de penser (*media* en particulier) ;
- le « *musée imaginaire* » de toutes les créations intellectuelles, plastiques des hommes depuis leurs origines ;
- l'environnement culturel et idéologique ;
- mais le milieu, *c'est surtout autre chose* que la juxtaposition des composantes différentes, le milieu, c'est un ensemble dont l'équilibre est déterminé par les *actions et réactions* des éléments qui le composent. L'acte pédagogique consiste avant tout à saisir « l'intime solidarité des êtres et des choses », c'est-à-dire le réseau *d'inter-relations* dont les êtres et les choses sont les pôles et les supports, l'organisation — peu ou pas apparente d'emblée — qui font de ce réel un milieu.

4. Problèmes de vocabulaire :

a. Etude du milieu ou étude de milieux ?

Ayant défini le milieu comme une « structure », c'est-à-dire comme « siège d'inter-relations », il est bien évident que pour une aire donnée, il existe plusieurs réseaux d'inter-relations définissant *autant de milieux*.

- *Chaque étude ne vise donc qu'un milieu pris dans le milieu global* qui est celui dans lequel vit celui qui l'étudie. Ce milieu global immédiat étant lui-même *une structure partielle* au sein de structures plus vastes allant jusqu'à l'univers.
- Sur le plan pédagogique, il est nécessaire de préciser que cette étude porte d'abord sur un milieu pris dans le milieu global *immédiat de l'enfant* et se poursuit *pour une mise en perspective* par l'analyse de *milieux situés ailleurs* (cf. le chapitre : *Milieu proche et extension typologique*).
- S'il apparaît nécessaire de substituer l'expression « étude de milieux » à celle d'« étude du milieu », c'est que trop souvent, d'une part l'expression « étude du milieu » est assimilée à l'étude *du milieu local global* et d'autre part que le « mouvement de décentration », de mise en perspective est escamoté.

b. Milieu ou environnement ?

Tel qu'il est abondamment utilisé par la presse écrite et parlée le mot environnement recouvre, en France, des domaines si vastes qu'il est difficile de définir une méthode d'investigation qui lui soit propre.

Une approche un peu rigoureuse de l'environnement passe nécessairement par une *étude des milieux* le composant, considérés comme espaces organisés dont la physionomie, les caractéristiques, les rapports qui s'y manifestent entre les êtres et les choses s'expliquent à partir d'une *localisation précise*.

Comprise comme recherche des rapports complexes entre une nuisance et les objets du milieu où elle se produit (conception anglo-saxonne), recherche des moyens de lutte à mettre en œuvre (politiques, financiers...) l'étude de l'environnement reprend les études de milieux. Cependant, elle insiste plus nettement sur l'*éducation du respect* de l'environnement, l'initiation à la responsabilité individuelle et collective.

Par ailleurs, *au sens plus « psycho-sociologique »*, l'environnement entendu comme l'ensemble des situations, des stimulations conditionnant l'enfant est d'un grand intérêt. Le milieu familial avec l'omniprésence des *media*, les milieux ludique scolaires et extra-scolaires existent en tant que réalités ayant une profonde influence sur l'enfant. Ici, le mot environnement renvoie davantage à l'*individu*, alors que le mot milieu semble surtout s'adresser à l'objet, au monde extérieur, aux autres. Alors que l'enfant est comme « englué » dans l'environnement qu'il subit et dont il envisage difficilement la maîtrise, il est plus *actif* vis-à-vis du milieu « objectif » dont la connaissance progressive est souhaitée et ressentie comme puissance. C'est au maître de tenir compte de ces « réalités » et occasionnellement au moins de les envisager comme « réalités significatives » ; travail sur le *journal*, sur l'*actualité*, analyse de conflits psychologiques.

B. Etude

Etudier, ce n'est pas assister passivement à un spectacle,

— c'est *enquêter*, c'est *rechercher*, c'est *participer activement* à l'*élaboration de la connaissance*.

Lors d'un travail « *sur le terrain* », étudier ce n'est pas suivre passivement une visite commentée, ce n'est pas *subir* un cours magistral dans un décor autre que celui de la classe, mais c'est *participer à une investigation active des êtres*, des choses et de leurs relations. C'est s'étonner, questionner, *émettre des hypothèses* explicatives, les vérifier ou les transformer pour aboutir à des conclusions plus ou moins provisoires.

— *Par ailleurs*, étudier, ce n'est pas seulement assimiler et comprendre mais c'est *dominer* pour en être maître, c'est être capable de se situer en dehors pour pouvoir juger, diriger. *L'étude n'est pas gratuite*, elle vise la *maîtrise du milieu*.

1. LES OBJECTIFS POURSUIVIS

1. le milieu de l'enfant comme point de départ commode et irremplaçable de l'activité scientifique

- a. Les données psychologiques les plus banales mais aussi les plus incontestées nous invitent à partir du milieu : (expérience concrète telle qu'elle est vécue dans ses composantes actives, sensibles, idéatives, émotionnelles).

Une première approche des données concrètes activement vécues par l'enfant est l'occasion en effet de vérifier, de corriger les données de la perception et de la pensée par l'exercice de l'intelligence et de l'esprit critique tant il est vrai que l'identification des objets, la création et la pratique de l'objectivité se forment d'abord à ces niveaux.

Cette approche, c'est aussi la saisie de l'imprévu sous l'usuel et par là l'éducation de la curiosité et de l'étonnement qui s'émoussent dans la monotonie des rapports quotidiens.

Le milieu, c'est le point de départ normal avant toute *spéculation intellectuelle*. Si on veut éviter de se limiter à un stérile verbalisme, avant d'être abordé comme milieu pensé, le milieu doit être vécu.

- b. De surcroît, le contact avec le milieu est indispensable pour donner à la réalité sa *vraie dimension*. C'est l'occasion de substituer au savoir schématique et froid une vision précise et colorée et d'autant plus efficacement que le milieu a l'avantage d'introduire la *technologie* (l'outillage) et les *structures sociales* dans le champ d'observation. C'est l'avantage incommensurable de l'étude de milieux *que d'impliquer* des activités sur un domaine où tous les faits humains et matériels sont intimement mêlés.
- c. Et surtout, le milieu constitue pour l'enfant un « *révélateur* », un révélateur de lui-même, en tant qu'individu et en tant qu'expression d'un milieu sociologique particulier, à la fois pour lui-même et pour les autres (le maître en particulier). « Au contact avec tout ce qui l'entoure, l'enfant privilégie certains éléments qui correspondent à ses intérêts et découvrant le milieu, il nous montre qui il est et il se découvre lui-même ».

2. Le milieu de l'enfant comme point d'ancrage d'une méthode de connaissance

- Le milieu c'est le meilleur moyen pour acquérir une *méthode de connaissance*, car non seulement le milieu sollicite la curiosité, le questionnement *mais* c'est une sorte de « *banc d'essai* » pour la conduite de la réflexion, l'apprentissage de l'esprit scientifique.
- Il faut, en effet, devant la même référence :
 - exprimer d'une manière précise les observations,
 - aller au-delà des connaissances reçues, des premières impressions, pour relever les indices significatifs,

- organiser ces notations pour passer à la formulation des premières hypothèses qu'il faudra vérifier, remettre en question,
 - inventer la schématisation, la représentation qui permettra de communiquer l'essentiel et peut-être d'accéder à la conceptualisation.
- C'est l'occasion ainsi de mettre en place, d'« ancrer » les aptitudes opératoires, « d'intégrer » une méthode d'approche, mais aussi d'acquérir les *connaissances instrumentales indispensables* : (utilisation des différents outils : plan, carte, photographie, etc.) pour une maîtrise effective des informations dispensées par les *media*.

C'est d'une initiation efficace au va-et-vient constant entre la réalité appréhendée directement et ses représentations (figurées et schématisées) que dépend une bonne lecture de toute la documentation médiatique.

3. Le milieu objet indispensable de connaissance

Bref, ce qu'on est en droit d'attendre d'une activité d'étude de milieu, c'est une formation générale, des habitudes d'esprit, des « techniques intellectuelles ». Mais s'il est fondamental de construire un réseau de concepts au moyen desquels l'enfant organisera sa vision du monde, son savoir et son action, *la connaissance* des milieux de vie doit être aussi *un objectif, un but*.

Tout en faisant découvrir les méthodes de la pensée scientifique, le maître aide l'enfant à se constituer un savoir cohérent. L'étude de milieu vise une prise de conscience par l'enfant des interactions dialectiques entre l'homme et le milieu. L'acte pédagogique essentiel consiste précisément à saisir l'organisation, le réseau d'inter-relations dont les êtres et les choses sont les pôles et les supports.

Ce souci d'envisager le milieu comme objet de connaissance peut lever la *pseudo-contradiction* entre les savoirs, les contenus d'une part, les « pouvoirs » intellectuels (capacité d'analyse, de synthèse, de symbolisation...), les méthodes, les attitudes d'autre part. Les connaissances géographiques, historiques, biologiques, technologiques, etc, fruits des études dans le milieu sont nécessaires pour la mise en place de capacités, de compétences réelles, non factices.

4. La fonction culturelle de l'étude de milieu

En dernière analyse, la fonction essentielle de l'étude de milieu c'est d'abord de provoquer pour l'enfant un éveil raisonné au monde qui l'entoure puis une prise de conscience élargie et de plus en plus lucide de sa place et de ses responsabilités.

L'étude de milieu, en faisant *coïncider l'éducation*⁽²⁾ et la *culture*⁽³⁾ peut

(2) *éducation* : transmission d'une génération à l'autre des connaissances, des techniques, des attitudes et des valeurs imposées ou suggérées par la civilisation dans laquelle elle s'exerce.

(3) *culture* : attitude active de l'intelligence, de la sensibilité devant le milieu matériel, moral, spirituel...

alors être considérée comme la pièce maîtresse de la formation, *l'axe essentiel d'un humanisme moderne* permettant de préparer l'individu à cet *équilibre vital* entre son « absorption » par le milieu et son « action » sur le milieu.

2. CHOIX DES MILIEUX

1. Le milieu

Le milieu, c'est d'abord *le milieu local*, banal, quotidien, proche et immédiatement accessible par la classe, et dans tous ses aspects. L'on est toujours surpris d'entendre que le petit rural ne s'intéresse pas à la ferme, que le petit citadin ne rêve que de la campagne et ne prête pas d'attention à l'activité du quartier. En réalité, le milieu est vie et mouvement et intéresse prodigieusement l'enfant pourvu que le maître lui donne la main pour l'apprendre à voir, à observer ce qui se passe dans le quartier, dans le village. Comment ne pas comprendre alors l'émerveillement de l'enfant devant le « déjà vu » qu'il croyait connaître et qu'il redécouvre : ce quartier, ces rues qu'il parcourt tous les jours ont mille secrets, offrent tant de richesses qu'il en perçoit toujours de nouvelles au sein du groupe d'exploration ou plus tard en classe.

2. Nécessité d'un choix de « réalités » significatives et accessibles

La masse des faits offerte par le milieu est si considérable qu'une étude exhaustive déboucherait sur une accumulation inutile.

« Il ne peut être question de faire du clerc d'aujourd'hui à la fois un technicien, un homme de sciences, un sociologue, un artiste, un mathématicien, un politique ou un sportif à qui tous les secrets et toutes les possibilités de ces différentes disciplines seraient familières »⁽⁴⁾.

a. *Il faut opérer des choix de « réalités significatives »*

Il est dans l'étude du quartier, de la ville ou du village des choses qu'il faut connaître parce qu'elles ont une importance et une signification pour la compréhension du milieu, il en est d'autres qui relèvent de l'érudition et qu'il ne s'agit pas d'accumuler par plaisir.

Les « *combinaisons spatiales significatives* » à retenir doivent donc être riches de « valeurs formatrices ». Une liste indicative peut en être dressée dans le cadre d'une analyse rigoureuse des objectifs nationaux poursuivis, toutefois elle est à adapter sur le terrain aux *potentialités des milieux locaux* et aux *capacités matérielles* des écoles (possibilités de déplacement en particulier).

A titre indicatif ce peuvent être des unités de production ou d'échange simples (une ferme, un atelier, un marché), « des unités de vie » (un quartier, un paysage, une place) qui concrétisent, rendent sensibles d'emblée les éléments fondamentaux du monde moderne : la technique,

(4) A. CLAUSSE.

les facteurs économiques et structures sociales sans exclure les préoccupations temporelles (« ce qui était autrefois, ce qui sera demain »), ni les pensers, ni les vécus individuels et collectifs véhiculés des traits de mentalité.

b. Il est nécessaire de choisir des « *réalités accessibles* » c'est-à-dire tenant compte de la dimension psycho-génétique de l'enfant.

— Le souci de respecter la dimension psycho-génétique a conduit certaines pédagogies à considérer une *aire géographique* précise comme champ d'études privilégié de chaque groupe d'âge.

— Cependant à la lumière de l'analyse de *l'environnement de l'enfant* (l'apport de l'école parallèle en particulier), des études de Piaget et surtout, plus récemment de Bruner (notion d'appréhension spiralaire des notions et des concepts), il apparaît que :

- sa place dans l'échelle des phénomènes (c'est-à-dire le niveau taxonomique de la combinaison spatiale envisagée),
- la profondeur de l'analyse demandée,
- la richesse des hypothèses,
- le degré d'*abstraction* de la synthèse visée doivent constituer l'objet des préoccupations du pédagogue.

Ce qui manque à l'enfant, c'est le discours référé au réel, le sens du relatif et de la mise en relation, la critique de la subjectivité ; la tâche essentielle de l'éducateur, c'est donc d'aider l'enfant à comprendre progressivement le réel qui l'assaille de toutes parts et de multiples façons (un réel non restreint au milieu immédiat) en lui donnant la possibilité de réagir avec une efficacité de plus en plus grande.

3. Milieu proche et « extension typologique »

Afin d'aider l'enfant à ne pas s'attacher au « superficiel », au « contingent » et lui permettre d'atteindre « l'essentiel », le « permanent », afin de mieux lui faire saisir les « inter-relations » entre les éléments, l'importance réelle des faits, il est nécessaire de multiplier *les comparaisons*. C'est l'objet de ce que l'on peut appeler « *l'extension typologique* » ou en « étoile »⁽⁵⁾.

(5) « *typologique* » dans la pratique pédagogique signifie relative à des combinaisons de même nature mais présentant des aspects différents. Exemple : un autre quartier de la ville, un quartier new-yorkais :

- que l'on compare à la combinaison localement analysée dans le milieu immédiat ;
- que l'on saisit au-delà de l'exemple pris comme point de départ et des différences « secondaires » entre les exemples, « l'essence », la « structure » même du phénomène envisagé. C'est au terme de cette démarche que l'approche des concepts peut être considérée réalisée, sans que l'on puisse parler, toutefois d'une maîtrise complète et définitive. Il est à remarquer que « l'extension typologique » (généralisation) n'a rien de commun avec « l'élargissement concentrique » mentionné ci-dessus. Voir la « note complémentaire » publiée à la fin de cet article.

1. Principes généraux

a. Approche active et part du maître :

- ce que le maître souhaite, c'est que l'enfant s'oriente vers une *investigation active*⁽⁶⁾ des êtres, des choses et de leurs relations. L'étonnement, le questionnement, la formulation d'hypothèses, leur vérification, la découverte d'explications même provisoires sont autant de jalons de cette activité.
- le succès de l'entreprise, de cette marche vers l'esprit scientifique dépend de *l'attitude du maître*, de la qualité de ses réactions devant les manifestations spontanées de l'enfant, de sa volonté à *la fois* de s'effacer (ce qui compte pour la formation de l'enfant, c'est son cheminement individuel. La prise en charge personnelle de la connaissance) et de rester un guide et un conseiller.

La part du maître s'appréhende :

- au niveau de la définition rigoureuse des *objectifs poursuivis*,
- au moment du *choix des expériences* qui doivent être adaptées aux possibilités des enfants,
- au *sein de l'activité* elle-même ; le maître conduisant les enfants à préciser une remarque, à rectifier une observation, à chercher toutes les solutions possibles au problème posé.
- c'est donc définir *aussi* une *attitude « active » du maître* qui ne peut se satisfaire de la spontanéité naturelle de l'enfant, qui le « provoque » sans cesse, qui l'oblige à sortir d'une pensée conformiste aux réactions stéréotypées, qui le pousse continuellement à exercer son esprit critique.

L'activité réelle de l'enfant et l'attitude active du maître ne sont pas antinomiques, ce sont les deux volets d'une même pédagogie. Il ne s'agit pas plus d'abandonner l'enfant à ce qu'il est que de lui apprendre de manière dogmatique ce que nous pensons devoir lui apprendre.

b. Milieux et disciplines :

Le contact avec le milieu est *global, synchrétique* au départ par la nature des choses, il ne condamne pas, pour autant, la *spécificité* des disciplines impliquées mais il y conduit.

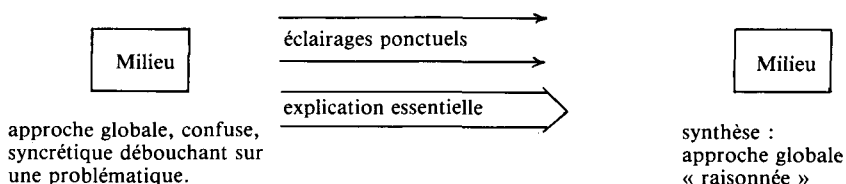
En effet, la critique de cette première appréhension par l'analyse des intérêts manifestés par les enfants, par la confrontation des impressions de chacun conduit à *mettre l'accent* sur telle ou telle discipline *sans* pour cela négliger les autres approches. On parle alors d'activité à *dominante* géographique ou bien historique, économique, sociale, biologique, esthétique, morale, politique. Si pour des raisons pratiques, les travaux

(6) Au sens piagétien cf. J. PIAGET, *Psychologie et Pédagogie*, p. 102, Paris, Gonthier, 1969.

sur les dominantes ne peuvent être menés simultanément, ils s'entrecroisent en réalité sans cesse : que l'on étudie un quartier ou un village, que l'on analyse un paysage, on a recours à la fois à une démarche, à des outils et des observations de type biologique ou technologique, à des considérations esthétiques, etc.

Le questionnement à propos *de son milieu de vie* amène l'enfant à une réflexion sur le passé et, par conséquent, à *un recours explicatif à l'histoire*. Tel phénomène cerné, tel trait rencontré ne peut s'éclairer que par cet apport : la disposition des pièces d'une habitation, la configuration d'une ville, les traces laissées dans le paysage par des constructions passées, l'explication d'inadaptations économiques sont autant d'occasions, à chaque instant, *d'avoir recours ponctuellement à l'histoire pour éclairer le présent*. Ces travaux peuvent déboucher sur une investigation historique plus complète dans la mesure où le projet de la classe cherchera soit à cerner *une évolution*, soit à dégager *les composantes d'une société passée* dont on a perçu quelques aspects motivants (travaux de *construction* historique centrés sur les inter-relations à une époque donnée). Dans ces cas précis, l'étude de milieux se présente comme une phase de sensibilisation à l'histoire et prélude à des travaux plus spécifiquement historiques (dialectique d'une réflexion entre présent et passé).

L'enfant apprend à voir le même phénomène avec *des points de vue différents*, la synthèse des différents points de vue permettra de retrouver la globalité du départ éclairée, expliquée, dominée par approches successives.



- En définitive, l'étude de milieux éveille l'enfant aux problèmes que pose le milieu, il est nécessaire pour les résoudre de *faire appel* aux savoirs et aux méthodes correspondant aux différentes disciplines (ce qui constitue *un éveil* aux disciplines) ; complémentaiement, l'essentiel des activités que l'enfant accomplit en chacune d'elles constitue un éveil *par* ces disciplines sans avoir pour autant l'outrecuidante ambition de faire maîtriser par l'enfant la spécificité méthodologique et épistémologique de chaque discipline, mais seulement le projet raisonnable de l'aider à construire un réseau de concepts au moyen desquels il organisera sa vision du monde.
- Aussi la querelle de l'éveil *aux* ou *par* les disciplines apparaît-elle *fausse*. Par ailleurs, les études de milieux *ne* constituent pas une discipline nouvelle qui viendrait soit s'ajouter à des disciplines existantes, soit se substituer à elles. Elles ne remplacent pas les sciences sociales,

ni les sciences expérimentales, *elles y conduisent et s'y alimentent par un cheminement adapté au niveau intellectuel de l'enfant.*

c. *Représentation et communication :*

1 - *Ce cheminement vers l'abstraction la plus élaborée est éminemment formateur*, ce qui compte, ce qui donne un sens à l'activité c'est ce mouvement qui mène l'enfant de l'observation « sensible » à la représentation schématique qui met en valeur l'essentiel. Ce qui compte c'est l'enfant qui analyse, compare, trie et participe ainsi à la « *construction d'abstractions* », c'est là le point *indispensable* pour qu'il soit apte à lire les « *abstractions constituées* » concernant les autres milieux, dans le cadre de l'approche typologique. Cette signification de la représentation est rarement bien vue par les détracteurs de l'étude de milieux ; ils feignent de croire que l'activité portant sur des objets concrets se réduit à un processus figuratif (c'est-à-dire donne une simple copie conforme) alors qu'elle est de l'ordre de *l'opératif* (elle transfigure le réel pour en saisir le mécanisme)⁽⁷⁾.

2 - C'est une étape fondamentale :

- vers la *communication* : communiquer c'est représenter pour les autres ;
- vers *l'abstraction* qui simplifie, qui organise, qui permet la maîtrise du concret touffu et le rend accessible.

Représenter le réel revient toujours plus ou moins à le schématiser. Cette schématisation se faisant aux niveaux :

de la photographie, cas où la représentation est à son degré le plus bas, en sachant bien toutefois que la photographie n'est pas le « reflet analogique » de la réalité, qu'elle est déjà un point de vue sur la réalité et que la « dénotation » d'un document photo (la simple identification des différents éléments) et *a fortiori* l'appréhension des « connotations » (la lecture de la symbolique véhiculée par le document au niveau « empirique » et au « niveau culturel » selon la définition de Panofsky) nécessite un *apprentissage* ;

du schéma mathématique où cette simplification atteint son plus haut niveau, en passant éventuellement par des représentations intermédiaires.

- 3 - Il n'existe pas de véritable enrichissement si l'enfant n'est pas amené à rendre compte de son activité en utilisant des *langages complémentaires* :
- langage oral : compte-rendu et récit,
 - langage graphique : dessins individuels libres, plan, croquis,
 - langage écrit : comptes rendus, schémas, graphes,
 - langage audio-visuel : montage simple.

(7) J. PIAGET, *op. cit.*, p. 107.

- L'expression est à la fois *libératrice* des impressions du milieu et *formatrice*, car elle pousse à se contraindre, à passer de l'implicité à l'explicité.

- Par ailleurs, elle a, au niveau de la classe, *une fonction dynamique* irremplaçable :

- en permettant la « communication » au sein de la classe (de l'individu au petit groupe (ou) à toute la classe) d'informations, d'impressions elle est un puissant facteur de socialisation ;
- en créant des possibilités d'échanges avec d'autres classes et avec les parents (exposition, journal) elle ouvre l'enfant vers un dialogue plus large encore.

d. *La nécessaire pédagogie du document :*

a. *Pourquoi ?*

Pour parvenir à l'« extension typologique », le milieu local peut apporter des exemples. Cependant, il ne saurait suffire dans tous les cas d'autant plus que les possibilités financières de nos classes réduisent les possibilités de déplacement. C'est alors que s'impose le *recours aux données véhiculées par les documents* (en particulier audio-visuels) recours qui est impératif en ce qui concerne le passé.

b. *Objet de cette pédagogie :*

Il nous appartient donc d'éduquer l'enfant, de le préparer à appréhender ces documents afin que leur lecture s'effectue sans trop de déperditions. Quelle que soit la forme du document, il faut que l'enfant « lui prête vie ».

— C'est dire l'importance de la pédagogie des différents moyens, outils utilisés en tant que « substituts », que « relais » de la réalité : image fixe ou animée, croquis, schéma, plan, carte, représentation graphique et statistique pour les aspects visuels, bande-son pour les aspects auditifs.

— Il s'agit donc d'*apprendre* à l'enfant à lire le « message » quelle que soit la forme sous laquelle il se présente en l'aidant à découvrir :

- ce que le document « *montre* » : il est rarement explicite par lui-même, il a besoin d'être « questionné » ;
- ce qu'il « *signifie* » : il est un « signe » de quelque chose qui est loin de nous ou qui a disparu.
- ce qu'il « *vaut* » comme document reflétant une réalité. Il s'agit alors d'envisager une analyse *critique* des informations apportées par le document.

c. *Comment ?*

— *La lecture « correcte » des documents suppose :*

- une utilisation pertinente des documents : ils n'ont pas le

même degré d'abstraction, ils ne présentent pas les mêmes difficultés de lecture : par exemple la carte topographique semble ne devoir apparaître qu'au cours majeur, le film n'être efficacement exploité qu'au cours élémentaire, etc.

- une participation à *l'élaboration* de ces abstractions que sont les documents afin que *la lecture* des documents qui sont des « *abstractions constituées* » en soit facilitée : c'est le « pont indispensable ». Cf. le schéma de synthèse ci-après.

Cette condition vaut plus particulièrement pour l'image. Il apparaît nécessaire de faire de l'enfant un « producteur », un créateur d'images afin qu'il en soit un consommateur critique. C'est dans la mesure où il aura été lui-même créateur qu'il déchiffrera, qu'il analysera avec profit les informations transmises par les *media*.

SCHEMAS RECAPITULATIFS
DES ACTIVITES LIEES AUX ETUDES DE MILIEUX

- a. Schéma de synthèse
- b. Schéma concernant la démarche pédagogique

a. Schéma de synthèse

Objet des activités :

Ce sont des milieux pris dans le milieu global de l'enfant, étude de « *combinaisons spatiales significatives* »

ex : unités de vie : quartier, paysage, village...

ex : unités de production et d'échange : atelier, ferme, marché...

Extension « typologique »

Combinaison de même nature « *ailleurs* » et autrefois

C'est la « référence » pour l'étude d'autres milieux

Moyens mis en œuvre :

- les enquêtes
- l'observation continue

Documents « substitués » de la réalité. Ce sont des « abstractions constituées » dont le niveau d'abstraction est plus ou moins élevé.

Travaux réalisés :

travaux

- d'observation, d'analyse, de synthèse avec :

1. réalisation de « *représentations* » de cette réalité telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle pourrait être demain (photos, dessins, schémas, graphes...);

2. *confrontation*

réalité

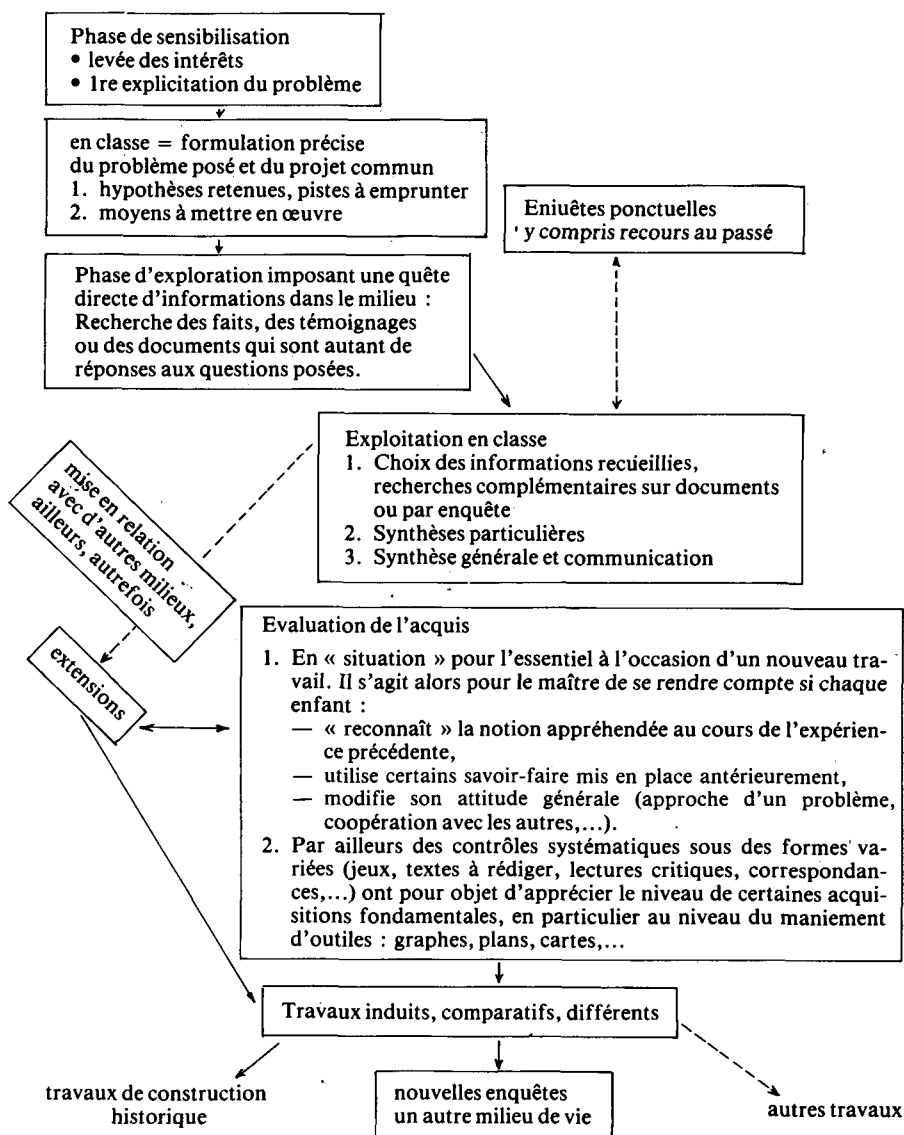
documents « constitués » extérieurs à l'école (actuels, rétrospectifs, prospectifs) (plans, cartes, graphes...)

documents constitués par les enfants

- 1 lecture interprétative de ces documents
- 2 réalisation (éventuelle) de « représentations » tirées de ces documents (dessins, graphes, schémas).

Ce double travail constitue le pont indispensable pour l'accès aux « abstractions constituées »

b. Schéma concernant la démarche pédagogique mise en œuvre pour l'étude d'un milieu de vie local ou proche, directement accessible.



**J. MARECHAL,
E.N.G. Dijon**

NOTE COMPLÉMENTAIRE : ETAT DE LA QUESTION SUR
« L'EXTENSION TYPOLOGIQUE »

L'expression « *extension typologique* » désigne la procédure mise en œuvre par le pédagogue pour aider l'enfant :

- à relativiser, à ne pas s'attacher au contingent, à « l'ici et maintenant » ;
- à dépasser le superficiel pour s'attacher à l'essentiel. En un mot, pour aider l'enfant à cheminer vers le « conceptualisation » de la réalité afin de lui donner un « pouvoir » pour comprendre son époque.

« *Extension* » signifie, par exemple, en ce qui concerne les activités portant sur les sociétés actuelles, que l'on passe de l'étude de la « combinaison spatiale » appréhendée dans le milieu immédiat à l'étude d'une autre combinaison en vue de donner aux résultats de l'étude, par le *biais de la comparaison*, une portée *plus générale et un certain niveau d'abstraction*.

« *Typologique* » signifie :

- d'une part que les combinaisons qui alimentent la comparaison sont de *même nature* c'est-à-dire qu'au-delà des singularités, des apparences et caractères secondaires qui les différencient, elles présentent des caractères essentiels communs ;
- d'autre part qu'on établit entre elles un *classement raisonné* selon un *critère discriminant* considéré comme explicatif c'est-à-dire surdéterminant pour le phénomène en cause. Dans une première approche (et peut-être provisoirement) nous avons décidé de privilégier le *critère économique-social*^(1 et 2). Ce critère composé est nécessairement un peu ambigu et ne peut fonder une typologie scientifique, il permet toutefois d'*éclairer la pratique pédagogique* au niveau de l'école élémentaire. C'est ainsi qu'à titre d'exemple, en ce qui concerne les unités de production agricoles, il peut être appréhendé trois types d'unités de production qui constituent, pour la France, des unités caractéristiques :
 - la petite exploitation familiale,
 - l'entreprise agricole capitaliste,
 - le G.A.E.C.

Il est à remarquer, qu'à ce niveau de la pratique pédagogique (c'est-à-dire à l'école élémentaire) la typologie explore mais n'épuise pas complètement la réalité. Est-ce une grave hérésie ? Une approche plus rigoureuse de l'expression « *extension typologique* » pourra être effectuée après la réalisation du projet concernant la définition des types (choix d'un ou plusieurs critères).

- (1) D'autres critères ont été examinés : technico-économique, socio-politique, écologique... L'ambition est de parvenir à une typologie de l'homme. La discussion concernant le choix du critère (ou de la combinaison de critères) est à reprendre mais elle ne peut être conduite rigoureusement que si les objectifs ont été préalablement clairement explicités.
- (2) Il est fait état ici d'un projet d'exploration de *nature épistémologique*. C'est dire qu'en se situant sur ce registre sont pris en compte les facteurs explicatifs d'ordre économique, social, politique et culturel (y compris ceux des systèmes englobants) mais ne sont pas évoqués certains autres aspects des travaux pédagogiques en particulier les approches concernant les *représentations* individuelles et collectives des « réalités » évoquées (les images que s'en font l'enfant et les adultes). Ces approches apportent un autre éclairage, c'est une *autre discussion* qui ne dispense pas de la réflexion évoquée ici.

Pour l'instant l'expression en tant qu'elle décrit une pratique pédagogique⁽³⁾ et qu'elle résulte d'un *consensus* au moins provisoire peut être acceptée. Certes les propositions d'études concernant les éléments de la typologie peuvent n'être éventuellement que le fait du maître (imposition d'un savoir) mais c'est :

- sous-estimer les capacités de proposition des enfants dans le cadre d'un projet défini en commun : recherche des critères puis des types significatifs c'est-à-dire explicatifs d'un phénomène ;
- ignorer la possibilité d'examiner, à titre exploratoire, toutes les propositions des enfants et en particulier oublier ce que peut avoir de fécond l'interaction entre le sujet connaissant et l'objet ;
- enfin refuser au maître quelque initiative.

Au niveau d'une *discussion plus élargie et à titre exploratoire* d'autres significations de l'expression « extension typologique » (ou d'autres couvrant sensiblement le même champ) peuvent être envisagées. Elle peut en effet signifier l'extension par addition (temporelle ou spatiale), l'extension logique (conceptuelle ou catégorielle), l'extension problématique... Cette dernière est particulièrement féconde. Il est du domaine de la recherche appliquée d'appréhender si elle est toujours maîtrisée par l'enfant et si elle ne risque pas d'être déviée vers un enchaînement de mots. Par ailleurs, en ce qui me concerne, je pense qu'une *réflexion épistémologique* sur la typologie doit être entreprise afin que l'expression « extension typologique » qui décrit une pratique pédagogique *soit fondée théoriquement*.

En effet si dans le contexte d'*unités économiques et sociales actuelles* et à un certain niveau taxonomique, on peut parler de typologie (sans pour autant avoir solutionné le problème des critères) l'expression n'est pas d'emblée admise dans le domaine *historique*.

Un certain nombre de questions doivent en effet trouver leurs réponses :

- L'extension typologique temporelle s'articulera-t-elle toujours sur l'extension typologique de phénomènes actuels ?
- Y a-t-il des champs autonomes de l'extension typologique concernant les phénomènes passés ?
- Peut-on envisager une typologie des sociétés du passé ?
- Est-il possible d'envisager une typologie des rapports sociaux ou une typologie de toute autre relation entre les « composantes de société » ?

Enfin, si la notion de milieu est conçue *aussi* au sens de réalité psychosociologique, de « climat » (c'est le milieu vécu ou perçu par le voisin qui peut m'éclairer sur ma propre vision et me révéler ma propre personnalité, l'approche d'une typologie de ce milieu et son articulation sur les précédentes sont aussi à envisager.

(3) « L'extension typologique » se greffant sur une « étude de milieux » définit donc une pratique pédagogique qui est très différente de la pratique qui était généralisée avant la rénovation et qui était désignée par l'expression *élargissement concentrique* : au départ, l'étude était mise en place dans le milieu immédiat mais 1. elle visait l'étude du milieu local dans son exhaustivité (plus formelle que réelle d'ailleurs) ; 2. elle s'adressait ensuite à des milieux de plus en plus éloignés, en un mouvement concentrique.

Cette réflexion épistémologique devant être suivie par la *prise en charge* d'une double préoccupation : *l'âge des enfants, les-objectifs* à poursuivre à l'école élémentaire.

JV MARECHAL

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

A PROPOS DE...

L'AUTRE ALLEMAGNE, LA RESISTANCE ALLEMANDE A HITLER, 1933-1945

TABLE RONDE ORGANISEE A BRUXELLES LE 17 MARS 1977 A L'OCCASION DE LA
PUBLICATION DE L'OUVRAGE DU PROFESSEUR HENRI BERNARD

Une conférence a eu lieu récemment à la Deutsche Bibliothek à propos du livre du professeur Henri Bernard. *L'Autre Allemagne*, consacré à la résistance allemande contre le nazisme. Ont prit part à cette conférence, plusieurs historiens belges (Léon Papeleux, docteur en histoire, auteur d'un remarquable *L'Amiral Canaris entre Franco et Hitler* [voir ci-après], Jean Vanwelkenkuyzen, directeur du Centre d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, Jacques Willequet, professeur à l'U.L.B.), allemand (Eberhard Jäckel, professeur à l'Université de Stuttgart) et néerlandais (Henri Brugmans, professeur au Collège de l'Europe à Bruges), ainsi que M. Kurt Grunebaum, ancien rédacteur du *Peuple*, l'un des meilleurs spécialistes belges des problèmes allemands.

Tous les orateurs ont insisté sur le fait que le livre du professeur Bernard constitue une contribution importante à la connaissance d'un mouvement qui n'avait jusqu'ici été traité qu'assez superficiellement.

Sans doute l'attentat du 20 juillet 1944, tenté par von Stauffenberg et auquel Hitler échappa de justesse est-il connu, mais ceci n'est qu'une des manifestations d'une opposition qui existait depuis plusieurs années et qui eut de nombreux martyrs.

La méconnaissance des actions de cette résistance antihitlérienne s'explique par le fait qu'elle eut à s'exercer dans des conditions extrêmement difficiles pour des raisons pratiques : la vigilance des services de police et le nombre restreint de personnes qui y ont adhéré, ainsi que morales : le problème de conscience que constituait l'opposition au gouvernement en temps de guerre, laquelle pouvait passer pour de la trahison. En outre, cette résistance n'a pas atteint les objectifs qu'elle s'assignait et ce n'est pas elle qui a abattu le nazisme.

Il reste que les hommes qui ont fait partie de ces mouvements ont été d'autant plus héroïques qu'ils savaient que leur entreprise avait des chances infimes de réussir et que jamais ils ne reçurent des Alliés la moindre assurance que ceux-ci se montreraient plus accommodants avec un gouvernement Beck-Goerdeler-Teuschner, qu'avec le régime Hitler-Himmler.

L'on ne rendra jamais assez hommage au courage de ces hommes qui ont

tenté le coup, tout de même... Comme le général von Treschow le faisait savoir, peu avant le 20 juillet, à Stauffenberg : « Ce qui compte, c'est moins la probabilité du succès que la nécessité de montrer au monde et devant l'Histoire, que la Résistance allemande a tenté le coup suprême au péril de la vie. Notre sacrifice constitue le fondement indispensable de toute résurrection... ».

L'un d'entre eux, M. Fabien von Schlabrendorff, était dans la salle. M. von Schlabrendorff est un homme extraordinaire, qui dès avant que la guerre n'éclate était allé trouver Churchill pour inciter la Grande-Bretagne à être ferme envers Hitler, qui pendant la guerre prit part à une tentative de faire sauter l'avion qui emmenait Hitler au front russe, tentative qui échoua dans des conditions invraisemblables, qui prit part à l'attentat du 20 juillet et, arrêté, échappa par miracle à la mort.

D'après une lettre de l'auteur et
un article paru dans *Le Soir*, 23-3-1977

* * *

Voici un compte-rendu de l'ouvrage⁽¹⁾ en question rédigé par un de nos collaborateurs habituels.

A l'heure où le souvenir du régime nazi fait trop souvent l'objet de fructueuses opérations commerciales, où l'holocauste concentrationnaire paraît ne plus servir d'antidote aux pires nostalgies, il est bon qu'un tel livre vienne rappeler que des Allemands ont eu le courage de se dresser contre l'hitlérisme. On oublie trop souvent que Dachau et Buchenwald furent créés par Hitler dès 1933 ! Entre 1933 et 1939, 250.000 Allemands, sans compter les Juifs, ont été condamnés pour faits politiques. A la date du premier avril 1939, ils étaient 302.000 à peupler les camps.

Cet hommage, seul un résistant, non allemand, pouvait le rendre sans ambiguïté. D'ailleurs, l'Allemagne Fédérale d'aujourd'hui n'a pas su, en ce sens, conjurer ses vieux démons : le thème de la culpabilité collective a joué à contre sens ; dans la mentalité collective, le résistant allemand est resté, pour beaucoup, un traître.

Ceci étant dit, nous adresserons deux reproches à l'auteur de ce magistral ouvrage. Nous ne sommes nullement convaincu par les critiques qu'il fait à la politique de reddition sans condition menée par les Alliés. Cette mesure, même si elle durcissait en un bloc le peuple allemand (et encore faudrait-il le prouver !), était indispensable à la cohésion interne du camp allié. En second lieu, et la critique nous semble plus fondamentale, nous ne retrouvons pas la résistance communiste et socialiste à la place qu'elle mérite : celle du mouvement le plus ancien et le plus radical de lutte contre le régime nazi.

Ces restrictions n'enlèvent rien, répétons-le, à l'intérêt du livre. De nombreux documents insérés dans le texte, une bibliographie étendue du sujet et un

(1) BERNARD, Henri, *L'autre Allemagne, La Résistance allemande à Hitler, 1933-1945*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1976.

index des personnages cités font de l'ouvrage la base indispensable d'une leçon consacrée à ce sujet.

J.P.D.

* * *

Par ailleurs, nous publions également ici un compte rendu de l'ouvrage de PAPELEUX, L., *L'amiral Canaris entre Franco et Hitler*, Tournai, Casterman, 1977, dont il a été question dans la table ronde.

L'auteur qui est docteur en histoire et qui collabore à plusieurs périodiques scientifiques français, allemands et belges, publie son livre avec le concours de la Fondation Universitaire de Belgique.

Il met en lumière un aspect inédit de la personnalité fort complexe de l'amiral Canaris : le chef des services secrets militaires allemands, l'opposant au régime nazi a aussi été un habile diplomate dont l'activité, dans les rapports germano-espagnols, a souvent été déterminante. Celui qui, au cours de la première guerre mondiale, s'était déjà montré un observateur perspicace des réalités ibériques, allait bientôt acquérir la réputation d'être un des meilleurs experts allemands des affaires espagnoles. Au lendemain du traité de Versailles, la *Kriegsmarine* qui procédait, en Espagne, à des préparatifs de réarmement clandestin, chargea Canaris de missions difficiles auprès d'Alphonse XIII et auprès du gouvernement allemand que la politique de Stresemann rendait hostile au réarmement clandestin.

Tout au long de la guerre civile espagnole, Hitler et Franco, chacun de leur côté, recoururent à l'entregent du nouveau chef de l'*Abwehr* pour régler les problèmes délicats que posait l'intervention allemande en Espagne. Mais c'est au cours de la Seconde Guerre mondiale que l'amiral Canaris a joué son rôle le plus important dans la diplomatie parallèle qu'affectionnait Hitler. Cependant, l'activité de l'amiral au cours du second semestre de 1940 se développa sous le signe de la contradiction : le marin, convaincu de l'importance stratégique de la prise de Gibraltar, fit le maximum pour aider l'O.K.W. à mettre au point ses plans d'assaut contre Gibraltar ; le parfait connaisseur de la situation de l'Espagne multiplia, à l'intention des hauts responsables allemands, les mises en garde contre une éventuelle alliance avec un pays qui risquait de devenir, comme l'Italie, une entrave à la stratégie allemande. L'auteur décrit en détails et l'intérêt sporadique de Hitler pour la Péninsule ibérique et la politique tortueuse de Franco.

La mission de Canaris en Espagne en décembre 1940 a été un tournant méconnu de la Deuxième Guerre mondiale. Le plan Felix, élaboré pour prendre Gibraltar était au point comme les préparatifs pour le réaliser. L'auteur montre comment Canaris, tablant avec justesse sur les réactions psychologiques de Hitler, a réussi, par une ruse machiavélique, à amener le Führer à abandonner la mise en train de cette opération militaire. Une seconde fois, en 1942, la dextérité diplomatique de l'amiral évita à l'Espagne d'être entraînée aux côtés d'une Allemagne qui était en train de perdre la guerre.

Allemand avant d'être hispanophile, Canaris combattit, en toutes occasions,

les dangereuses illusions qu'on se faisait en Allemagne sur l'Espagne franquiste. A la veille de la rencontre d'Hendaye, il avertit Hitler qu'il trouverait en Franco un des ces diplomates « congénitalement porté à louvoyer ». Devant Goebbels, il souligna les graves insuffisances du régime franquiste dans le domaine social.

Entre-temps, comme chef de l'*Abwehr*, il profita de ses amitiés espagnoles pour faire de la péninsule une des bases les plus actives des services secrets militaires allemands. Ce qui n'empêcha pas la réussite de l'opération « Mincemeat » par laquelle les Britanniques cherchaient à détourner l'attention des Allemands de la Sicile en 1943. En déclarant authentiques les documents truqués d'Huelva, l'*Abwehr* a confirmé Hitler dans sa conviction que les préparatifs alliés ne visaient pas la Sicile. Quant à Canaris, il a défendu devant Goebbels la thèse que ces documents annonçaient bien les intentions réelles des Anglo-Américains. Après coup, on peut se demander s'il n'a pas cherché à accélérer la défaite de l'Allemagne pour la débarrasser du régime nazi. C'est là une question à laquelle les tortionnaires de la Gestapo essayèrent en vain d'obtenir la réponse de Canaris lui-même avant de le pendre le 9 avril 1945 au camp de concentration de Flossen-burg.

* * *

D'autres comptes rendus sur le nazisme sont publiés ci-après dans les « Notes et glanures ».

NOTES ET GLANURES

GENERALITES

Formation historique, fasc. VIII, *Sociétés pastoro-agricoles* (deuxième partie). *Sociétés féodales et urbaines*, par les collaborateurs du CENTRE DE LA PEDAGOGIE DE L'HISTOIRE, Liège, Sciences et Lettres, 1976.

Ce nouveau volume de la collection *Formation historique* poursuit la publication, commencée l'an dernier, d'un outil de travail destiné aux élèves du second degré de l'enseignement de type 1 ou des quatrièmes, troisièmes, secondes de l'enseignement de type 2.

Si les principes de l'ouvrage sont restés les mêmes (partie documentaire + partie d'exploitation), le présent volume marque cependant un net progrès par rapport au précédent : tout d'abord, la qualité des documents iconographiques s'est améliorée, la bibliographie est plus fouillée, les textes sont encore plus nombreux, mais surtout, on sent que l'ouvrage est le résultat du travail d'une équipe homogène. Les petites dissonances notées dans le premier volume ont ici disparu.

La matière envisagée est vaste ; une première partie traite des « mondes barbares » (Germanains et Huns, Slaves et Tartares, Normands, Arabes) sous les principaux aspects de leur civilisation (art, économie, géographie, pensée, sciences et techniques, politique, religion, société). La deuxième partie, elle, traite des sociétés féodales et urbaines (jusqu'à 1800) sous les mêmes aspects, mais en y ajoutant un important dossier démographique.

Comme dans le premier volume, les auteurs ont eu le souci de fournir au lecteur un matériel didactique nouveau : les textes sont peu ou pas connus, leur approche et leur exploitation est facilitée par un lexique, une table onomastique et un index. De plus, cette masse imposante de documents peut être utilisée selon plusieurs schémas ici proposés, de sorte que le professeur pourra s'inspirer de l'un, puis de l'autre, ou encore construire le sien, selon les besoins de son enseignement.

De toute façon, il trouvera dans ce volume toutes les indications lui permettant de ne pas s'égarer (et ses élèves avec lui !) dans une matière si vaste... Le danger est réel, comme le savent tous ceux qui ont été ou sont chargés de cet enseignement.

Si l'ouvrage des collaborateurs du *Centre de la Pédagogie de l'Histoire* n'avait que ce mérite, il rendrait déjà un grand service aux enseignants.

Mais au-delà, il permettra à chacun de ses lecteurs, — professeurs et étudiants, — un contact passionnant avec les résultats de la recherche historique contemporaine. Le « territoire de l'historien » s'est singulièrement agrandi ces dernières années, mais de ces richesses, l'enseignement secondaire ne pouvait pas encore profiter au maximum. Cette lacune est maintenant comblée.

J. Del.

REMOND, René, *Introduction à l'histoire de notre temps*, t. 1, *L'Ancien régime et la Révolution (1750-1815)* ; t. 2, *Le XIX^e siècle (1815-1914)* ; t. 3, *Le XX^e siècle*, coll. « Points, Histoires », Paris, Seuil, 1974.

Deux siècles de l'histoire du Monde, ce livre intelligent et honnête se donne comme une « vue cavalière de l'histoire contemporaine ». Comme il ne peut plus y avoir d'histoire contemporaine qu'universelle, la vision englobe tous les continents et toutes les nations. Non qu'il y ait intention de privilégier ce cap de l'Asie, pas plus d'ailleurs que la patrie de l'auteur adversaire du gallocentrisme, il faut évidemment reconnaître que depuis l'aube des temps modernes l'Europe a joué un rôle sans commune mesure avec son poids propre.

Comme la signification d'un changement ne peut s'apprécier que par référence à l'état précédent, force est ici de tailler ces deux siècles à bonne mesure, d'autant plus que durant ceux-ci la figure du Monde, la composition des sociétés, les relations entre les peuples, les conditions de vie et peut-être même les mentalités et les sensibilités ont plus changé que pendant les millénaires antérieurs.

Cet ouvrage ne se présente ni comme un manuel, ni comme un précis des événements. Il procède le plus souvent par allusions qu'il appartient au lecteur de déchiffrer et d'élucider. Sa lecture ne saurait dispenser de la connaissance des circonstances. Eloigné de toute considération érudite, il a pour seule ambition d'introduire à l'intelligence du monde contemporain des lecteurs plus tournés vers des responsabilités actives qu'attirés par la connaissance érudite. Voilà bien pourquoi il se recommande aux professeurs d'enseignement secondaire à qui les connaissances ne font pas défaut mais qui ont parfois tendance à se disperser. Il donnera à ceux-ci des idées générales, des vues synoptiques. Celles d'un auteur qui sous prétexte d'« objectivité », tout en se défendant de suivre telle ou telle vision moniste, définit une ligne de pensée axée sur la causalité circulaire, c'est-à-dire sur l'interaction des facteurs économiques, sociaux et politiques,

donc les deux derniers surtout retiennent son attention.

Cela nous vaut des chapitres bien inspirés sur l'espace historique, la démographie mondiale, l'organisation sociale, les formes politiques internes, les relations internationales. La Révolution est située dans son contexte européen, voire atlantique. Il est toutefois fâcheux qu'elle ne marque pas assez ses attaches britanniques. Impérialisme bourgeois, secousses révolutionnaires dominent le XIX^e siècle pris au sens large. L'auteur distingue le libéralisme, élitiste, de la démocratie, universaliste, du socialisme, prolétarien, du nationaliste enfin, dont les mouvements s'intriquent et s'influencent l'un l'autre. Le XX^e siècle, tranché par la Seconde Guerre mondiale semble moins bien inspiré dans sa vision, faute peut-être de pouvoir maîtriser l'énormité de l'information. Les faits politiques y semblent prépondérants. Ce qui accuse finalement la faiblesse d'une synthèse qui, honnêtement, reste idéologique.

R.V.S.

NAZISME - FASCISME - RESISTANCE

STEINBERG, Lucien, *Le Comité de défense des Juifs en Belgique, 1942-1944*, Préface de Henri BRAGARD, Centre national des hautes études juives, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1973.

Que près de la moitié de la population juive de Belgique ait, malgré quatre longues années d'occupation nazie, échappé à la mort qu'Hitler leur promettait dès avant sa prise de pouvoir, c'est là un fait absolument extraordinaire.

Expliquer ce fait, objectivement, en se basant sur des documents d'archives et sur de nombreux témoignages, c'est là le grand mérite de Lucien Steinberg.

L'ouvrage est d'importance pour diverses raisons :

1°. parce qu'il démontre la solidarité de la population belge à tous les niveaux de la société, quelles qu'aient été les options « fondamentales, spirituelles, morales et politiques » (p. 24) des membres de cette société, avec ces peu et mal connus, Belges ou non qu'étaient les Juifs. Ces Juifs, présentés depuis près d'un millénaire comme les responsables de tous les maux de l'humanité, étaient à partir de 1933 dans le monde, et spécialement en Belgique depuis 1940, la cible quotidienne d'une propagande nazie grossière ou habile, insidieuse et remarquablement présente ;

2°. parce qu'il éclaire un aspect particulier de la Résistance à l'ennemi nazi de non-Juifs et de Juifs, unis dans un même idéal de respect de la personne humaine et de la liberté ;

3°. parce qu'il explique certains hauts-faits du mouvement de Résistance que fut le Front de l'Indépendance ;

4°. parce que la distinction est enfin clairement établie entre le C.D.J. (Comité de Défense des Juifs), organisme de Résistance, et l'A.J.B. (Association des Juifs en Belgique), émanation de l'autorité occupante (ce problème est encore brûlant et largement controversé dans notre pays parmi les survivants du « Grand Massacre ») ;

5°. parce qu'il démontre enfin que les Juifs n'ont pas été seulement des victimes ou des résistants passifs, mais aussi des résistants actifs et armés.

L'auteur rend compte des efforts, des difficultés, de l'ingéniosité, de l'esprit d'abnégation d'une population, sans qui rien ne pouvait se faire, qui a montré que l'amour des autres peut aller jusqu'au sacrifice total.

Et n'est-ce pas là l'hommage le plus vrai qu'on puisse lui rendre ?

Ceux qui veulent montrer à la jeunesse ce qu'est la prise de conscience, point de départ de toute action, ceux qui veulent expliquer ce que furent pour la Belgique ces années terribles, ceux qui veulent situer notre opinion publique pendant la dernière guerre mondiale, ceux qui veulent s'éclairer sur ce qu'on a appelé « la condition juive », trouveront dans l'ouvrage de Lucien Steinberg un outil de haute qualité ; ils y trouveront aussi une orientation bibliographique de bon aloi et d'excellents documents.

M. A-K.

TUSHNET, L., *Les comptes de la mort*, Paris, Editions France-Empire, 1975.

L. Tushnet s'est efforcé d'analyser les faits et actes de trois dirigeants de ces *Judenrat* que les nazis mirent à la tête d'un certain nombre de communautés juives de l'Europe Centrale.

L'auteur ne cache pas sa sympathie pour ces hommes qui tentèrent d'organiser, en une société hiérarchisée et productive, les ghettos. Selon lui, leur travail (et surtout la mise sur pied de manufactures livrant des produits finis à l'armée allemande), en rendant « utile » la population juive, retarda l'heure de la fin pour les communautés qu'ils dirigeaient.

L'ouvrage de L. Tushnet soulève bien des critiques. La méthode suivie nous ramène aux pires

moments de l'histoire des « grands hommes », en laissant totalement de côté le problème de la résistance des masses juives et du rôle des organisations politiques de gauche dans leur encadrement. Ce qui nous semble plus grave, c'est que la justification de l'œuvre des collaborateurs juifs ne diffère pas fondamentalement de celle qui est utilisée pour la France de Pétain. Ici comme là, la collaboration aurait caché un certain esprit de résistance et aurait permis de sauver des vies, d'épargner à la population des restrictions ou des souffrances inutiles.

Dans le cas des Juifs d'Europe Centrale, la bête nazie s'est chargée d'enlever tout fondement à ce genre d'argumentation. Aussi relèguera-t-on ce livre aux côtés de ceux d'Isorni ou d'autres manifestations d'une mode rétro qui cache parfois fort mal certaines arrières-pensées politiques.

J.P.D.

HABARU, O., *Les triangles rouges racontent*, Arlon, éd. du Sorbier, 1973.

On ne peut « résumer » cette suite de récits concentrationnaires émouvants, simples, touchants. Témoignages sur l'histoire des camps, sur la tragédie concentrationnaire.

J.D.

STEINER, J.-F., *Varsovie 44, L'insurrection*, Paris, Flammarion, 1975.

L'auteur a voulu, en relatant des impressions de multiples témoins, faire un essai objectif. Il n'y est pas arrivé et la lecture de ce livre est parfois difficile et confuse.

J.D.

CAPITAINE, Simone, *Moi, un cobaye*, Paris, SEFA, 1973.

Ce livre sobre malgré les horreurs qu'il relate est un témoignage afin « que ceux qui viendront demain apprennent à détester la dictature concentrationnaire » ; il défend la liberté. L'auteur est la dernière survivante de celles qui servirent à « l'expérimentateur de Ravensbrück ». Livre nécessaire, car de tels témoignages sont indispensables afin que les jeunes ne croient pas qu'on leur raconte des « histoires ».

J.D.

CERRUTY-STORCK, R.M., *J'étais la femme de Jean Moulin*, Roanne, Horvarth.

Ce livre n'apporte rien ni à l'histoire de la résistance, ni à l'histoire d'un homme dont une partie reste secrète encore. Tout au plus y voit-on un couple s'aimer et s'éloigner pour des raisons banales, de tous les jours.

Savoir que Jean Moulin était marié, oui sans doute cela intéressera-t-il certains ? Mais de là, à montrer que peut-être dans les derniers contacts des époux l'Intelligence Service a été mêlée, se demander si Jean Moulin était resté fidèle à un seul amour ? Nous nous demandons où est l'intérêt.

J.D.

DURAND, Pierre, *Vivre debout la Résistance*, coll. « La Farandole », Paris, 1974.

Ce livre, dédié aux jeunes, raconte la résistance, cette histoire qui est plus que de l'histoire. M.P. Fouchet insiste sur le fait que cet ouvrage n'a pas été fait pour attiser la haine contre les Allemands, mais pour faire comprendre à ceux qui n'ont pas connu cette lutte pour la liberté, que le fascisme en lui-même n'est pas mort. Il donne l'exemple du Chili saigné par les militaires, la Grèce, l'Espagne.

La résistance est d'aujourd'hui comme d'hier, contre le fascisme, elle appelle au combat. Beaucoup d'illustrations, un bon texte, sobre et explicatif, une belle présentation font de ce livre un ouvrage à offrir aux adolescents mais qui sera apprécié aussi par leurs parents et amis. Les explications historiques et idéologiques sont celles que donnent tous ceux épris de liberté, d'égalité et de démocratie.

J.D.

GROSSER, A., *Dix leçons sur le nazisme*, Paris, Fayard, 1976.

Il s'agit d'une étude collective, nous retrouvons les noms de A. Grosser, M. Gallo, H. Burgelin, J. Nobécourt, R. Girardet, R. Thalman. Les textes datent de 1972, car l'ouvrage a été plusieurs fois repensé.

La recherche sur le troisième Reich, malgré le nombre d'ouvrages publiés n'en est encore qu'à ses débuts, sera-t-elle même possible vu les positions et les incompétences de certains instituts de recherches concernant la seconde guerre ?

Ces leçons ici invitent à réfléchir. Est-il encore temps ? A lire et surtout par les professeurs qui

se doivent d'enseigner le nazisme à leurs élèves, en espérant que parmi les jeunes professeurs certains pensent encore que c'est un moment important de l'histoire même dans le nouveau programme.

J.D.

BERARD, A., *Au temps du danger allemand, Un ambassadeur se souvient*, Paris, Plon, 1976.

Comme le dit l'éditeur, ce livre n'est pas un livre d'histoire « c'est le récit d'une vie à travers une période particulièrement dramatique pour la France, pour le Monde, pour l'Europe ». Et c'est vrai, mais il nous semble que cette vie est bien vide, même pas mondaine, même pas frivole, vide. Et voilà un Français, qui parle du 16 juin 1940 (il est en Suisse), du 17 juin 1940, et qui le 18 juin 1940 (il est pourtant dans des locaux et avec des ambassadeurs et des conseillers français) ne trouve pas le temps (?) de mentionner l'appel du général De Gaulle. Nous nous demandons comment le Directeur de l'Institut de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale va accueillir cela ? Et nous ? Pouvons-nous tirer quoique ce soit de ce livre ? Non, rien si nous sommes un peu historien, et un peu professeur.

J.D.

LANGBEIN, H., *Hommes et femmes à Auschwitz*, Paris, Fayard, 1975.

Ouvrage important qu'il faut disséquer, lire attentivement, car ce livre semble être un complément à tout ce qui a déjà paru sur Auschwitz.

L'auteur n'écrit pas pour les rescapés, qui eux se souviennent mais pour « les générations futures ». C'est pourquoi il s'est voulu distant, froid, lucide. Du poste qu'il occupait il pouvait voir et savoir mieux que les autres. Il convient de s'en expliquer et d'expliquer aussi quelques privilèges.

« Si l'écho de leur voix faiblit nous périrons » écrivait Eluard. *Hommes et femmes à Auschwitz* devraient aider à ce que la voix des rescapés ne faiblisse pas et que nos jeunes puissent l'entendre.

J.D.

ROCHETTE, Daniel et VAN HAMME, Jean, *Les Belges à Buchenwald et dans ses commandos extérieurs*, Bruxelles, éd. Pierre De Meyere (rue de Brabant 91, 1030 Bruxelles), 1976.

Il y a plus de trente années que les camps de concentration nazis ont été libérés et que fut pro-

noncé le « serment de Buchenwald ». Par une pudeur excessive beaucoup, parce qu'ils pensaient que de n'en plus parler aiderait à créer le monde pacifique pour lequel ils avaient lutté, certains parce que cela arrangeait leurs intérêts, d'autres encore parce que cela aurait dérangé leur quiétude égoïste, ont préféré se taire plutôt que de remuer l'horreur. « Nuit et brouillard » le film témoignage d'Alain Resnais a été longtemps interdit sous divers prétextes ; le 8 mai 1945 a cessé de compter parmi les cérémonies officielles. Mais « il est fécond le ventre de la bête immonde », on a pu le constater, on le constate encore chaque jour dans le monde. L'indignation, lorsqu'elle se manifeste, est superficielle : un autre se chargera bien de la chose, on ne se sent pas concerné...

Félicitons-nous donc que sous une jaquette rappelant la livrée sous laquelle périssent des millions d'êtres qui ne demandaient qu'à vivre mais qui avaient donné leur vie pour que jamais plus cela ne se reproduise, nous soient rapportés des témoignages frustes souvent, profondément humains toujours, de quelques Belges échappés au tourbillon de la mort bestiale dont le souffle est loin d'être étouffé.

L'histoire doit entretenir la mémoire si elle veut aider le présent de son expérience. Il faut donc lui donner la parole. Tel que, ce livre est fascinant et il serait souhaitable qu'il soit largement lu et médité, dans les cercles de la jeunesse certes, mais parmi les adultes aussi car il n'est jamais trop tard si l'on peut encore raviver la flamme. L'initiative est louable, elle devrait faire exemple, mais en éliminant des défauts. Les contradictions entre certains témoignages, le découpage un peu rugueux de ceux-ci, beaucoup d'imprécisions, l'absence d'identification des témoins, le caractère limité de l'enquête parfois unilatérale pour des raisons qu'on aurait aimé connaître, voilà pour la critique historique. Pour l'aspect documentaire, si un grand nombre de photos et de dessins significatifs sont fournis, on aurait souhaité une cartographie car même le plan du camp de Buchenwald cependant annoncé dans la table des matières est absent, comme est absente une orientation bibliographique. On est surpris par ailleurs de l'absence de référence au Centre belge d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et d'explication sur la méthode de recherche suivie. Ces quelques précautions n'auraient rien enlevé à la vertu de ce livre en matière d'éducation populaire et scolaire. Elles auraient éliminé quelques critiques faciles.

Encourageons les auteurs, ils le méritent, que leur exemple soit largement suivi, il est plus que

temps. Nos enfants doivent savoir pour comprendre...

R.V.S.

DE FELICE, Renzo, *Clefs pour comprendre le fascisme*, Paris, Seghers, 1975.

Ouvrage utile comme son titre l'indique. Ouvrage sérieux où l'auteur avertit « qu'il pense avoir démontré par ses recherches sur le fascisme italien, qu'il ne croit à la validité absolue d'aucune des interprétations du phénomène fasciste proposées jusqu'ici ». Il remarque que le fascisme est un phénomène européen entre les deux guerres, qu'il faut souligner la base sociale du phénomène, que tout emploi du mot « fascisme » pour qualifier des régimes tels que le franquisme, le régime de Salazar, le Chili actuel est trop général.

Mais comment expliquer à des jeunes et très simplement, — car c'est à la fois notre tâche et notre devoir, — que le contenu du fascisme est toujours actuel ? Renzo de Félice ne nous aide pas dans ce travail.

J.D.

AFRIQUE

ERMAN, A. et RANKE, H., *La civilisation égyptienne*, coll. « Bibliothèque Historique », Paris, Payot, 1976.

Bien que notre connaissance de la civilisation égyptienne ait fait des progrès depuis que les deux grands égyptologues allemands ont publié la première édition de cet ouvrage, il demeure un « classique », un « monument » en la matière, un vaste tableau d'ensemble sur l'époque pharaonique. Regrettons que la date de la première publication ne soit pas souvent rappelée lors de rééditions ultérieures ! Ainsi le lecteur non averti pourrait être surpris de l'« étonnement plein de méfiance que nos foules éprouvent en face des Chinois à longue tresse » (p. 8). Le barrage d'Assouan, « prodige de la technique moderne » (p. 26) n'est pas celui que nous connaissons, commencé en 1960, mais l'ancien, élevé entre 1898 et 1902 !

Enfin, signalons que la traduction française a gardé l'orthographe de l'édition allemande en ce qui concerne les noms propres. Nous éprouvons donc quelques difficultés à reconnaître « Zoser » (p. 53) et « Phiope II » (p. 55) alors que Djéser et Pépi II nous sont familiers !

J.C.

LECA, Ange-Pierre, *Les Momies*, Paris, Hachette, 1976.

Voilà un sujet qui a passionné le public pendant des siècles et qui continue à le fasciner : songeons à l'intérêt porté à la momie de Ramsès II et à ses problèmes de conservation, à l'identification récente de la momie de la reine Tiye par une équipe internationale de savants, etc.

L'auteur, A.-P. Leca, est un médecin, attiré depuis longtemps par la civilisation égyptienne. Il nous expose, à la lumière de la science actuelle, tout ce que peut nous révéler l'examen des momies. Tout d'abord nous assistons aux différentes phases du traitement des cadavres. Ensuite des « examens médicaux » de momies nous apprennent quelles étaient les maladies dont souffraient les Egyptiens de l'époque pharaonique.

Un chapitre est consacré à la momification animale, si fréquente à la basse époque.

Et enfin, le livre se termine par l'histoire étonnante des profanations de tombeaux, pillages de toutes sortes, fabrication de produits à partir des momies (médicaments, papier...), « débâtelages » mondains du XIX^e siècle et légendes diverses. C'est un ouvrage bien documenté, d'une lecture agréable, malgré quelques petites erreurs (Ramsès II a régné 72 ans à la page 110, 65 ans à la page 125 et 67 ans à la page 157).

J.C.

BENABOU, Marcel, *La résistance africaine à la romanisation*, coll. « Textes à l'appui », Paris, Maspero, 1976.

Dans cet ouvrage très fouillé, très détaillé, Marcel Benabou s'attache à présenter l'Afrique du Nord romaine dans toute sa complexité, sa diversité, ses contradictions.

Il se refuse à exalter le triomphe de la civilisation romaine ainsi que le firent un certain nombre d'historiens soucieux de justifier la politique coloniale de leur temps. Il se refuse également à considérer la romanisation comme un vernis couvrant mal un fond indigène permanent et inaltérable.

Son projet est de mettre au milieu de la scène la population indigène, d'analyser sa réaction face à la conquête et à l'occupation.

Plusieurs domaines sont successivement étudiés : le problème militaire (l'avance romaine et les révoltes indigènes), la religion (signe d'une opposition plus feutrée), les cadres de la vie africaine (la ville, la tribu). L'ouvrage se termine par

deux chapitres extrêmement intéressants sur la langue et le nom comme phénomènes de résistance.

Plus d'une fois, Marcel Benabou constate que bien des incertitudes subsistent, que beaucoup d'éléments sont difficiles à interpréter.

Bref, un travail extrêmement sérieux et honnête !

J.C.

LECA, J. et VATIN J.-C., *Algérie, politique et institutions et régime*, Paris, Presses de la Fondation des sciences politiques.

Très gros ouvrage, très spécialisé sur les institutions algériennes après l'indépendance de 1962.

Livre impossible à résumer car tout est important et surtout les questions qu'il pose sur l'avenir politique de l'Algérie.

Nous ne pourrions que conseiller la lecture, un peu ardue de cet ouvrage, à tous les professeurs d'histoire du cycle supérieur rénové ou non, mais il faut avoir le temps de réfléchir sur tout ce qui y est dit. Un thème ? mais alors avec quel degré ? Je crois qu'il s'agit surtout d'un livre de références, pour « initiés » dont peut-être nos élèves pourront bénéficier, quand nous aurons tout décanté.

J.D.

U.R.S.S.

FERRO, Marc, *La naissance du système bureaucratique en URSS*, dans *Annales, E.S.C.*, t. 31, p. 243-267, Paris, Colin, 1976.

En 1917, la majorité des dirigeants des soviets n'était pas d'origine populaire. Au Bureau exécutif du Premier Congrès des Soviets, sur 57 membres il y a 4 ouvriers, 1 marin, 6 soldats, dont aucun ne prit jamais la parole. Les événements qui précèdent octobre amenèrent une bolchévisation entraînant l'accroissement du nombre des représentants populaires.

La bureaucratisation se fait par en haut lorsque les délégués au comité exécutif ne sont plus désignés par l'assemblée mais par les organes dirigeants. Elle se fait par en bas lorsque les assemblées siègent et désignent des délégués sans être en nombre. Les bolcheviks pratiquèrent abondamment le premier système. Dès qu'un permanent est désigné, on constate que l'assistance aux assemblées est plus grêle et se désintéresse des affaires dont elle est peu informée.

Un nouveau groupe social se crée constitué d'une part par les membres des comités dont le sort est associé aux bolcheviks et soumis aux instances dirigeantes, d'autre part par les Gardes Rouges dont la solidarité avec les bolcheviks est fonctionnelle. Face à ces deux catégories d'origine populaire, les membres de l'ancienne administration et du corps des officiers, ainsi que la direction du parti bolchevik. Ceux-ci apparaissent comme des intellectuels, beaucoup sont des universitaires. Ils portent les valeurs motrices de la révolution. La montée des représentants des traditions culturelles populaires porteurs de valeurs plus conservatrices : famille, autorité, académisme peut avoir abouti aux purges staliennes que l'opinion populaire peut avoir contemplées sans déplaisir.

Les ouvrages de P. AVRICH, *La tragédie de Cronstadt* (Paris, Seuil, 1975), de R. MEDVEDEV, *Le stalinisme. Origines, histoire, conséquences* (Paris, Seuil, 1972) et de D. ROUSSET, *La société éclatée, De la première à la seconde révolution mondiale* (Paris, Grasset, 1973), peuvent aider à mieux comprendre ce phénomène.

R.V.S.

AVRICH, Paul, *La tragédie de Cronstadt, 1921*, coll. « Points - Histoire », Paris, Le Seuil, 1975.

En 1917, les matelots de Cronstadt jouent un rôle de premier plan dans la Révolution russe. Quatre ans plus tard, leurs successeurs instaurent une commune révolutionnaire incarnant l'idéal des soviets face à la dictature bolchevique. Elle survivra seize jours. C'est son histoire que Paul Avrich, professeur à l'Université de Columbia, rapporte sans cacher ses sympathies envers cette tentative manquée qui est un des aspects de la crise politique, économique et sociale qui marque le passage du communisme de guerre, — caractérisé par une extrême centralisation du contrôle étatique sur tous les aspects de la vie sociale et par la réquisition des céréales, — à la N.E.P.

Les révolutionnaires, radicaux d'obédiences diverses (socialistes révolutionnaires, mencheviks, anarchistes, communistes de base), veulent renverser la dictature communiste et restaurer le pouvoir des soviets sans pour autant reconnaître la même liberté pour tous les hommes ou accepter l'instauration d'un parlement libéral à l'occidentale. Ils veulent également supprimer le communisme de guerre. Loin de vouloir éliminer le communisme, ils souhaitent le réformer, le débarrasser de ses tendances dictatoriales et bureaucratiques ; ils revendiquent une autonomie

décentralisée et font confiance aux instincts du peuple.

Pour Lénine et les bolcheviks, Cronstadt représentait une menace grave pour le maintien du communisme dans la mesure où la victoire du mouvement aurait entraîné la rupture de la cohésion, le chaos et aurait permis une riposte de droite. D'où les moyens militaires mis en œuvre victorieusement pour réprimer la révolte.

L'ouvrage comporte quelques bons documents, une bibliographie annotée et un index des noms propres.

M. H.

GEDILAGHINE, Vladimir, *Les Contestataires en URSS*, coll. « Documents », Paris, Casterman, 1974.

L'auteur, journaliste à l'Agence France Presse, analyse d'abord l'éveil de la conscience politique dans l'*intelligentsia* russe : la contestation littéraire, le mouvement pour la défense des droits de l'homme, etc. Il dresse ensuite le tableau des différentes tendances de l'opposition, depuis les « révisionnistes » (« fidélité au marxisme-léninisme »), les « réformistes » (« le pouvoir est appelé à entreprendre des réformes libérales dans son propre intérêt, ..., au nom de sa propre sauvegarde »), en passant par la tendance « démocratique » (abandon de la « voie socialiste »), jusqu'au « socialisme moral », au « solidarisme » (« lutte pour les consciences »). Au passage, les positions exactes d'un Sakharov, d'un Soljénitsyne nous sont expliquées.

L'ouvrage s'achève par une synthèse des tendances de l'opposition, synthèse assez surprenante : l'auteur inverse les notions habituelles de « gauche » et de « droite ». Il situe, par exemple, « à gauche » les socio-chrétiens, partisans d'une subordination de la vie sociale à la morale chrétienne, d'une participation à tous les niveaux des représentants de l'Eglise à l'activité législative et exécutive, avec le droit de veto en ce qui concerne les problèmes moraux litigieux et d'une dénationalisation des deux tiers du secteur industriel.

J.C.

MAX, A., *Sibérie, ruée vers l'Est*, coll. « L'air du temps », Paris, Gallimard, 1976.

L'auteur nous entraîne dans le lointain est de l'U.R.S.S., cette région pionnière, à la conquête de la frontière, en Yakoutie, à l'extrême nord-est

où se trouvent concentrées les richesses les plus fabuleuses et les plus abondantes qui se puissent imaginer. La Yakoutie semble être une source presque inépuisable de matières premières exceptionnelles (or, métaux, énergies, etc.). La puissance de l'U.R.S.S. est à ce point fonction de la richesse et de la mise en valeur de cette province qu'elle recourt aux techniques les plus avancées et à l'emprunt de capitaux qu'elle recherche aussi bien aux U.S.A. qu'au Japon. Un défi passionnant, qui exerce une magie irrésistible sur les Russes mais essentiellement semble-t-il par l'intermédiaire de salaires allant jusqu'à dix fois ceux payés en U.R.S.S. occidentale. L'ouvrage se lit aisément et peut servir à des élèves des classes terminales en vue, par exemple, de procéder à la comparaison du thème choisi par l'auteur avec la conquête américaine du Far West.

P.B.

PENSEE, RELIGION

Les philosophes par les textes de Platon à Merleau-Ponty, coll. « Minerve », Paris, Nathan, 1974.

L'ouvrage fait partie de la collection Minerve. Il a été réalisé par un groupe de professeurs et est destiné aux classes terminales. La matière s'étend de l'antiquité à nos jours ; elle a été groupée en suivant l'ordre chronologique, non par thème mais par auteur. Chaque texte est précédé d'une très courte notice situant l'auteur dans le temps. Il est suivi de plusieurs questions dont le but est d'obliger l'étudiant ou le lecteur à une lecture attentive du document. L'initiative est intéressante malgré que la formulation des questions soit parfois trop vague, à notre avis. Cet ouvrage est destiné essentiellement à l'étude des œuvres philosophiques mais il va de soi que l'historien y trouvera matière à réflexion. De très nombreuses références bibliographiques et un index des notions abordées dans l'ouvrage complètent le volume.

P.B.

SPANNEUT, M., *Permanence du stoïcisme de Zénon à Malraux*, Gembloux, Duculot, 1973.

Un gros volume, dense, fort documenté sur le stoïcisme et son influence jusqu'à nos jours.

Limité à l'Occident ce livre tente de définir le système et d'en faire une synthèse.

Excellent outil de travail pour les professeurs de morale et de philosophie.

J.D.

ROY, Raoul, *Jésus guerrier de l'indépendance*, Paris, La Guilde, 18, rue de Turbigo, 1975.

Voici un petit livre de vulgarisation qui aidera sans doute à diffuser une thèse fort en vogue chez de nombreux exégètes et qui voudrait que Jésus ait été un « zélateur ».

Raoul Roy, qui est un socialiste et un indépendantiste québécois farouche se propose de nous prouver que « Jésus n'a rien fait d'autre que mener une guérilla contre l'impérialisme romain, pour la libération de la Palestine ».

L'auteur, qui connaît indéniablement les textes chrétiens et qui est armé d'une bonne bibliographie, a relevé mille indices de ce que Jésus et ses « troupes » furent « révolutionnaires », « zélateurs ». On peut regretter la modernisation à outrance de concepts anciens et une francisation pour le moins fantaisiste de tous les mots. Il reste que l'aspect subversif du christianisme a certainement existé et qu'il a peut-être été gommé par une auto-censure des prédicateurs qui l'ont diffusé dans l'empire romain, le transformant en une doctrine inoffensive pour le pouvoir politique.

Un Jésus maquisard, préparant dans le désert des plans révolutionnaires et qu'on exécute pour faire taire un guérillero dont le message était universel ?

Cette thèse est sans doute forcée mais elle mérite qu'on la prenne en considération.

A.M.-M.

CHAUNU, Pierre, *Le temps des Réformes, Histoire religieuse et système de civilisation, La crise de la Chrétienté, L'éclatement (1250-1550)*, coll. « Le Monde sans frontière », Paris, Fayard, 1975.

On est toujours confondu par l'élan de la pensée et la vigueur de l'expression et de la vision historique de Pierre Chaunu. Ouvrage de synthèse représentatif du bouillonnement spirituel et matériel du tournant du Monde occidental moderne, ce livre met la plus large érudition au service de la vulgarisation de qualité. La période envisagée étendue sur trois siècles montre le souci de replacer les « grands moments » et les « grandes figures » dans leur contexte historique, dans un vaste mouvement dialectique où les plus belles choses prouvent leur importance. La pensée théologique ou philosophique, les mutations technologiques, les aléas de la démographie, les développements des relations économiques, l'élargissement des horizons intellectuels, l'alphabétisation, autant d'éléments constitutifs du terreau médiéval dont les origines

plongent très haut dans le temps et dont les effets se prolongent jusqu'à l'époque contemporaine. Ce terreau nourrit les crises sociales, économiques, politiques, religieuses qui secouent tous les milieux, celui des humbles comme les autres, en ces temps de Danse macabre où chemine la *devotio moderna*.

L'Humanisme, armé de l'imprimerie, nourrira une explosion en chaîne dans les tourbillons de laquelle se déchire l'unité religieuse sapée par ses excès, ses formalismes, ses aveuglements, ses angoisses, ses contestations sociales. Figure exemplaire, Luther est longuement exploré dans les méandres de sa psychologie et dans les effets de son discours. Calvin, juriste philologue, séduit apparemment moins l'auteur qui nous laisse en suspens comme il l'avoue lui-même dans sa conclusion où il souligne que l'Eglise protestante est inséparable de l'Eglise catholique dans son évolution nouvelle, née des déchirements de la Réforme.

Une fresque qui se lit sans déplaisir fondée sur un support d'ouvrages de références d'où se trouve extraite une somme de données dont l'auteur forme une vision très personnelle mais assez plausible de ces temps troublés.

R.V.S.

ROGIER, L.J. et BRACHIN, P., *Histoire du catholicisme hollandais depuis le XVI^e siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, 1974.

De 1960 à 1976, les catholiques hollandais n'ont fait qu'attirer l'attention du monde sur eux. Depuis la célèbre lettre pastorale des évêques remettant en question l'infaillibilité papale (1960) et la publication du non moins fameux « catéchisme hollandais », les ordinations et l'assistance à la messe sont tombées en chute verticale chez nos voisins du Nord et, pendant la seule année 1972, 243 prêtres catholiques ont abandonné leurs fonctions. La « polarisation » entre l'extrême-droite intégriste et l'extrême-gauche de l'Eglise « jugeant systématiquement bon tout ce qui vient du dehors et systématiquement mauvais tout ce qu'a produit le groupe auquel elle appartient, surtout s'il s'agit de choses remontant à plus d'une génération » est aiguë.

Les auteurs ont voulu trouver les origines historiques de cette situation qu'ils qualifient d'« anarchie totale ».

Ils nous offrent un panorama fort complet du catholicisme hollandais depuis ce XVI^e siècle où, malgré une théorie liberté de culte, les catholiques durent s'organiser à partir de la clandestinité. Ce n'est qu'en 1796 qu'ils connaîtront

leur émancipation légale. De plus en plus paupérisés, ils s'isolèrent encore volontairement pendant le XIX^e siècle et feront preuve d'un papisme exacerbé (sur 11.000 zouaves pontificaux, 3.000 furent Néerlandais).

Au XX^e siècle, les catholiques hollandais ont surmonté cette phase d'auto-défense et ont formé un *lobby* social et politique puissant, contesté d'ailleurs par une minorité de jeunes. Pendant la dernière guerre, l'épiscopat hollandais eut une attitude beaucoup plus ferme que d'autres, refusant notamment les nazis hollandais aux sacrements et s'obligeant à une clandestinité partielle.

Ce livre, très bien documenté et clair même pour les non-initiés, devrait être lu par ceux qu'intéresse l'histoire religieuse, mais aussi par tous les professeurs curieux de savoir ce que sont devenus les Pays-Bas après leur fameux « siècle d'or ».

A. M.-M.

L'affaire Galilée, présentée par E. NAMER, coll. « Archives », dirigée par P. NORA et J. REVEL, Paris, Gallimard-Juliard, 1975.

Après une introduction relative à G. Bruno condamné au bûcher en 1600 pour avoir soutenu et généralisé les thèses de Copernic sur l'héliocentrisme, l'auteur, qui a enseigné la philosophie à la Sorbonne et qui a consacré une œuvre importante au domaine italien, retrace le cheminement de la pensée et de l'action de Galilée depuis son adolescence jusqu'à sa mort en 1642.

En confrontant le lecteur avec de nombreux documents extraits de l'abondante correspondance de Galilée et des archives des deux procès intentés contre lui par le Saint Office, E. Namer montre :

- comment Galilée a prouvé l'exactitude des thèses coperniciennes après avoir construit un télescope qui lui permettait de découvrir un univers jusqu'alors inconnu ;
- comment il a entrepris « de réduire l'observable au géométrique, d'identifier l'espace physique à celui défini depuis l'antiquité par Euclide » : c'était le pas nécessaire afin que des lois physiques puissent être établies, afin que des modes d'expérience systématiques puissent être définis, afin que des concepts fondamentaux, — et notamment celui du mouvement, — puissent être formulés ;
- comment enfin Galilée s'est heurté tout au long de sa vie et malgré ses protecteurs florentins au puissant ordre des Jésuites : les démonstrations scientifiques s'opposaient en effet aux enseignements de l'Écriture sainte.

Dans le procès de 1616 comme dans celui de 1633, les mêmes arguments sont développés.

Le fait de rester libre en 1616 (ses écrits sont mis à l'index et il doit accepter de ne plus diffuser de théorie concernant l'héliocentrisme) lui permettra de poursuivre son œuvre, de la mettre au point et de la divulguer en utilisant, par exemple, la maïeutique socratique. D'où le second procès... et la retraite forcée dans sa villa d'Arcetri à partir de laquelle il restera néanmoins en relation avec des savants européens.

En conclusion, l'auteur constate que le combat mené en Italie par l'Eglise post-tridentine contre les hommes de science aura pour conséquence de déplacer le centre de la révolution scientifique vers l'Europe occidentale : France, Allemagne, Angleterre surtout. C'est seulement en 1822 que l'on reviendra sur l'interdiction de publier, dans les pays catholiques, des œuvres défendant l'immobilisme du soleil et la mobilité de la terre.

M.H.

CHALUMEAU, Jean-Luc, *La pensée en France de Sartre à Foucault*, coll. « Où en est la France ? », Paris, Nathan-Alliance Française, 1974.

Décrire en moins de deux cents pages les traits dominants du monde « intellectuel » français du milieu du XX^e siècle est une gageure dont l'auteur se tire ici fort bien.

En onze étapes, passant des « hommes de science » aux « hommes de Dieu » à travers les représentants les plus éminents et les plus contestés (pourrait-il en être autrement) de la pensée politique, des sciences humaines, de l'ethnologie, de la psychanalyse, de la nouvelle littérature, le lecteur trouve ici une introduction au monde des « intellectuels » voués les uns à la fonction de critique de la société où ils vivent, les autres au soutien d'un ordre.

Chaque chapitre rassemble en termes clairs l'essentiel de conceptions dont la formulation est souvent difficilement accessible au lecteur non averti. Il est suivi chaque fois de « points de repère » et d'une « orientation bibliographique ». Le tout est clôturé par un index des noms cités qui rend très commode la consultation.

Excellente introduction à une société dont la destinée est sans doute marginale en raison de l'ignorance dans laquelle les tient l'écrasante majorité, mais dont la vocation est indispensable à la prise de conscience de quiconque est appelé à vivre autrement qu'en objet. La réduction au

seul espace français est un handicap dans la mesure où ce pays peut faire illusion en regard du vaste monde où bien des idées brassées par ces « penseurs » trouvent leur source. Aspect du chauvinisme d'un peuple si sympathique par ailleurs qui ne consent à voir qu'au travers de ses seules lunettes ?

R.V.S.

XVIII^e siècle

Etudes sur le XVIII^e siècle, I, éditées par Roland MORTIER et Hervé HASQUIN, Bruxelles, Editions de l'U.L.B., 1974.

Les professeurs, chercheurs et anciens étudiants de l'U.L.B. qui s'intéressent au XVIII^e siècle se sont structurés en un groupe d'étude pluridisciplinaire, dirigé par Messieurs Mortier et Hasquin. Dans l'introduction, le premier rappelle que l'Université de Bruxelles est fille des lumières et signale aussi la vogue actuelle des études consacrées à cette époque, déterminante dans la gestation du monde actuel. Les quinze études publiées dans ce premier volume concernent la littérature, les idées, l'économie, les institutions et les beaux arts.

M. Michel BASTIAENSEN étudie *Adrien Reland et la justification des études orientales (1701)*. Il montre bien la place de ce savant hollandais, professeur à l'Université d'Utrecht qui a été un intermédiaire entre l'orientalisme savant et la philosophie des lumières. Pourtant, cet auteur a surtout été un savant de cabinet dans l'esprit de la Renaissance.

M. Jacques MARY met en cause *Le réalisme de Restif de la Bretonne* pour démontrer que cet auteur n'a pas été un écrivain réaliste au sens donné à ce mot par les critiques des XIX^e et XX^e siècles. L'influence de sa personnalité tourmentée est considérable dans son œuvre et cet auteur n'a pas cherché, comme Zola, à généraliser les situations de son époque. Il en est resté au singulier, à l'anomalie, au pathologique.

M. Roland MORTIER s'est intéressé à *Deux poètes des ruines au XVIII^e siècle*. Il présente tout d'abord l'anglais John Dyer pour qui les ruines sont l'occasion d'une dissertation historique, morale et politique sur la décadence des civilisations. Le Français Jean-Baptiste Coeuille est l'auteur d'une épître qui rassemble bien les thèmes dominants de l'intérêt pour les ruines au XVIII^e siècle : « sermon moral, rêve de restauration, jeux de couleurs, complaisances populistes, érotisme allusif, méditation historique » mêlant les conceptions traditionnelles à des éléments romantiques.

M. R. TROUSSON, dans un article consacré à *Jean-Jacques et les biographes* montre la difficulté de réaliser une biographie fidèle d'un écrivain à la personnalité aussi riche que Rousseau. Il fait une critique d'une biographie récente qui a voulu appliquer au cas Rousseau les conceptions de la psychiatrie.

MM. Michel BASTIEN et André ROBINET se sont intéressés à Dom Deschamps, moine bénédictin et métaphysicien athée. Le premier montre l'influence de Bayle sur ce penseur à partir de la critique qu'il a faite de Spinoza tandis que le second étudie son échange de correspondance avec Jean-Jacques Rousseau et les divergences des deux penseurs.

M. Henri PLARD présente *Les équivoques de Knigge, Notes sur Über den Umgang mit Menschen*. Cet écrivain allemand, aujourd'hui très peu lu, est l'auteur d'un traité de morale pratique destiné à la bourgeoisie et à la noblesse éclairée. Il s'y montre très modéré. C'est pourtant le même personnage qui sera plus tard un admirateur sans réserve de la Révolution française.

M. Jean STENGERS, dans *Buffon et la Sorbonne* analyse les deux interventions de la faculté de théologie dans l'œuvre de l'écrivain scientifique. En 1749-51 et en 1779-80, Buffon va, par opportunisme, faire semblant d'accepter les critiques des théologiens dont le rayonnement restera limité. Toutefois, le système des jours-périodes du récit de la création, rejeté par la Sorbonne, sera repris au XIX^e siècle pour démontrer que Moïse était « le porteur inspiré d'un grand message scientifique ».

M. Maurice ARNOULD étudie *Une entreprise monastique au XVII^e siècle ; la papeterie Bonne-Espérance*.

M. Hervé HASQUIN sort de l'oubli *Jacques Accarias de Serionne, économiste et publiciste français au service des Pays-Bas autrichiens* (pp.159-170). Exilé aux Pays-Bas, après sa ruine en France, ce personnage gagne la confiance de Cobenzl (ministre plénipotentiaire) et fonde le « Journal du Commerce », soutenu par le gouvernement. Il passe ensuite dans les Provinces-Unies et dans l'Empire austro-hongrois. Il défendit des théories économiques originales critiquant la physiocratie (trop préoccupée d'agriculture) et le mercantilisme.

M. Philippe MOUREAUX précise le rôle de *Charles de Cobenzl, homme d'Etat moderne*. Le ministre plénipotentiaire, homme politique progressiste se heurtera au gouverneur Charles de Lorraine assez traditionnel, à la tutelle du chancelier Kaunitz et de la reine Marie-Thérèse ainsi qu'aux réticences des classes dirigeantes des Pays-Bas. Cet homme des lumières, admirateur

de Louis XIV et des philosophes français du XVIII^e siècle se préoccupera du développement du pays qui lui avait été confié.

Feu A. BOUTEMY a achevé peu avant sa mort une étude sur *L'Evolution du secrétaire à cylindre d'Oeben à Riesener* en décrivant quelques-uns des meubles réalisés par ces deux grands ébénistes de la fin du règne de Louis XV à Louis XVI.

Madame Marie FREDERICQ-LILAR étudie une œuvre de Watteau *L'Enseigne de Gersaint ou la poésie du réel* tandis que M. Pierre SCHREIDEN présente les théories artistiques de Jacques Van Schuppen, protraitiste né à Paris, élève de Largillière, au service du duc de Lorraine puis de l'empire austro-hongrois où il dirigea l'Académie impériale de peinture, sculpture et architecture.

M. Pierre VAN BEVER s'attache aux rapports de *Parole et Musique à l'aube des Lumières*.

Ce très riche volume apporte des informations précises et des éclairages nouveaux sur ce siècle qui marque le passage de l'Ancien Régime au monde moderne.

J. Du.

DIVERS

de DIESBACH, Ghislain, *Histoire de l'Emigration 1789-1814*, Paris, Grasset, 1975.

Avec ce livre, on quitte franchement le terrain de l'histoire tout court pour pénétrer dans celui de l'histoire des mentalités. Ghislain de Diesbach appartient en effet à cette race en voie de disparition que constitue le militant d'Action française. Issu d'un monde où le bon chevalier protège la veuve et l'orphelin, où le paternalisme féodal tient lieu de démocratie, il nous invite à suivre, les larmes aux yeux, les tribulations du petit chaperon rouge (traduisez Louis XVI, le Comte d'Artois et les Emigrés) et du grand méchant loup (Robespierre, les Jacobins, la République...)

J.-P. De.

RABAUT, Jean, *L'antimilitarisme en France 1810-1975, Faits et documents*, Paris, Hachette, 1975.

Une mine de documents sur un phénomène qui est étroitement lié aux sources mêmes de la pensée socialiste, l'antimilitarisme.

Le recueil de textes est précédé d'une étude à laquelle je reprocherai d'être à la fois trop descriptive et trop sentimentale. Au fil des documents, on épinglera l'extraordinaire discours prononcé par Léon Jouhaux aux obsèques de Jean Jaurès, chef d'œuvre de la récupération politique, la déclaration de Léon Lecoq devant le Conseil de Guerre, en octobre 1917, la riche série de témoignages sur la résistance à la guerre d'Indochine et à celle d'Algérie.

Le livre se termine par les prémices de l'affaire des comités de soldats et une bonne synthèse des idées de l'antimilitarisme moderne.

Une bibliographie fort complète et un index des documents cités terminent ce volume qui rendra de précieux services aux collègues qui enseignent l'Histoire ou les sciences sociales aux classes terminales.

J.-P. De.

POIDEVIN, Raymond, *Les origines de la Première Guerre mondiale*, coll. « Documents Histoire » dirigées par Claude Fohlen, Paris, P.U.F., 1975.

Recueil de documents contradictoires sur un sujet controversé, cette étude puise aussi bien aux sources alliées qu'à celles des Empires centraux, fait appel aux documents diplomatiques comme aux points de vue exprimés par quelques acteurs du drame ou bien encore par de nombreux historiens.

Bien qu'étant pour beaucoup encore la guerre de « grand-papa », le premier conflit mondial porte en lui les germes des années troubles qui le suivirent, aussi l'intérêt, — et pas seulement pour l'historien, — de questions tel que « où sont les coupables ? », qui sont abordées dans ce dossier.

Les textes sont précédés d'une introduction générale qui les replace dans leur ligne historique, le tout étant suivi d'une chronologie sommaire des événements de juillet/août 1914.

Ce type d'ouvrage, encore trop rare, est propre à donner à nos étudiants des classes terminales le sens de la relativité historique trop souvent absente, hélas, de certains cours.

J.P.F.

POLLO, Stefanaq, PUTO, Arben, FRASCHERI, Kristo, ANAMALI, Skënder, *Histoire de l'Albanie des origines à nos jours*, coll. « Histoire des Nations européennes », Roanne (France), Editions Horvath, 1974.

Sous une belle couverture toilée rouge vif, nous trouvons ici le premier texte historique complet consacré à ce petit pays illustré tout au long de son histoire par sa volonté farouche d'atteindre à une pleine liberté contre toutes les oppressions, celle des Grecs, celle des Ottomans, celle des fascistes, qu'ils soient Italiens ou Allemands.

Une large information tant archéologique que historique sert d'assise à cette étude menée selon les principes du matérialisme dialectique, elle couvre les temps lointains de l'antique Illyrie, en passant par les réminiscences de Georges Kastrioti Skanderberg, jusqu'aux heures balbutiantes de l'indépendance en 1912 et celles, triomphantes de la libération et du socialisme en 1944.

Pays de 1.042.000 habitants en 1939, l'Albanie en compte 2.131.000 en 1973, dont les 3/5^e de moins de trente ans. Région isolée des Balkans, confinée dans de rudimentaires activités agricoles, soumise au régime patriarcal des clans et aux influences conjuguées du catholicisme romain, de l'orthodoxie, de l'Islam, l'Albanie a accompli en trente années une révolution nationale caractérisée par un énorme effort d'industrialisation, d'autonomie à l'égard de l'étranger, de libération sociale spécialement des femmes, d'alphabétisation et de diffusion de la culture. Les religions ont pratiquement disparu.

Avec ses 450 pages, rehaussées de nombreuses illustrations, sa bibliographie sélective, son index et sa table analytique des matières, ses cartes, son glossaire, cet ouvrage constitue un bon achat pour toute bibliothèque d'école secondaire et supérieure.

R.V.S.

PAMLENYI, Ervin, e.a., *Histoire de la Hongrie des origines à nos jours*, coll. « Histoire des Nations européennes », Roanne, Editions Horvath, 1974.

Bien plus que d'une histoire de la Hongrie, c'est d'une histoire des Hongrois qu'il faudrait ici parler en témoignant de son admiration pour cet ouvrage établi par les soins de l'Institut d'Histoire de l'Académie de Sciences de Hongrie.

Sa parution est un événement bien nécessaire pour remettre à leur place des méprises, combler des lacunes et souligner l'intérêt de la conception matérialiste de l'histoire. Non, les Hongrois comme le prétend une tradition aussi répandue que fausse, ne sont pas les descendants des Huns. Ceux-ci ne constituent qu'un épisode de l'ère proto-magyare liée à la chute de l'empire romain dont le rayonnement sur les Pannonies,

voie de l'ambre et des invasions germaniques et asiatiques, fut sans doute plus intense qu'on ne le laisse habituellement imaginer chez nous.

Descendants des Finno-Ougriens d'Europe septentrionale, influencés par les Turcs occidentaux et spécialement par les Onogours de qui les étrangers leur ont conservé le nom (Hongrois), les Magyars, pasteurs nomades de par leurs ancêtres turcs, tiennent des Avars mâtinés de Bulgares les avantages du cavalier cuirassé, assuré sur ses étriers d'arçon, armé de la lance et de l'arc réflexe, ils empruntent à leurs voisins iraniens le système de la « suite militaire » préface du système féodal ultérieur et condition de leurs raids dévastateurs. L'anarchie du X^e siècle en Occident leur laisse le champ libre pour les expéditions de rapine dont les chefs tirent leur prestige avec la fortune : « *de sagittis Hungarorum libera nos Domine !* ». Une caste militaire prend ainsi le pas sur la masse organisée en clans et en tribus privés d'armes.

La religion, les us et coutumes, les activités économiques, la condition sociale, plus que les événements politiques retiennent l'attention tout en laissant à ces derniers leur valeur d'indice. Tout cela donne un texte dense, riche, dénué de passion, agréable à lire. L'effort d'équité mérite d'être remarqué dans un espace où se rencontrent, se confrontent, tant de peuples, de cultures, de régimes différents et à bien des égards opposés, dans le tourbillon des envahisseurs qu'ils soient Mongols, Musulmans, Germaniques, Slaves, ou autres. Que voilà loin le nationalisme petit-bourgeois, marque du XIX^e siècle, dont nous restons abreuvés. Comme apparaît bien sous le vernis éclatant du pouvoir, qu'il soit monarchique ou seigneurial, la basse profonde et continue du chœur populaire. Comme s'éclaire parmi d'autres la fonction d'origine des villes, peuplées d'*hospites*, d'étrangers, à qui il faut un droit spécial, distinct du droit domanial. Etouffée par l'invasion turque, la Renaissance s'annonçait dans ces régions danubiennes bien avant celle de l'Occident.

La plus grande part du volume concerne l'histoire contemporaine jusqu'en 1962. Il passe très brièvement sur les événements de 1957, mais s'étend longuement sur le régime ambigu de Horthy et le rôle de la Hongrie dans la Seconde Guerre mondiale.

Les *Annexes* rassemblent des notices biographiques copieuses, où voisinent princes et ouvriers, une illustration abondante, des cartes en couleur, une chronologie comparée, une bibliographie dense, un index onomastique, une table analytique des matières. Un excellent outil de travail au total, sur un peuple qui mérite mieux qu'une superficielle allusion.

R.V.S.

**INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS
DES CAHIERS DE CLIO.
CONSEILS POUR LA REDACTION DES MANUSCRITS.**

1. TOUS LES MANUSCRITS SERONT DACTYLOGRAPHIES.
2. Les textes à imprimer en **italiques** seront soulignés d'un **trait continu**, tant pour les minuscules que pour les capitales. Les textes à imprimer en gras seront soulignés d'un **trait ondulé**.
3. Les textes en CAPITALES courantes seront soulignés de **deux traits continus**, les CAPITALES GRASSES seront soulignés trois fois. Ces caractères seront obligatoirement utilisés pour les titres et sous-titres.
4. Toute mention manuscrite sera considérée comme exclue de la composition à condition qu'elle soit enfermée dans un ovale fermé.
5. Les références bibliographiques et les notes seront rédigées selon les modèles suivants :
MORAZE, Charles, *Les bourgeois conquérants*, p. 101, coll. « Destin du Monde ». Paris, A. Colin, 1957.
CHAUNU, Pierre. *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)* dans *Revue historique*, t. 232, p. 111, Paris, P.U.F., 1964.
Le nom de l'auteur sera écrit en petites capitales, le titre de la publication en italiques, le reste (y compris le prénom) en romain bas de casse ; tous ces éléments seront séparés par des **virgules**, en un texte suivi, sans interruption ni changement de ligne pour une même note, ils formeront un seul alinéa.
6. Toute instruction complémentaire sera prise dans l'ouvrage suivant : HALKIN, Léon-E., *La technique de l'Edition, Conseil aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves*, 6e éd. revue et augmentée, Bruxelles, Le Livre d'enseignement, 14, rue des Comédiens, 1960.
7. Toute citation de texte sera transcrite en **italique**. Les textes documentaires accompagnant les articles pédagogiques seront munis d'une notice d'identification.
8. Pour les comptes rendus d'ouvrages : pas plus d'une colonne des *Cahiers de Clio*, Notes et glanures (environ 40 lignes dactylographiées). Mentionner avec grand soin :
 - a) ce qui est utile à l'enseignement ;
 - b) ce qui est original et permet une révision des vues traditionnelles sur un problème ;
 - c) les ressources didactiques : cartes, statistiques, textes, iconographie, etc.

LA REDACTION

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Editeur responsable : Maggy HODEIGE
rue Saint-Gilles 343 - Boîte 054
4000 LIEGE

TABLE DES MATIERES

TRIBUNE LIBRE

HELIN, E., <i>Pour une politique de la documentation</i>	5
--	---

DIALOGUE AVEC...

LES HISTORIENS SUISSES

CHRISTE, R., <i>Présentation du séminaire de didactique de l'histoire aux futurs stagiaires</i>	15
---	----

INFORMATION SCIENTIFIQUE

COQUERY-VIDROVITCH, C., <i>De l'impérialisme ancien à l'impérialisme moderne : l'avatar colonial</i>	21
--	----

INFORMATION PEDAGOGIQUE

CHRISTE, R., <i>Pour une approche globale des problèmes de l'apprentissage en histoire</i>	55
CHRISTE, R., <i>Notice sur les objectifs spécifiques de l'enseignement de l'histoire</i>	61
MARECHAL, J., <i>L'étude des milieux considérée comme pièce maîtresse d'une pédagogie des sciences en général et des sciences sociales en particulier</i>	65

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

<i>A PROPOS DE... L'autre Allemagne, La Résistance allemande à Hitler</i>	85
<i>NOTES ET GLANURES</i>	89